

UNIVERSITE DE LIMOGES

Faculté de Pharmacie

Année 1994

Thèse n° 316

**Contribution à l'étude des groupements
forestiers et préforestiers
de la région de Rochechouart
(Haute-Vienne) :
Phytosociologie et Phytogéographie**

THESE

pour l'obtention du

**DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

présentée et soutenue publiquement le 11 avril 1994

par

Martine SAMY

née le 14 août 1969 à Limoges (Haute-Vienne)

EXAMINATEURS DE LA THESE

M. A. GHESTEM, *Professeur titulaire de Botanique,*
Faculté de Pharmacie de Limoges PRESIDENT

Mme C. DESCUBES-GOUILLY, *Maître de Conférences de Botanique,*
Faculté de Pharmacie de Limoges JUGE

M. M. BOTINEAU, *Maître de Conférences de Botanique,*
Faculté de Pharmacie de Limoges JUGE

M. R. CHASTAGNOL, *Membre de la Société Botanique*
du Centre-Ouest JUGE

UNIVERSITE DE LIMOGES

FACULTE DE PHARMACIE

- DOYEN DE LA FACULTE : Monsieur le Professeur **RABY**

- ASSESSEURS : Monsieur le Professeur **GHESTEM**

Monsieur **DREYFUSS**, Maître de Conférences

- PROFESSEURS DES UNIVERSITES

BENEYTOUT Jean-Louis	Biochimie
BERNARD Michel	Physique-Biophysique
BOSGIRAUD Claudine	Microbiologie
BROSSARD Claude	Pharmacotechnie
BUXERAUD Jacques	Chimie Organique, Chimie Thérapeutique
CHULIA Albert	Pharmacognosie
CHULIA Dominique	Pharmacotechnie
DELAGE Christiane	Chimie Générale et Minérale
GHESTEM Axel	Botanique et Cryptogamie
GUICHARD Claude	Toxicologie
HABRIOUX Gérard	Biochimie
LEFORT des YLOUSES Daniel	Pharmacie Galénique
NICOLAS Jean Albert	Bactériologie et Virologie, Parasitologie
LOUDART Nicole	Pharmacodynamie
PENICAUT Bernard	Chimie Analytique, Bromatologie
RABY Claude	Pharmacie Chimique, Chimie Organique

- SECRETAIRE GENERAL DE LA FACULTE ET CHEF DES SERVICES

ADMINISTRATIFS : **POMMARET** Maryse

A MON MAITRE ET PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur Axel GHESTEM,
Professeur de Botanique à la Faculté de Pharmacie de Limoges

Je le remercie d'avoir bien voulu m'accueillir dans son laboratoire, de m'avoir confié la réalisation de cette étude et de me faire l'honneur de présider le jury de cette thèse.

Je le remercie de m'avoir consacré beaucoup de son temps, prodigué de nombreux conseils et fait partager ses connaissances.

Je le prie de trouver ici l'expression de mon profond respect et de ma vive gratitude.

A MON JURY DE THESE

Madame Christiane DESCUBES-GOULLY,

Maître de Conférences de Botanique à la Faculté de Pharmacie de
Limoges

Je la remercie bien sincèrement de m'avoir initiée à la technique des relevés de végétation et de sa participation à la réalisation des relevés botaniques sur le terrain. Sa connaissance des plantes, sa gentillesse, sa grande disponibilité m'ont aidée à réaliser ce travail.

Je suis très honorée qu'elle ait accepté de faire partie du jury de cette thèse.

Monsieur Michel BOTINEAU,

Maître de Conférences de Botanique à la Faculté de Pharmacie de
Limoges

Je le remercie de m'avoir dirigée dans l'exploitation des relevés grâce à ses grandes connaissances en phytosociologie.

Je lui adresse tous mes remerciements pour son aide précieuse et constante dans l'élaboration de ce travail.

Je le remercie d'avoir bien voulu participer au jury de cette thèse.

Monsieur René CHASTAGNOL,

Membre de la Société Botanique du Centre-Ouest

Je le remercie de l'honneur qu'il me fait de bien vouloir juger ce travail.

Je l'assure de toute ma reconnaissance.

A tous ceux qui m'ont aidée dans l'élaboration de cette thèse

Madame Catherine LEROUGE,
Secrétaire de la Station Universitaire du Limousin,

qui m'a apporté son concours technique avec compétence et dévouement en assurant la dactylographie de cette thèse.

Je la prie d'accepter mes remerciements les plus chaleureux.

Monsieur Philippe HOURDIN,
Technicien au laboratoire de Botanique de la Faculté de Pharmacie de
Limoges

Je le remercie de nous avoir accompagnés sur le terrain pour les relevés de végétation, de sa disponibilité, étant toujours prêt à rendre service.

A mes parents et à ma famille,

En témoignage de ma profonde affection.

A tous mes amis,

avec ma sincère sympathie.

PLAN

INTRODUCTION

**Chapitre I : PRESENTATION DU MASSIF FORESTIER DE LA REGION
DE ROCHECHOUART**

A - GEOGRAPHIE

- I - Topographie et Hydrographie
- II - Réseau routier
- III - Limites d'étude de la zone prospectée

B - GEOLOGIE ET PEDOLOGIE

- I - Géologie
- II - Pédologie et pH

C - CLIMATOLOGIE

- I - Etude des précipitations
- II - Les températures
- III - Synthèse climatologique

D - PAYSAGE VEGETAL

- I - La végétation forestière ligneuse
- II - Le milieu rural

Chapitre II : ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE

A - METHODE D'ANALYSE DE LA VEGETATION

- I - Elaboration des relevés de végétation
- II - Mise au point des tableaux de végétation
- III - Le système phytosociologique

B - VEGETATION FORESTIERE

*** LES BOIS ACIDIPHILES**

- I - Chênaies acidiphiles
- II - Chênaies acido-thermophiles
- III - Tableau comparatif des bois acidiphiles

*** LES BOIS MESOPHILES**

- I - Chênaies-charmaies mésophiles
- II - Bois thermophiles à Buis
- III - Peupleraies
- IV - Bois hygrophiles

*** LES COUPES FORESTIERES**

C - VEGETATION DES OURLETS

- I - Ourlets méso-acidiphiles
- II - Ourlets thermo-mésophiles
- III - Ourlets thermo-acidiphiles
- IV - Ourlets acidiphiles
- V - Tableau comparatif des ourlets
- VI - Annexe : Ourlet du bois thermophile à Buis

D - VEGETATION DES LANDES ET DES FOURRES

- I - Landes sèches atlantiques
- II - Landes humides
- III - Fourrés à Ajoncs d'Europe et Genêts à balais
- IV - Tableau comparatif des landes et groupements voisins
- V - Fourrés à Prunelliers
- VI - Fourré à Bourdaines

E - CLASSIFICATION DES GROUPEMENTS VEGETAUX ETUDIES

Chapitre III : ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE

A - GROUPES CHOROLOGIQUES DE LA FLORE FORESTIERE DE LA REGION DE ROCHECHOUART

- I - Espèces atlantiques
- II - Espèces méridionales
- III - Espèces thermophiles
- IV - Espèces boréales
- V - Espèces montagnardes
- VI - Espèces médio-européennes
- VII - Espèces de large répartition
- VIII - Espèces diverses

B - SPECTRE PHYTOGEOGRAPHIQUE DE LA VEGETATION FORESTIERE DE LA REGION DE ROCHECHOUART

C - SPECTRES PHYTOGEOGRAPHIQUES COMPARATIFS

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La végétation du Limousin commence à être assez bien connue, grâce au catalogue de Charles LEGENDRE, mais aussi aux nombreux et réguliers comptes rendus d'herborisation de la Société Botanique du Centre-Ouest depuis une dizaine d'années. La flore de la Haute-Vienne a fait l'objet d'une étude chorologique très détaillée dans la thèse de A. VILKS en 1974.

Points de départ indispensables, la floristique et la géographie botanique ne peuvent cependant à elles seules rendre compte réellement de la végétation d'une région. La description exacte de celle-ci, de même que son interprétation, ne peuvent être faites en effet de façon valable actuellement que par l'étude des groupements végétaux et de leurs milieux, selon les techniques de la phytosociologie et de l'écologie végétale moderne.

C'est pourquoi différentes études de phytosociologie ont été entreprises par le laboratoire de Botanique et de Cryptogamie de la Faculté de Limoges depuis une douzaine d'années. Elles ont concerné surtout jusqu'à présent la végétation de quelques grandes vallées ou de milieux prairiaux. Citons à ce sujet les importantes contributions de M. BOTINEAU (1983) à propos de la vallée de la Vienne et de C. RIVET (1987) sur la vallée de la Gartempe. En ce qui concerne les milieux prairiaux, citons les thèses de M.A BOSSELUT-RABY (1985), V. COLLET-BEDOU (1983), J.P. PERICAUD (1983) et P. THEPAULT-LARCHER (1986).

Cependant, mis à part au sein des vallées, la végétation forestière n'avait pas fait jusqu'à présent l'objet d'études phytosociologiques approfondies. C'est pourquoi il m'a été confié le soin d'analyser la végétation des milieux forestiers (bois et annexes) d'un secteur de la Haute-Vienne, celui de la région de Rochechouart et d'y mettre en évidence les groupements végétaux constitutifs.

Le secteur précis d'étude a été choisi pour plusieurs raisons :

- la publication d'une étude floristique par H. BOUBY en 1978 de la Forêt de Rochechouart et de ses secteurs limitrophes;

- la visite de certains secteurs de la Forêt de Rochechouart par la Société Botanique du Centre-Ouest lors de sa 5ème session extraordinaire dans la région de Saint-Junien et la publication d'un compte rendu dans son bulletin;

- l'existence dans ce secteur de 4 zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique : la Forêt de Rochechouart, le Château et rochers de Rochechouart, la vallée de la Gorre et du Gorret et l'Etang de la Pouge;

- la position géographique très occidentale de ce secteur aux affinités thermophiles bien affirmées.

Un des objectifs de cette étude devrait être d'apporter des compléments aux fiches d'inventaire de deux de ces zones : la Forêt de Rochechouart et la vallée de la Gorre et du Gorret.

Dans ce travail de thèse, nous proposons tout d'abord de rappeler les caractéristiques géographique, géologique et climatique de la région étudiée. Puis nous analyserons soigneusement, grâce à des tableaux de végétation, les groupements végétaux forestiers. Nous nous efforcerons de les caractériser et de les replacer dans le synsystème phytosociologique. Enfin, nous essaierons de réaliser le spectre phytogéographique de la végétation forestière de ce secteur.

Chapitre I

PRESENTATION DU MASSIF FORESTIER DE LA REGION DE ROCHECHOUART

A - GEOGRAPHIE

I - TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

Carte n° 1, page 14

La région que nous avons étudiée se situe en périphérie du département de la Haute-Vienne, dans sa partie Centre-Ouest, au contact du département de la Charente. Elle appartient à l'ensemble que les géographes appellent communément le "Plateau de Limoges" et correspond plus particulièrement à la zone occidentale de celui-ci.

SCHMITT et TIMBAL (1950) présentent le Plateau de Limoges de la façon suivante : "Dominé à l'Est par les hauts sommets de la montagne (limousine), ouvert largement à l'Ouest, le Plateau de Limoges s'étale de part et d'autre de la Vienne, entre les Monts de Châlus au Sud, le Plateau de Tulle-Uzerche (Corrèze) au Sud-Est, et les hauts sommets d'Ambazac et de Blond au Nord. Il constitue une plateforme, résultat d'une érosion très active dont les surfaces plus anciennes n'ont plus ici pour témoignage que quelques petits massifs (Nexon, Veyrac ...)."

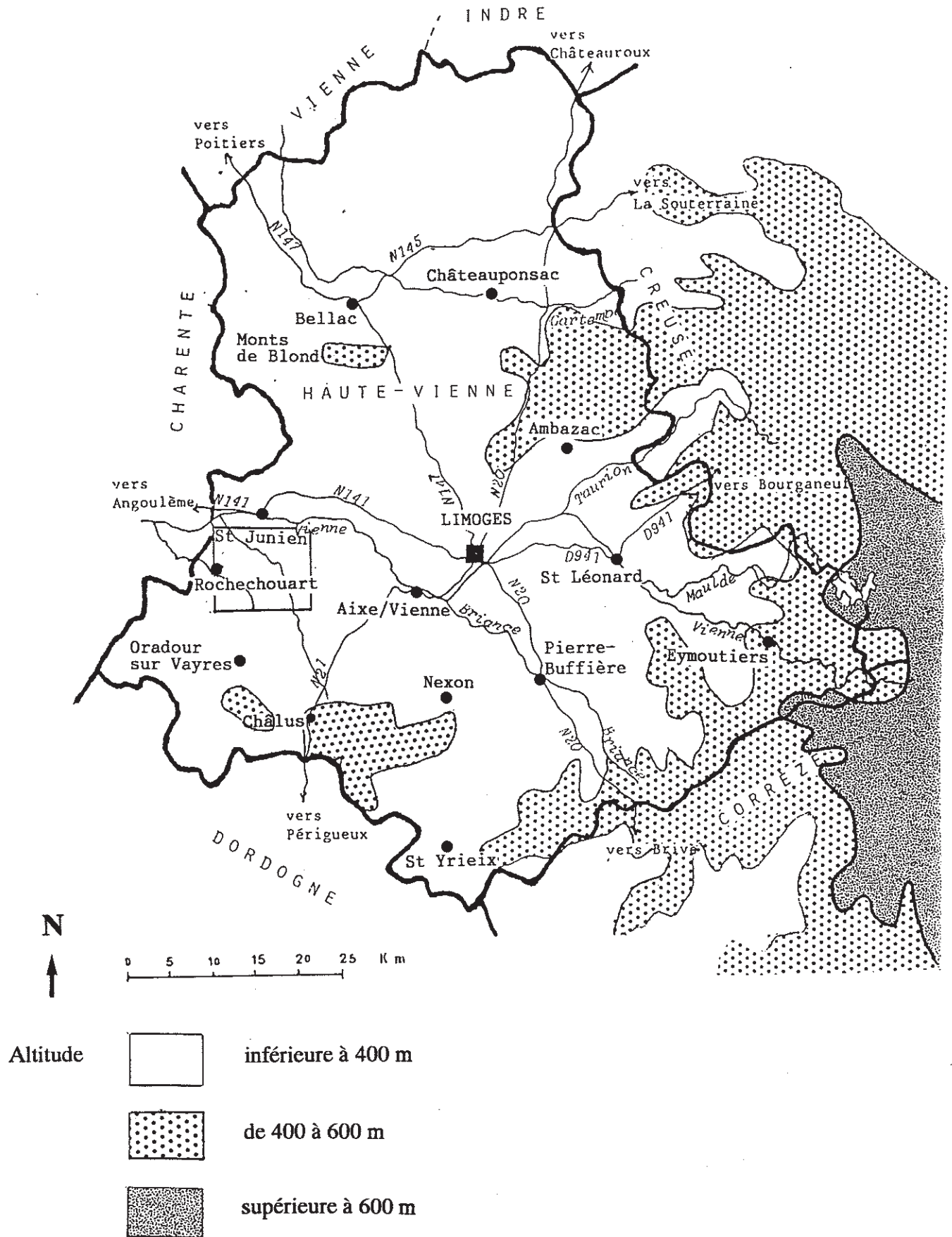
La zone occidentale du Plateau ne comporte pas dans son relief de tels massifs témoins. Le secteur qui a été plus particulièrement prospecté au point de vue de la végétation est celui des bas plateaux du Sud de la Vienne, dont l'altitude moyenne est comprise entre 200 et 300 mètres.

Ils sont drainés par la Gorre et la Graine. Ces deux rivières, aux cours presque parallèles, d'orientation Sud-Est, Nord-Ouest prennent leur source dans la zone d'altitude plus élevée dite "des Monts de Châlus", dont les plus hauts sommets ou "puys" avoisinent les 500 ou 550 m. La Gorre se jette dans la Vienne en aval de Saint-Junien, près de Saillat-sur-Vienne. La Graine, grossie de la Vayres, contourne au Sud la ville de Rochechouart, et coule au pied des rochers d'impactites sur lesquels a été construit le château. Elle se jette dans la Vienne, dans le département de la Charente, un peu en aval de Chabanais.

Dans cette région existent quelques étangs : il en est de petits dans le bassin de la Graine, et deux de surface beaucoup plus importante, l'un formé par le barrage de la Graine au Sud de Rochechouart et l'autre formé par le barrage d'un affluent de la Gorre (le Gorret) au Sud de Saint-Auvent.

Carte n° 1

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA REGION ETUDIEE



II - RESEAU ROUTIER

Une seule grande voie de communication traverse du Nord au Sud ces plateaux : c'est la D 675 (Bellac - Rochechouart par Saint-Junien) puis la D 901 (de Rochechouart à Saint-Yrieix la Perche) dite "route arédiennne" ou "route Richard Coeur de Lion".

On peut encore citer l'itinéraire de moindre trafic : la D 10. A partir d'Aixe-sur-Vienne, elle rejoint Rochechouart par Cognac la Forêt.

L'Habitat est très dispersé. Mis à part Saint-Junien (10962 habitants) bien au Nord de notre secteur d'étude, la zone occidentale du Plateau de Limoges ne comporte pas de grandes villes. Rochechouart, bien qu'ayant une population plus faible que Saint-Junien, de quelques milliers d'habitants seulement (4053 habitants), est le siège d'une sous-préfecture de la Haute-Vienne.

En dehors de Rochechouart, il n'existe pas beaucoup de gros bourg, mis à part Saint-Laurent sur Gorre (1582 habitants) et Oradour sur Vayres (1825 habitants) qui sont les deux chefs-lieux de canton au Sud de notre zone d'étude et dont la population reste modeste.

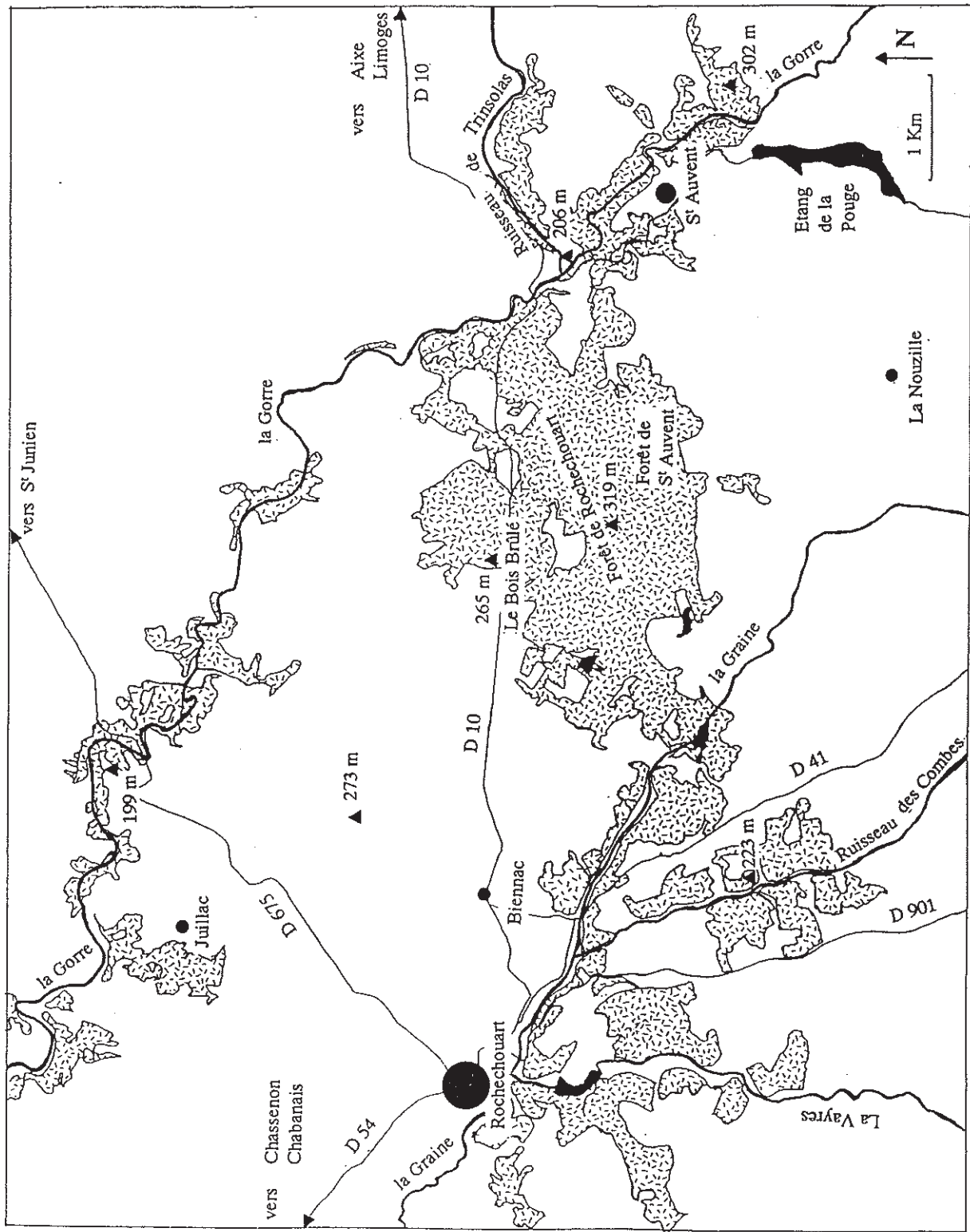
III - LIMITES D'ETUDE DE LA ZONE PROSPECTEE

Carte n° 2, page 16

Notre secteur d'étude est constitué principalement : par le massif boisé formé de la Forêt de Rochechouart et la Forêt de Saint-Auvent; on peut y ajouter une portion de la vallée de la Gorre allant de "la Petite Forge" près de Saillat-sur-Vienne (au Nord-Ouest) jusqu'au bourg de Saint-Auvent, mais aussi les bois des vallées de la Graine, de la Vayres et du ruisseau des Combes, ces trois cours d'eau se rejoignant vers Rochechouart.

La superficie de la Forêt de Rochechouart est approximativement de 750 hectares. D'un point de vue administratif, la Forêt est située pour environ les 3/4 de sa superficie (districts occidental et septentrional) sur le territoire de la commune de Rochechouart. Le quart restant se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Auvent. La Forêt de Rochechouart n'est pas domaniale, c'est une mosaïque de propriétés privées.

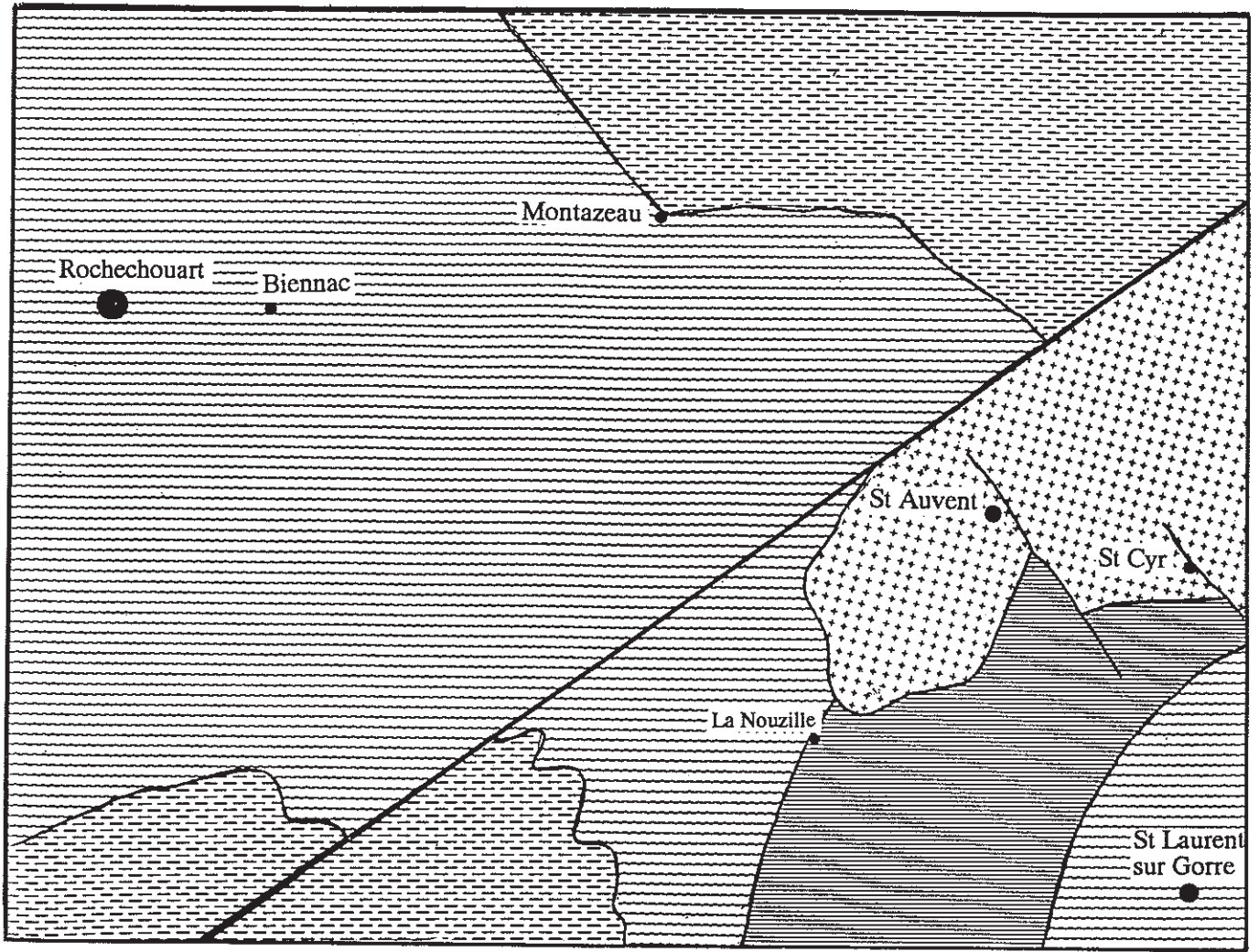
L'ensemble de la dition correspond à trois cantons différents : ceux de Rochechouart, Saint-Laurent-sur-Gorre et Saint-Junien.



Carte n° 2

LES BOIS DU PAYS DE ROCHECHOUART : SECTEUR PROSPECTE

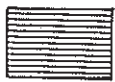
Carte n° 3
CARTE GEOLOGIQUE DE LA REGION DE ROCHECHOUART



Roches métamorphiques



orthogneiss à biotite

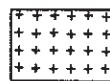


orthogneiss à hornblende verte



Paragneiss micacé

Roches granitiques



granite à 2 micas
= leucogranite de Cognac la Forêt



Faille de Nantiat



2 km

L'énergie, équivalente à celle libérée par 300000 mégatonnes de TNT, a soumis le socle à une compression brutale qu'on peut qualifier de métamorphisme de choc. Il en est résulté une éjection des matériaux fracturés et fondus, et une excavation du cratère. A notre époque, l'érosion a pratiquement effacé la cicatrice de cet impact.

Les impactites ou "brèches" sont des pierres très souvent alvéolées. Elles sont constituées d'éléments anguleux correspondant à des fragments arrachés au socle (granites, gneiss, leptinites, microgranites ...) unis par un ciment élastique plus ou moins abondant et parfois par un ciment vitreux. Il existe ici ou là quelques affleurements d'impactites dans la région, notamment au pied du Château de Rochechouart.

En résumé, l'ensemble des bois étudiés (carte n° 2, page 16) correspond pratiquement à la zone géologique d'orthogneiss à biotite mais aussi pour une petite partie (région de Saint-Auvent) à l'extrémité du massif granitique de Cognac-la-Forêt.

II - PEDOLOGIE et pH

La lecture du carton édaphologique de la carte de la végétation de la France (Limoges, n° 51) montre que les sols de la partie Ouest de notre secteur d'étude sont de deux types : des sols bruns acides alternant avec des sols bruns lessivés. Dans la partie Est, il s'agit surtout de sols lessivés.

L'étude du pH des sols réalisée par H. BOUBY (1978) avait montré que l'amplitude ionique enregistrée était faible, tous les résultats étant compris entre pH 4 et pH 5, avec une moyenne de 4,5.

Ainsi, partout le sol semble assez nettement acide. Cela sera confirmé dans l'analyse forestière ou botanique, par une large domination des espèces acidiphiles ou acidiclinales.

C - CLIMATOLOGIE

Dans un premier temps, nous allons rappeler les principales caractéristiques de la climatologie de la Haute-Vienne, déjà étudiée à plusieurs reprises.

Le département de la Haute-Vienne se trouve à un carrefour climatique qui se manifeste par de grandes et fréquentes variations du temps, que ce soit au niveau de la pluviométrie ou des températures. Il s'agit d'un climat de transition résultant de plusieurs influences :

- une influence océanique responsable des précipitations; les vents les plus fréquents soufflent du quart Sud-Ouest de l'horizon, sont liés à des perturbations et apportent la pluie. Il y a un maximum de précipitations en saison froide, mais il y a peu d'écart entre la saison la plus arrosée et la saison sèche.

- une influence légèrement montagnarde continentale, par la présence de zones d'altitude relativement élevées, ce qui se traduit par d'assez fortes amplitudes de température (par ex : la température diminue de 0,6°C lorsqu'on s'élève de 100 m).

Sur l'ensemble du territoire, l'influence océanique reste prédominante; celle-ci se trouve néanmoins fortement altérée par la topographie très variée de la région ainsi que l'humidité si bien conservée par le sol siliceux, et qui modifient fréquemment le caractère moyen des saisons (on a pu enregistrer dans une même journée des écarts thermiques allant de 0 à 20°C).

La région de Rochechouart se situe en limite Ouest du département de la Haute-Vienne, au confins de la Charente, dans une région de bas plateaux très ouverts à l'influence océanique. De ce fait, elle bénéficie vraisemblablement de conditions climatiques différentes de celles qui caractérisent généralement le département entier.

Il nous a donc paru utile d'analyser les facteurs responsables du microclimat de cette région.

A cet effet, nous avons sélectionné quelques stations entrant dans le réseau départemental de météorologie. Il s'agit de celle de Rochechouart, correspondant

directement à notre zone d'étude, bien qu'un peu excentrée, et de 3 autres stations situées dans la vallée de la Vienne : d'une part Saint-Junien toute proche de la dition et d'autre part Aixe-sur-Vienne et Limoges, respectivement à environ 20 et 30 km à l'Est du secteur d'étude.

Ces 4 stations nous ont fourni des renseignements concernant les précipitations. Par contre, les données thermométriques n'ont pu être fournies que par les stations de Rochechouart et Limoges.

Les données climatologiques nous ont été fournies très aimablement par le Centre Départemental de Météorologie (Météo France) de l'aérodrome de Limoges-Bellegarde qu'il nous est agréable de remercier ici pour son aide précieuse. Précisons enfin, que les périodes d'observations climatologiques ne sont malheureusement pas les mêmes pour les 4 stations. Leur longueur varie de 26 années pour Rochechouart (1967-1992) et Aixe-sur-Vienne (1963-1988) à 44 années pour Limoges (1949-1992). La période d'observation est de 32 ans (1961-1992) pour Saint-Junien.

I - ETUDE DES PRECIPITATIONS

1 - Hauteur des précipitations (Tableau n° 1, page 22)

Le total annuel des précipitations pour Saint-Junien et Rochechouart est identique et égal à 867 mm. Ce chiffre est relativement faible comparé à la moyenne des précipitations calculées pour le département et se situant aux environs de 1000 mm par an.

Les stations d'Aixe-sur-Vienne et de Limoges, situées plus à l'Est et à une altitude relativement plus élevée (290 m pour Aixe-sur-Vienne et 402 m pour Limoges) présentent des hauteurs de précipitations supérieures : 944 mm et 950 mm.

2 - Répartition mensuelle des pluies

Le mois le plus pluvieux se situe, pour les stations de Saint-Junien, d'Aixe-sur-Vienne et de Limoges, respectivement en Novembre, Janvier et Décembre.

Il en est tout autrement pour Rochechouart où c'est le mois de Mai qui montre la hauteur mensuelle de précipitation la plus élevée.

Par contre, le mois le plus sec est le mois de Juillet pour les 4 stations.

STATIONS (années)	Altitude		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total annuel
Saint-Junien (1961-1992)	H	180 m	87,5	71,3	71,5	68,5	84,1	56	46	59,1	70,3	75,2	89,9	87,7	867,2
	J		15,2	12,4	12,9	12,1	13,3	10,1	7	8,7	9,5	11,8	13,4	13,5	
Rochechouart (1967-1992)	H	265 m	86,7	72,4	72,3	70,9	87,6	62,5	40,8	54,3	67,4	82,9	84,4	85	867,3
	J		16	13,5	13,5	12,7	14	10,6	7,6	9,4	10	11,9	13,1	13,5	
Aixe / Vienne (1963-1988)	H	290 m	93,6	78,8	84	68,4	87,9	68,8	52,2	75	77,1	79,1	89	92,8	944
Limoges (1942-1992)	H	402 m	87	79,3	76,1	71,9	84,6	71,5	59	76,2	78,6	80,8	87,2	95,1	950,6
	J		16,7	14,9	15,5	15,1	15,5	13,4	10,8	12,4	12,4	13,8	16,1	16,8	

Tableau n° 1 : PRECIPITATIONS MOYENNES en mm

H : hauteur moyenne mensuelle des précipitations en mm
 J : nombre de jours de précipitations

3 - Répartition saisonnière des pluies (Tableau n° 2 ci-dessous)

A partir du tableau des précipitations mensuelles moyennes, nous avons calculé la pluviométrie saisonnière en additionnant les valeurs des 3 mois de chaque saison :

- Hiver (**H**) = Décembre + Janvier + Février
- Printemps (**P**) = Mars + Avril + Mai
- Eté (**E**) = Juin + Juillet + Août
- Automne (**A**) = Septembre + Octobre + Novembre

Tableau n° 2 : REGIME PLUVIOMETRIQUE

Saisons Stations	H	P	E	A	Régime Pluviométrique
Saint-Junien	28,4	25,8	18,6	27,1	H A P E
Rochechouart	28,1	26,6	18,2	27,1	H A P E
Aixe-sur-Vienne	28,1	25,4	20,8	26	H A P E
Limoges	27,5	24,5	21,7	25,9	H A P E

Le résultat obtenu en hauteur de précipitation saisonnière est exprimé en millimètres. Nous avons rapporté ce chiffre au total des précipitations annuelles et calculé le pourcentage. Le régime pluviométrique (indiqué dans la colonne de droite du tableau) se déduit de la lecture des précipitations saisonnières dans un ordre décroissant.

Pour l'ensemble des stations, le régime pluviométrique est de type **H A P E** (précipitations les plus abondantes en hiver et les plus faibles en été) : c'est un **régime de type océanique**.

4 - Nombre de jours de précipitations

On compte 140 jours de précipitations à Saint-Junien et 146 à Rochechouart. Ce chiffre est un peu plus élevé à Limoges où il est de 173. Nous n'avons pas pu disposer de chiffres pour Aixe-sur-Vienne.

II - LES TEMPERATURES (Tableau n° 3, page 25)

Nous avons étudié les températures minimales moyennes de la station de Rochechouart qui correspond précisément à la région étudiée et nous les avons comparées à celles de Limoges, station située beaucoup plus à l'Est et à une altitude supérieure.

Les moyennes mensuelles sont de 4,4 à 19,2°C pour Rochechouart et de 3,5 à 18,4°C pour Limoges. On note une différence d'un peu plus d'un demi degré (11,3 et 10,7) entre l'une et l'autre des stations, en ce qui concerne les moyennes annuelles. Cet écart de température est loin d'être négligeable entre ces deux stations dont la différence d'altitude est d'environ 150 m alors qu'elles ne sont distantes que d'une cinquantaine de kilomètres.

Le nombre de jours de gelée est de 45 à Rochechouart, par contre, on en trouve près de 60 à Limoges.

III - SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE

1 - Diagrammes ombrothermiques (Planche n° 1, page 26)

Ils ont été institués par H. GAUSSEN et mettent en évidence d'éventuelles périodes de sécheresse.

La technique consiste à reporter les courbes des régimes thermiques et pluviométriques sur le même graphique :

- en abscisses, les mois de l'année, de Janvier (J) à Décembre (D)
- en ordonnées, les précipitations moyennes mensuelles en millimètres (P) et les températures moyennes mensuelles en degrés centigrade (T).

La convention graphique choisie par GAUSSEN est que l'échelle des températures est le double de celle des précipitations, ce qui permet de considérer comme période de sécheresse toute la partie pour laquelle la courbe des températures croise celle des précipitations; on parlera de saison humide dans le cas inverse.

On peut noter qu'il n'y a pas de vraie période de sécheresse dans les deux stations étudiées, même si pour celle de Rochechouart la courbe de précipitations est très proche de celle des températures, l'été étant assez sec. Les deux courbes sont bien plus éloignées l'une de l'autre pour le diagramme correspondant à la station de Limoges.

* Températures moyennes en °C

STATIONS (Altitude)	ANNEES	J	F	M	A	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
Rochechouart (265 m)	1967-1992	4,4	5,4	7,3	9,6	13,2	16,5	19,2	18,6	15,8	12,2	7,7	4,9			11,3
Limoges (402 m)	1949-1992	3,5	4,6	6,9	9,3	12,8	16	18,4	18	15,8	11,6	7,1	4,5			10,7

* Nombre de jours de gelée

STATIONS (Altitude)	ANNEES	J	F	M	A	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
Rochechouart (265 m)	1967-1992	10,2	8,6	5,9	2,5	0,1	0	0	0	0	0	0,08	0,9	6,3	10,6	45,3
Limoges (402 m)	1949-1992	13,2	11,6	8,5	3,6	0,6	0	0	0	0	0	0,09	1,7	6,8	11,7	57,8

Tableau n° 3 : TEMPERATURES MOYENNES ET NOMBRE DE JOURS DE GELEE

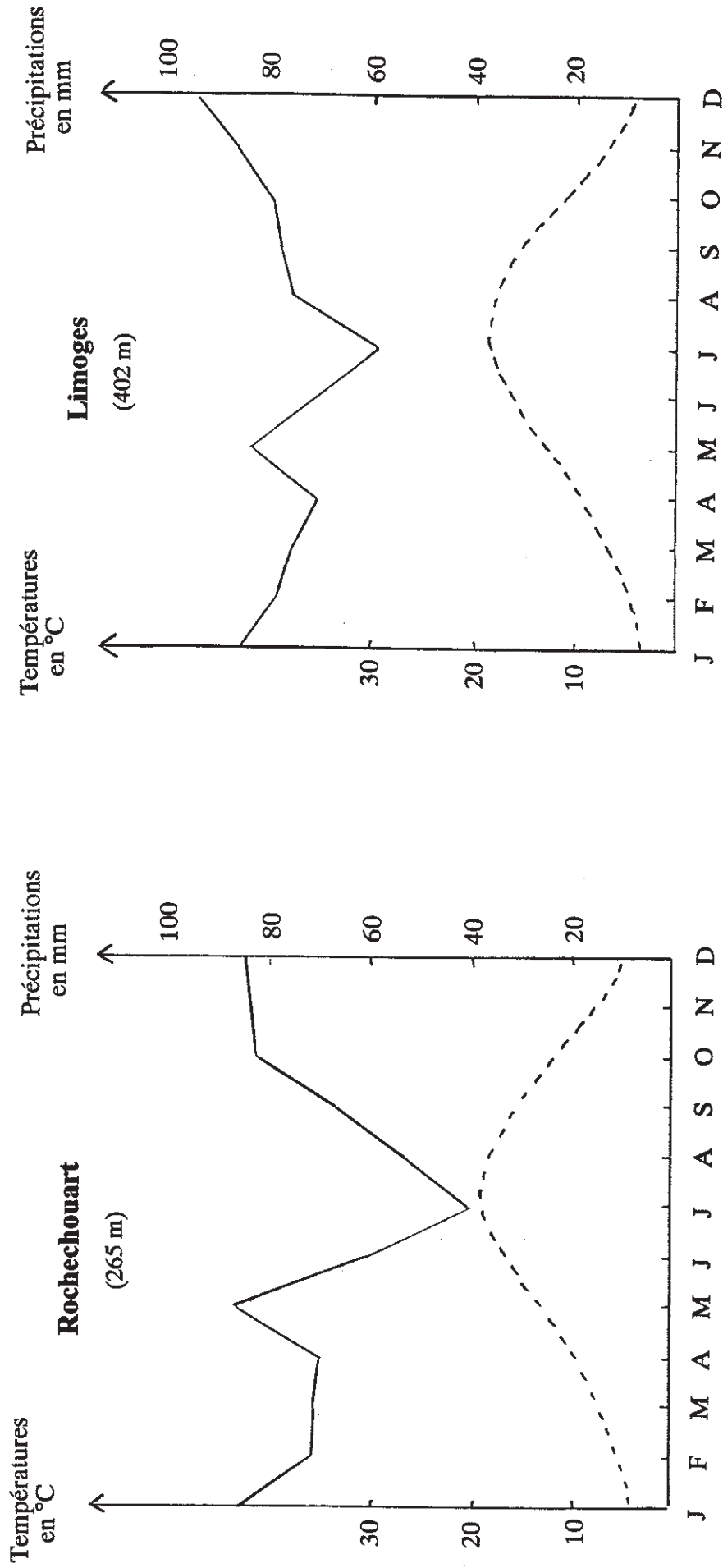


Planche n° 1

DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES

On note d'autre part que la courbe des précipitations se présente de façon générale en forme de V (les sommets des branches du V correspondant aux mois de Janvier et de Décembre, et le creux représentant le mois de Juillet). Ceci traduit le caractère océanique du climat et confirme le régime pluviométrique déjà analysé plus haut. La profondeur de la cuvette formée par le V est plus importante à Rochechouart qu'à Limoges en raison de la différence plus accentuée entre les précipitations hivernales et estivales.

Cependant apparaît en mai un pic aussi bien dans la courbe de Limoges que dans celle de Rochechouart, celui-ci est beaucoup plus accentué à Rochechouart (les précipitations de mai étant les plus abondantes). Cette remontée des précipitations au printemps, mais aussi un peu à l'automne, apporte une certaine irrégularité dans le tracé des courbes de précipitations qui prend une forme en dents de scie témoignant de l'atténuation du caractère océanique du climat dans cette région du Limousin.

2 - Indices climatiques

* Indice d'aridité de E. De MARTONNE (A)

Il est donné par la formule

$$A = \frac{P}{T + 10}$$

P = pluviométrie moyenne annuelle (en mm)

T = température moyenne annuelle (en °C)

L'indice calculé pour nos deux stations est de :

- 40,7 pour Rochechouart

- 45,9 pour Limoges

A est d'autant plus bas que le climat est aride : précipitations faibles et températures élevées.

Une valeur de $A > 40$ indique une influence océanique, alors qu'une valeur de $A < 40$ prouve une influence continentale. Notre zone d'étude se trouve donc dans un climat océanique, c'est-à-dire humide.

* Indice de continentalité ou d'océanité d'AMMAN (H)

Il apprécie l'hygrométrie qui, selon son auteur, est "directement proportionnelle à la quantité de précipitations et à la température et inversement proportionnelle à l'étendue des variations de cette dernière".

H est défini par la formule :

$$H = \frac{P \times T}{t_c - t_f}$$

P = précipitations moyennes annuelles (en cm)

T = température moyenne annuelle (en °C)

t_c = température moyenne du mois le plus chaud (en °C)

t_f = température moyenne du mois le plus froid (en °C)

En milieu océanique tempéré, l'hygrométrie est supérieure à 50.

Les chiffres sont de : - 66,2 pour Rochechouart
 - 68,3 pour Limoges.

Cela confirme le **caractère océanique** déjà montré par l'indice de De MARTONNE, mais aussi par le régime pluviométrique.

CONCLUSION

Les caractères du climat de la région étudiée correspondant à la station de Rochechouart sont confirmés par l'appartenance de ce secteur de la Haute-Vienne à la zone climatique n° 8 proposée par A. VILKS (1974) et à la zone climatique n° 5 définie par l'atlas agroclimatique du Limousin :

- températures clémentes
- précipitations assez faibles et peu nombreuses
- très peu de chutes de neige
- très peu de brouillards
- très peu d'orages.

D - PAYSAGE VEGETAL

I - LA VEGETATION FORESTIERE LIGNEUSE

(BOUBY, 1978 et VERYNAUD, 1981)

1 - Espèces naturelles

La végétation forestière est nettement marquée par la présence du Châtaignier (*Castanea sativa*). On admet qu'il fut introduit d'Asie Mineure en Europe il y a environ 2500 ans. Il est devenu l'arbre de la région limousine par excellence et le symbole de cette région forestière : "la châtaigneraie limousine". On l'y trouve presque toujours en taillis (très rarement en futaie) avec ça et là des individus adultes, de moins en moins nombreux d'ailleurs, car décimés par la maladie qui ne semble frapper les arbres qu'à partir d'un certain stade de développement, les taillis restant sains. Le Châtaignier est l'arbre des versants et des combes d'altitude moyenne exposés au Nord ou à l'Est.

Mais ce sont surtout les chênes qui forment le fond de la végétation forestière. Il s'agit du Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et du Chêne sessile (*Quercus petraea*) répartis dans ce secteur du Limousin en quantités à peu près égales, ce qui ne correspond pas à l'ensemble du département, où le Chêne pédonculé domine très largement. L'explication tient au fait que le Chêne sessile ne peut se développer en peuplements importants qu'à l'intérieur de vastes massifs; c'est bien le cas ici dans la Forêt de Rochechouart.

D'autres essences sont bien représentées également et forment des faciès localisés.

Le Bouleau (*Betula pendula*) se développe sur les buttes sèches ou dans les fonds humides.

Le Charme (*Carpinus betulus*) est fréquent en Forêt de Rochechouart, mais n'y constitue que rarement des peuplements denses ou quasi-exclusifs assimilables à la charmaie. Il caractérise des stations fraîches et humides.

L'Aulne ou Vergne (*Alnus glutinosa*) se rencontre également de façon sporadique en forêt où l'on ne trouve qu'exceptionnellement de véritables aulnaies. En effet, cette espèce se rencontre plutôt dans la région sur les bords humides ou marécageux des rivières.

2 - Espèces introduites (reboisement)

Actuellement une grande partie de la Forêt de Rochechouart a été déboisée et replantée en conifères. Cela concerne surtout la zone centrale de la forêt.

Ces plantations sont assez récentes, denses et relativement étendues, en vue de leur exploitation. Les principales essences plantées sont les Pins sylvestre et maritime (*Pinus sylvestris* et *Pinus pinaster*), mais aussi le "Sapin de Douglas" (*Pseudotsuga menziesii*). Le Douglas est de plus en plus employé comme essence de reboisement à cause de sa croissance extrêmement rapide.

Plus rarement, on rencontre le Sapin (*Abies alba*), le Mélèze d'Europe (*Larix decidua*), l'Epicéa commun (*Picea excelsa*), le Pin du Lord (*Pinus strobus*) ou encore l'If (*Taxus baccata*).

Les plantations les plus anciennes sont constituées de Pins sylvestres et maritimes. Les conifères se régénèrent naturellement en Forêt de Rochechouart. C'est par pieds isolés qu'on les rencontre le plus fréquemment, avec en premier lieu le Pin sylvestre; puis viennent le Douglas, le Pin du Lord et l'If.

Il nous a été difficile d'obtenir des renseignements concernant la gestion de ces milieux forestiers, sans doute parce qu'il s'agit de trop nombreuses propriétés privées de faible superficie.

II - LE MILIEU RURAL

Autour des zones forestières, le paysage se présente sous la forme d'un bocage atypique à Chêne pédonculé, formé de boqueteaux ou petits bois (Chênes, Châtaigniers, Hêtres, Bouleaux) traités en taillis alternant avec des parcelles de prairies ou de cultures. Les véritables haies sont rares et ne se rencontrent que dans les fonds de vallons entourant les prairies permanentes.

L'élevage à l'herbe est prédominant, comme dans tout le reste du Limousin. Il s'agit de bovins et ovins. Cependant, dans ce secteur Sud-Ouest de la Haute-Vienne, le troupeau bovin est constitué d'un grand nombre de vaches laitières (de race normande principalement), ce qui représente un tiers de la production laitière du département. Les ovins, qui constituent en général un élevage secondaire, représentent ici une part importante du cheptel, soit près de 40%.

Les animaux paissent dans des prairies permanentes ou artificielles. Les prairies artificielles semées pour la récolte du fourrage sont en progression. Il en est de même pour le maïs, dont la surface cultivée a presque triplé en l'espace d'une dizaine d'années. L'orientation de cette culture change, autrefois ramassé pour les grains, le maïs est aujourd'hui ensilé et donné aux bovins pendant l'hiver. Au contraire, les autres céréales stagnent ou même régressent, mis à part le blé qui semble se maintenir.

Dans les vergers, l'arbre le plus cultivé reste le pommier, mais les véritables pommeraies restent rares bien qu'elles soient en extension. Au fil des ans, l'agriculture a profondément changé avec l'abandon de certaines cultures : les pommes de terre et les légumes frais, un peu de vigne et les nombreuses châtaigneraies ont presque disparu. La production de ces aliments correspondait à un souci d'auto-suffisance alimentaire.

Dans cette partie du Limousin, les exploitations agricoles sont de petite taille, la S.A.U. (surface agricole utilisée) variant autour de 20 ha. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne régionale, mais a l'avantage de ralentir l'exode rural; en effet, les agriculteurs représentent encore 20% de la population active.

Chapitre II

ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE

A - METHODE D'ANALYSE DE LA VEGETATION

La phytosociologie, partie de la botanique, se différencie de celle-ci par le fait qu'elle n'étudie pas seulement les plantes mais des ensembles de plantes réunies en une station donnée par des facteurs écologiques communs.

C'est BRAUN-BLANQUET qui, à la fin du XIX^{ème} siècle, a mis au point une méthode permettant l'étude de ces groupes écologiques. C'est à l'aide de cette méthode, reprise par B. de FOUCAULT en 1986, que nous avons réalisé l'étude de la végétation forestière et préforestière de la région de Rochechouart.

I - ELABORATION DES RELEVES DE VEGETATION

Chaque relevé doit être effectué dans une zone homogène, aussi bien au niveau de la composition floristique qu'au niveau écologique.

Dans cette zone, on étudie plus précisément une aire appelée "aire minimale" au-delà de laquelle le nombre d'espèces rencontrées n'augmente pratiquement plus. Cette surface minimale peut être très différente suivant le milieu écologique étudié. Elle peut atteindre 400 m² pour les bois, tandis que pour les landes, la surface minimale est comprise entre 10 et 100 m². Dans le cas des ourlets, on parle de relevés linéaires, la surface correspondant alors à une longue bande.

Pour chaque relevé une fiche est établie. Sur le recto de cette fiche on note divers renseignements :

- numéro du relevé
- date
- localisation précise
- topographie (pente, orientation)
- type de formation végétale et parfois contacts
- superficie (en m²)
- hauteur (en m) et recouvrement (en %) des différentes strates :
 - A : strate arborescente, hauteur > 10 m
 - a1 : strate arbustive haute, de 5 à 10 m
 - a2 : strate arbustive basse, de 1,5 à 5 m

H : strate herbacée
M : strate muscinale
L : lichens

Sur le verso de la fiche, on établit la liste floristique strate par strate. C'est une liste à la fois qualitative et quantitative, puisque chaque espèce est affectée de deux coefficients :

* le premier est un coefficient quantitatif d'**abondance - dominance**

5 :	recouvrement de l'espèce > 75% de la surface
4 :	" " compris entre 50 et 75%
3 :	" " " 25 et 50%
2 :	" " " 10 et 25%
1 :	" " " 5 et 10%
+	" " < 5%

i correspond à un individu isolé

* le second coefficient indique le **degré de sociabilité**

5 : peuplements très denses, presque purs
4 : grandes colonies
3 : groupes étendus (petits peuplements serrés)
2 : groupes restreints (la plante poussant en touffes)
1 : individus dispersés possédant des tiges isolées

La **potentialité** des espèces ligneuses est indiquée par "juv" qui regroupe les jeunes individus et les plantules.

II - MISE AU POINT DES TABLEAUX DE VEGETATION

Ils permettent une comparaison plus aisée des relevés, le but étant de mettre en évidence des associations végétales.

1 - Le tableau brut

Il est obtenu en recopiant les relevés paraissant correspondre au même groupe écologique : tableau de forêts, tableau d'ourlets ...

2 - Les tableaux provisoires

A partir des tableaux bruts, on essaie de rapprocher les espèces qui présentent des affinités entre elles, c'est-à-dire celles qui apparaissent simultanément dans un certain nombre de relevés. Cette recherche va de pair avec la mise en évidence des groupes de relevés floristiquement plus proches entre eux qu'ils ne le sont avec les autres. Cela nous permettra de scinder le tableau initial en plusieurs tableaux intermédiaires (bois acidiphiles, bois mésophiles ...).

A partir de ces nouveaux tableaux, on va opérer des permutations de lignes et de colonnes, afin de rapprocher espèces et relevés.

L'ordre de représentation des différents groupes suit la classification phytosociologique (voir paragraphe suivant) et respecte les différentes strates éventuelles.

La permutation des colonnes permet de mettre en évidence des tendances ou des faciès particuliers.

3 - Le tableau définitif

Il représente l'aboutissement des modifications précédentes. Les espèces sont rangées dans les tableaux de végétation selon leur coefficient de présence "CP", qui définit le pourcentage de relevés dans lesquels l'espèce est observée.

V	caractérise une espèce présente dans + de 80% des relevés			
IV	"	"	60 à 80%	"
III	"	"	40 à 60%	"
II	"	"	20 à 40%	"
I	"	"	10 à 20%	"
+	"	"	- de 10%	"

Le coefficient de présence, pour chaque espèce, est noté en chiffres romains dans la colonne de droite des tableaux de végétation. Il caractérisera ces formations végétales dans les tableaux synthétiques. Lorsque le nombre de relevés est faible (inférieur à 10), ce coefficient doit être noté en chiffres arabes.

III - LE SYSTEME PHYTOSOCIOLOGIQUE

Il s'agit d'un classement des groupements végétaux en un système hiérarchique d'unités phytosociologiques emboîtées les unes dans les autres.

- L'unité de base de ce système est l'**association végétale**. Elle se définit comme une combinaison originale d'espèces. La dénomination de cette association est formée à partir de l'espèce caractéristique du groupement suivie de la terminaison "**-etum**". Elle peut présenter des unités hiérarchiques inférieures qui constituent des **variantes** s'isolant du fait des variations écologiques ponctuelles.

- Les associations ayant un grand nombre d'espèces en commun et des exigences écologiques comparables (ex : humidité plus ou moins importante du substrat) sont regroupées en **alliance** de terminologie en "**-ion**".

Les alliances peuvent quelquefois être subdivisées en **sous-alliances** à terminologie en "**-enion**".

- Les alliances sont à leur tour regroupées en **ordre** selon des critères essentiellement phytogéographiques. La terminaison se fait en "**-etalia**".

- L'unité supérieure est la **classe**, de terminologie en "**-etea**". Elle définit les différentes formations végétales (bois, coupes forestières, landes ...).

Dans les tableaux de végétation, l'ordre de représentation des différents groupes suit la classification phytosociologique :

- . combinaison caractéristique (définie par le rapprochement de 3 ou 4 espèces dominantes),
- . éventuellement, différentielles de variante,
- . espèces des unités supérieures (alliance, ordre ou classe) auxquelles appartient l'association végétale,
- . les compagnes qui regroupent les espèces appartenant à d'autres unités phytosociologiques.

* REMARQUES

. Par souci de clarté, nous avons supprimé des tableaux les espèces rencontrées dans un seul relevé (ou dans moins de 10% des relevés); elles sont appelées espèces accidentelles.

. Nous avons employé le terme de groupement végétal lorsque la combinaison caractéristique d'espèces ne correspondait à aucune association définie phytosociologiquement.

. Pour quelques plantes, en particulier la Ronce, l'espèce sera notée *Rubus sp.* en raison de difficultés d'identification.

* NOMENCLATURE

La nomenclature des espèces végétales rencontrées est tirée de "l'Index synonymique de la Flore des régions occidentales de la France (plantes vasculaires)" de P. DUPONT, 1986.

En ce qui concerne les bryophytes, c'est l'ouvrage de R.B. PIERROT, 1982 : "Les bryophytes du Centre-Ouest : classification, détermination, répartition." qui nous a servi de référence.

B - VEGETATION FORESTIERE

LES BOIS ACIDIPHILES

I - CHENAIES ACIDIPHILES

Tableau I, page 43 et Carte n° 4, page 44

Elles constituent l'aspect principal des massifs boisés de la région de Rochechouart, en raison du fait que ce tableau est le plus développé (52 relevés) et que ces relevés sont répartis régulièrement dans toute la région. Le nombre moyen d'espèces par relevé est faible, allant de 8 à 26 (en moyenne 17), ce qui s'explique par le fait que la chênaie acidiphile s'installe sur un substrat pauvre et acide, donc peu favorable à la diversification des espèces. La mise en évidence de faciès différents au sein du tableau se fait davantage par les espèces ligneuses que par la strate herbacée qui est très homogène.

Les bois se présentent principalement sous la forme de taillis de 15 à 18 m de hauteur. Les futaies (de hauteur supérieure, 20 à 25 m) sont plus rares et sont composées de Chênes pédonculés. Très souvent, sous la futaie, se développe un taillis de Châtaigniers, de Charmes ...

Il existe enfin, mais très rarement, quelques anciennes châtaigneraies à fruits, souvent transformées en taillis parce que ces arbres sont atteints à l'âge adulte d'une maladie cryptogamique, "l'encre".

La localisation des relevés s'effectue de façon homogène sur l'ensemble du secteur étudié. Cependant nous aurons l'occasion, au cours de l'analyse botanique de ces peuplements, de mettre en évidence deux faciès principaux : l'un à Charme, l'autre à Chêne sessile.

Les relevés à Charme ont été faits principalement dans la vallée de la Gorre ou du ruisseau des Combes.

Les relevés correspondant au faciès à Chêne sessile ont été réalisés à l'intérieur de la Forêt de Rochechouart (le Chêne sessile étant souvent plus fréquent dans les grands massifs forestiers).

1 - Composition floristique

a - Strate ligneuse

La strate arborescente (15 à 25 m) a un recouvrement moyen de 70%. Ces bois sont essentiellement des chênaies à **Chêne pédonculé** (*Quercus robur*) qui correspondent au climax de la région.



*Chênaie acidiphile
avec sa strate herbacée*

Le Chêne pédonculé est souvent associé au **Châtaignier** (*Castanea sativa*). Il peut aussi exister sous forme de taillis dans la strate arbustive haute. Assez régulièrement s'associe aux deux précédentes espèces le **Bouleau** (*Betula pendula*), espèce pionnière et héliophile. Nous n'avons pu observer que deux bétulaies pures marquant les premiers stades de colonisation de friches.

Deux faciès s'observent localement :

- le premier est une chênaie-charmaie. Il se situe dans des vallées parce que le **Charme** (*Carpinus betulus*) a besoin d'un terrain plus riche et plus humide. C'est d'autre part une espèce sciaphile, le Charme se développant à l'abri des grands Chênes.

- le second est un faciès à **Chêne sessile** (*Quercus petraea*). Les Chênes sessiles ne sont pas très nombreux et toujours en mélange avec le Chêne pédonculé, nettement plus abondant.

Le **Hêtre** (*Fagus sylvatica*) est rare en Forêt de Rochechouart et on ne l'observe qu'à un stade de développement peu avancé (arbustes et jeunes individus).

Il y a de grandes variations dans le recouvrement de la strate arbustive qui est en moyenne de 24%. Elle est dominée par trois espèces. Deux d'entre elles sont caractéristiques de la chênaie acidiphile; il s'agit de la **Bourdaie** (*Frangula alnus*), qui est fréquente, et du **Houx** (*Ilex aquifolium*) qui se montre abondant dans certaines stations. Elles sont accompagnées d'une espèce plus mésophile : le **Noisetier** (*Corylus avellana*).

b - Strate herbacée

La strate herbacée est relativement peu développée, ce qui pourrait être dû au couvert important de la strate ligneuse. Elle a un recouvrement moyen de 52%. D'autre part, elle est d'une grande homogénéité.

La physionomie du sous-bois est donnée par le groupe des espèces caractéristiques de la chênaie acidiphile. La Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est omniprésente et ses feuilles forment une strate intermédiaire dominant les plantes herbacées. Au ras du sol, s'étale la forme végétative du Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*). Les graminées ont un coefficient de présence significatif, avec surtout la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et la Houlque molle (*Holcus mollis*) : ces deux espèces n'ont pas tout à fait la même écologie, *Deschampsia flexuosa* préférant les sols plus acides et plus secs. On rencontre encore de façon régulière la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) et plus ponctuellement *Carex pilulifera* et *Melampyrum pratense*.

Dans le tableau, figurent quelques espèces thermophiles mais elles sont très discrètes, mis à part le Brachyopode penné (*Brachypodium pinnatum*) qui semble avoir conquis tous les milieux de la région de Rochechouart.

Pour compléter cette analyse, il ne faut pas manquer de citer quelques plantes à affinités mésophiles (neutroclines ou neutrophiles) comme *Hedera helix*, *Stellaria holostea*, *Euphorbia amygdaloides* et *Poa nemoralis*, ces plantes marquant une préférence pour les sols plus frais, plus profonds.

Les compagnes, quant à elles, sont principalement des espèces des landes acidiphiles (*Molinia caerulea*, *Calluna vulgaris*, *Cytisus scoparius* ...).

c - Strate muscinale

Les mousses sont présentes dans les 3/4 des relevés avec des recouvrements non négligeables allant parfois jusqu'à 30% de la surface du relevé. On peut citer parmi les mousses liées aux substrats acides : *Leucobryum glaucum*, *Polytrichum formosum*, *Dicranum scoparium*, *Hypnum cupressiforme* ...

Globalement, on peut remarquer que la balance floristique penche assez fortement en faveur des espèces liées aux sols acides.

2 - Position systématique

L'importance des espèces acidiphiles nous permet de rattacher ces bois à l'ordre des *Quercetalia robori-petraeae* qui regroupe les forêts caducifoliées sur substrats pauvres et acides.

La fréquence d'*Ilex aquifolium* associée à une présence de *Fagus sylvatica* pourrait permettre de rapprocher cette formation de l'alliance de l'*Illici-Fagion*. Cependant le Hêtre demeure très discret et le Houx atteint rarement un développement important, sans doute en raison des conditions climatiques locales.

C'est donc plutôt à l'alliance du *Quercion robori-petraeae* et à la sous-alliance du *Quercenion robori-petraeae* qu'il faut rattacher ces bois, ainsi qu'à l'association de l'*Holco - Quercetum roboris* qui caractérise les sols frais.

En effet, *Holcus mollis* est très régulière et à cette espèce s'ajoutent quelques plantes recherchant les sols frais comme *Euphorbia amygdaloides*, *Polygonatum multiflorum* mais aussi *Molinia caerulea*.

Localement deux faciès ligneux s'individualisent sans pour autant que le tapis herbacé en soit modifié :

- le premier (relevés n° 31 à 40) montre un aspect à Charme particulièrement en strate arbustive. Cet aspect se rencontre surtout dans les petits massifs forestiers se développant sur les pentes des vallées (Gorre, ruisseau des Combes ...).

- le second (relevés n° 41 à 52) est un faciès à *Quercus petraea*, retrouvé essentiellement au coeur de la Forêt de Rochechouart. Ce chêne, moins fréquent que *Quercus robur* en Limousin, signale des massifs forestiers anciens.

3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

Relevé 1 : 400 m au Sud-Est de Cramaud

Relevé 2 : 700 m au Sud Sud-Est de Roumagnac. Espèce accidentelle : *Salix atrocinerea* a (+2)

Relevé 3 : 800 m à l'Est des Houmeaux et au Nord de l'étang de Maison Neuve. Espèces accidentelles : *Pseudotsuga menziesii* a (i), *Betula pendula* rep. (+)

Relevé 4 : 500 m au Sud-est de la Bellemeunie, non loin du ruisseau de Trinsolas (rive droite). Espèce accidentelle : *Linaria repens* (+)

Relevé 5 : sur la D 41 a bis, au Nord de Cramaud (rive gauche de la Graine). Espèce accidentelle : *Fraxinus excelsior* juv (i)

Relevé 6 : sur la D 41 a bis, au Nord de Cramaud (rive gauche de la Graine). Espèces accidentelles : *Luzula multiflora* (i), *Hylocomium splendens* (+2)

Relevé 7 : au carrefour de la D 10 et D 58 (rive gauche de la Gorre)

Relevé 8 : sur la D 58 entre Saint-Auvent et l'étang de la Pouge. Espèce accidentelle : *Erica cinerea* (+2)

Relevé 9 : sur la D 58 entre Saint-Auvent et l'étang de la Pouge. Espèce accidentelle : *Monotropa hypopitys* (i)

Relevé 10 : entre Saint-Auvent et Saint-Cyr, après le pont des Dignes. Espèce accidentelle : *Dryopteris filix-mas* (+)

Relevé 11 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes)

Relevé 12 : 1 km au Nord des Combes (sur la rive droite du ruisseau). Espèce accidentelle : *Hypericum humifusum* (+2)

Relevé 13 : 800 m à l'Est des Houmeaux et au Nord de l'étang de Maison Neuve

Relevé 14 : à gauche de la D 675 à l'Ouest du Maine

Relevé 15 : 1 km au Nord des Combes (sur la rive droite du ruisseau). Espèces accidentelles : *Fragaria vesca* (+2), *Carex divulsa* (i)

Relevé 16 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Populus tremula* juv (+), *Prunus spinosa* juv (+2), *Cornus sanguinea* juv (+)

Relevé 17 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Potentilla sterilis* (+2), *Pulmonaria longifolia* (+2)

Relevé 18 : 800 m au Nord-Ouest de Saint-Auvent sur la route de Laspuas. Espèce accidentelle : *Fagus sylvatica* pl (+)

Relevé 19 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèce accidentelle : *Polypodium vulgare* (+2)

- Relevé 20 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèce accidentelle : *Eurhynchium stockesii* (+2)
- Relevé 21 : à l'Est du Planchat, sur la rive droite de la Gorre, près de la voie romaine
- Relevé 22 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Pseudotsuga menziesii* A i a (+2), *Hieracium lachenalii* (+)
- Relevé 23 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèce accidentelle : *Robinia pseudaccacia* A (12) a (+)
- Relevé 24 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas)
- Relevé 25 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas). Espèces accidentelles : *Sorbus aucuparia* a (+), *Ulex europaeus* (i)
- Relevé 26 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas). Espèces accidentelles : *Populus tremula* juv (+2), *Corylus avellana* juv (i), *Hylocomium splendens* (+2)
- Relevé 27 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas)
- Relevé 28 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas). Espèce accidentelle : *Corylus avellana* juv (i)
- Relevé 29 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas). Espèce accidentelle : *Pyrus communis* a (12)
- Relevé 30 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas). Espèce accidentelle : *Hylocomium splendens* (+2)
- Relevé 31 : 400 m au Sud-Est de Cramaud. Espèce accidentelle : *Danthonia decumbens* (+2)
- Relevé 32 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Salix atrocinerea* a (i), *Quercus rubra* juv (i)
- Relevé 33 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèces accidentelles : *Dryopteris filix-mas* (+), *Eurhynchium stockesii* (+2)
- Relevé 34 : au carrefour de la D 10 et D 58 (rive gauche de la Gorre). Espèces accidentelles : *Silene vulgaris* (+2), *Conopodium majus* (+), *Polypodium vulgare* (+2)
- Relevé 35 : au carrefour de la D 10 et D 58 (rive gauche de la Gorre)
- Relevé 36 : sur la D 58 juste avant Saint-Auvent. Espèce accidentelle : *Robinia pseudaccacia* a (+2)
- Relevé 37 : après le pont, près du sanctuaire de Saint-Auvent. Espèces accidentelles : *Fraxinus excelsior* a (+), *Vinca minor* (13), *Euonymus europaeus* (+)
- Relevé 38 : sur la rive gauche de la Gorre, près de la Forge. Espèces accidentelles : *Quercus rubra* A (11), *Abies alba* a (+2), *Ruscus aculeatus* (+2)
- Relevé 39 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes). Espèce accidentelle : *Fraxinus excelsior* a (+2)

- Relevé 40 : 1 km au Nord des Combes (sur la rive droite du ruisseau). Espèces accidentelles : *Quercus rubra* A i a (+), *Linaria repens* (+2)
- Relevé 41 : entre Saint-Auvent et Saint-Cyr, après le pont des Dignes. Espèce accidentelle : *Pleurozium schreberi* (+2)
- Relevé 42 : 1,5 km au Nord-Ouest de la Grange du Noir
- Relevé 43 : 800 m au Sud-Est des Houmeaux, à côté de l'étang de Maison Neuve
- Relevé 44 : 800 m au Sud-Est de Montazeau
- Relevé 45 : 700 m au Sud Sud-Est de Roumagnac
- Relevé 46 : 1 km à l'Ouest de la Troubadie (Forêt de Saint-Auvent)
- Relevé 47 : 800 m au Nord-Est de Villeneuve (rive gauche de la Gorre)
- Relevé 48 : 800 m au Nord-Ouest de Saint-Auvent sur la route de Laspuas. Espèces accidentelles : *Pinus sylvestris* juv (i), *Hylocomium laureum* (+2)
- Relevé 49 : à l'Est du Planchat, sur la rive droite de la Gorre, près de la voie romaine
- Relevé 50 : 300 m au Nord-Est de Puyjean, sur la rive gauche de la Vayres. Espèces accidentelles : *Pseudotsuga menziesii* a (22), *Picea abies* a (i), *Hyacinthoides non-scripta* (+2), *Hylocomium splendens* (+2)
- Relevé 51 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Hieracium lachenalii* (+), *Linaria repens* (+2), *Galeopsis ladanum* (+2), *Hypericum humifusum* (+2), *Senecio sylvaticus* (+2)
- Relevé 52 : à l'Est de l'étang de Maison Neuve. Espèce accidentelle : *Pseudotsuga menziesii* a (+2)

II - CHENAIES ACIDO-THERMOPHILES

Tableau II, page 53 et Carte n° 5, page 54

Dans ce tableau nous avons réuni les bois acidiphiles à tendance thermophile. Ce sont des chênaies-châtaigneraies organisées en taillis ou futaies, les taillis étant plus nombreux.

La localisation des bois thermophiles semble exclure la région de Saint-Auvent et de Trinsolas, à l'Est de notre zone d'étude. Les relevés où le Chêne sessile est présent sont assez nombreux (plus de la moitié des relevés du tableau). Ils sont situés presque exclusivement dans la Forêt de Rochechouart. Les autres relevés, eux, proviennent plus particulièrement de l'Ouest de la dition, c'est-à-dire de la vallée de la Vayres, de la Graine ou du ruisseau des Combes.

Ces bois sont principalement exposés au Sud ou à l'Ouest.

On observe dans ce tableau, par rapport au précédent, un enrichissement des relevés en espèces végétales : 22 en moyenne, cette diversification concernant essentiellement la strate herbacée.

1 - Composition floristique

a - Strate ligneuse

La strate arborescente a un recouvrement légèrement inférieur à celui observé dans le tableau des bois acidiphiles.

On note que le **Chêne pédonculé** (*Quercus robur*) a beaucoup régressé au profit du **Chêne sessile** (*Quercus petraea*) qui s'adapte mieux à un sol plutôt sec, le Chêne pédonculé préférant les milieux frais. La présence du Chêne sessile était certainement plus grande autrefois dans la Forêt de Rochechouart, mais celle-ci est malheureusement peu à peu déboisée pour être replantée de conifères.

La fréquence des bois où l'on retrouve en mélange ces deux types de Chênes est telle qu'est apparue l'espèce hybride : *Quercus robur x petraea*. Elle possède à la fois les caractéristiques du Chêne pédonculé et du Chêne sessile, c'est-à-dire que la feuille relativement large est fixée au rameau par un très court pétiole. Il nous a été parfois difficile de quantifier exactement la proportion de cet hybride tant les différences morphologiques étaient faibles.

Le **Châtaignier** (*Castanea sativa*) de tendance acidiphile et thermophile convient parfaitement au biotope. Il accompagne très régulièrement les Chênes et dans quelques cas, il constitue des peuplements presque exclusifs.

Les **Bouleaux** (*Betula pendula*) sont ici beaucoup moins nombreux et seulement présents dans la partie gauche du tableau, celle des relevés les moins thermophiles.

On peut constater l'absence des deux espèces d'ombre : *Carpinus betulus* et *Fagus sylvatica*.

La strate arbustive est similaire à celle des bois acidiphiles avec toujours une dominance de *Frangula alnus* et *Ilex aquifolium*.

Comme le Bouleau qui a bien régressé, une autre espèce pionnière, le **Tremble** (*Populus tremula*) a lui totalement disparu.

Par contre les mésophiles sont bien représentées, non seulement par le **Noisetier** (*Corylus avellana*) mais aussi par le **Merisier** (*Prunus avium*) relativement fréquent.

La présence d'espèces introduites, *Pinus sylvestris* et *Pinus pinaster*, est due à la proximité de plantations.

b - Strate herbacée

Bien que le recouvrement de la strate herbacée ne soit que légèrement supérieur à celui des bois acidiphiles, la flore apparaît beaucoup plus diversifiée.

Ces chênaies sont avant tout acidiphiles. Ce caractère est marqué par la présence significative du Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et de la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) qui ont tous les trois le coefficient de présence maximum, c'est-à-dire V. Une dizaine d'autres espèces les accompagnent avec un degré de présence important et une réelle abondance. Il s'agit surtout de *Deschampsia flexuosa*, *Melampyrum pratense*, *Holcus mollis* et *Carex pilulifera*.

La particularité de ce groupement réside principalement dans l'existence d'un ensemble d'espèces thermophiles. Les plus fréquentes sont sans conteste le Petit Houx (*Ruscus aculeatus*), l'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus*) qui forme par endroits des



*Tapis herbacé de la Chênaie acido-thermophile
avec **Ruscus aculeatus** et **Stellaria holostea***



*Une des plantes les plus rares
de la Forêt de Rochechouart : **Rubia peregrina***

touffes importantes et la Ronce à feuilles bicolores (*Rubus gr. discolor*). L'ensemble de ces trois espèces est assez régulièrement constant dans tout le tableau. Les autres différentielles thermophiles n'apparaissent que dans un tiers des relevés seulement (partie droite du tableau) et sont localisées surtout à l'intérieur de la Forêt de Rochechouart; on peut citer par exemple *Pulmonaria longifolia*, *Brachypodium pinnatum* ou *Euphorbia hyberna*.

Enfin, un relevé se distingue des autres par l'originalité de son substrat, constitué du ballast d'une voie ferrée désaffectée, ce qui entraîne des conditions encore plus thermophiles propices au développement d'une espèce rare en Limousin : la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*).

De même, les mésophiles sont dans ce tableau relativement plus nombreuses; citons plus particulièrement le Lierre grim pant (*Hedera helix*), l'Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*) et la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*). L'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), le Muguet (*Convallaria maialis*) et le Conopode dénudé (*Conopodium majus*) font ici leur apparition, même si elle est discrète.

Les compagnes sont globalement les mêmes avec toutefois une présence plus marquée du Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) et l'émergence de la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*) qui caractérise les forêts claires et relativement sèches l'été (cela se vérifie par sa fréquence dans les relevés les plus thermophiles).

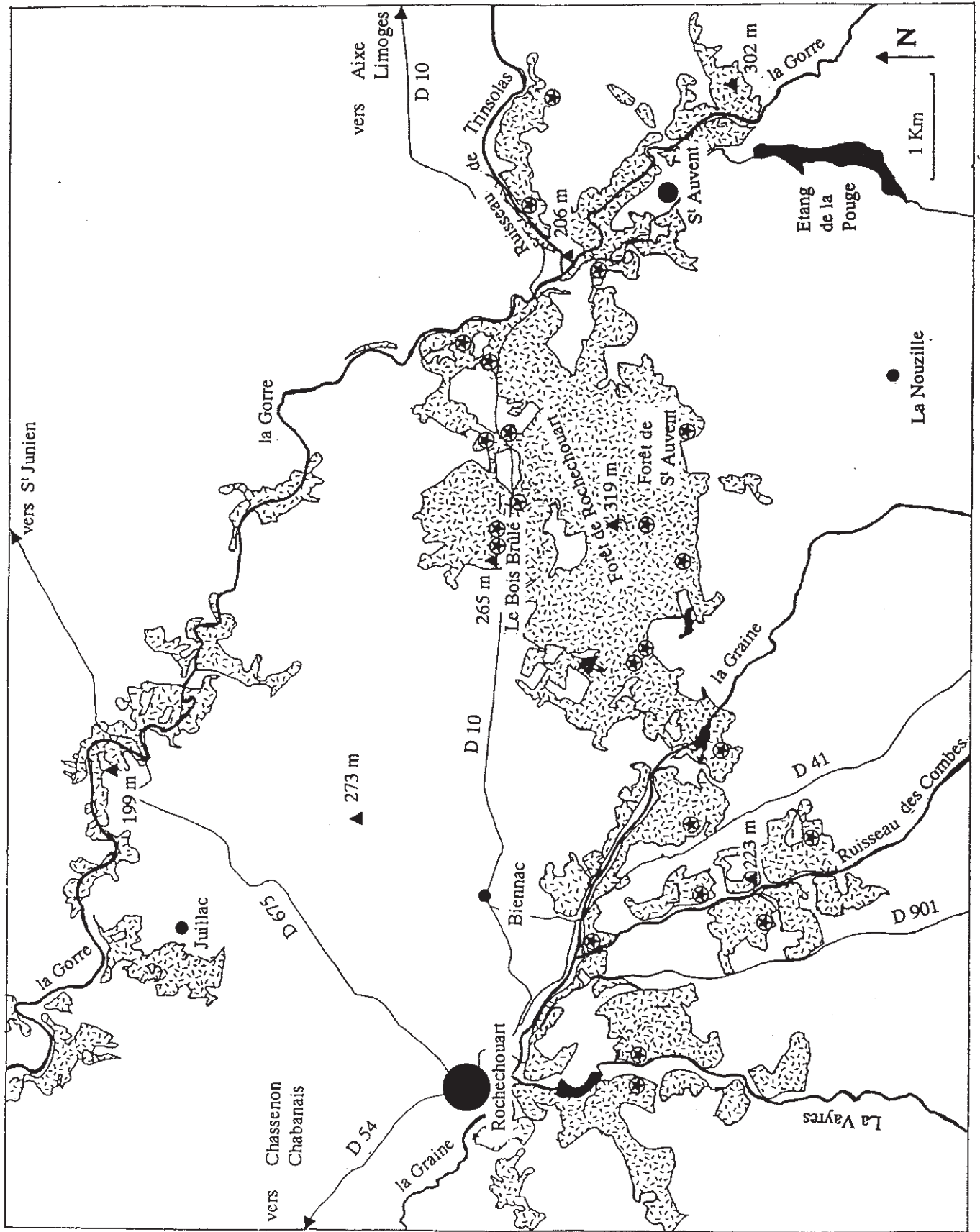
c - Strate muscinale

On ne note pas de différence notable entre les deux types de bois acidiphiles en ce qui concerne la strate muscinale; en effet, nous retrouvons les mêmes espèces. Cependant la diversité est moins grande dans la partie droite du tableau où l'affinité thermophile est la plus marquée. Là, se rassemblent préférentiellement trois espèces : *Pseudoscleropodium purum*, *Thuidium tamariscinum* et *Eurhynchium striatum*.

2 - Position systématique

La composition floristique de ces bois est assez proche de celle du groupement précédent, cependant on observe ici un développement important d'espèces neutrophiles et thermo-neutrophiles comme *Ruscus aculeatus*, *Asphodelus albus*, *Pulmonaria longifolia* ...

Ce type de bois a déjà été signalé dans la région (M. BOTINEAU et al. 1990) et nous retrouvons cet aspect de transition entre la sous-alliance du *Quercenion robori-petraeae* illustré par le tableau précédent et la sous-alliance thermo-atlantique du *Quercenion robori-pyrenaicae*. Certes le Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*) est absent de notre secteur d'étude (la limite orientale à cette latitude se situe vers La Rochefoucault et Montbron en Charente) mais nous trouvons ici un certain nombre d'espèces eu-atlantiques ou ibéro-atlantiques qui l'accompagnent habituellement : *Pulmonaria longifolia*, *Euphorbia hyberna*, *Asphodelus albus*, *Rubia peregrina*. J. BRAUN-BLANQUET (1967) a décrit l'association du *Festuco heterophyllae* - *Quercetum pyrenaicae*, c'est peut-être à ce groupement qu'il conviendrait de rattacher la formation étudiée ici.



Carte n° 5 : LOCALISATION DES CHENAIES ACIDO-THERMOPHILES

3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 800 m au Nord de la Ribière et au Sud de l'étang des Libellules. Espèces accidentelles : *Potentilla erecta* (+), *Betula pendula* pl (+)
- Relevé 2 : 800 m au Nord de la Ribière et au Sud de l'étang des Libellules. Espèce accidentelle : *Corylus avellana* pl (+)
- Relevé 3 : 400 m au Sud-Est de Cramaud. Espèces accidentelles : *Pseudotsuga menziesii* pl (+), *Pinus sylvestris* (i)
- Relevé 4 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèce accidentelle : *Fagus sylvatica* A (i)
- Relevé 5 : 800 m à l'Est de Trinsolas. Espèce accidentelle : *Ulex europaeus* (+2)
- Relevé 6 : à 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes). Espèce accidentelle : *Ulex europaeus* (+2)
- Relevé 7 : 300 m au Nord-est de Puyjean, sur la rive gauche de la Vayres. Espèce accidentelle : *Corylus avellana* juv (i)
- Relevé 8 : la Grange du Noir. Espèce accidentelle : *Populus tremula* a (+)
- Relevé 9 : 800 m au Nord-Est de Villeneuve (rive gauche de la Gorre). Espèces accidentelles : *Robinia pseudaccacia* a (+2), *Prunus spinosa* juv (+), *Populus tremula* juv (i)
- Relevé 10 : 500 m à l'Est de Villeneuve. Espèce accidentelle : *Genista pilosa* (+2)
- Relevé 11 : sur la D 675 juste avant le Moulin des Sangles (rive droite de la Vayres)
- Relevé 12 : sur la D 675 juste avant le Moulin des Sangles (rive droite de la Vayres). Espèce accidentelle : *Hylocomium splendens* (+2)
- Relevé 13 : 200 m au Nord-Ouest de Villeneuve. Espèce accidentelle : *Dactylis glomerata* (+2)
- Relevé 14 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèces accidentelles : *Pyrus gr. cordata* a (+2), *Polypodium vulgare* (+2), *Pleurozium schreberi* (+2)
- Relevé 15 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèces accidentelles : *Pyrus gr. cordata* a (i), *Hyacinthoides non-scripta* (+2), *Polypodium vulgare* (+2)
- Relevé 16 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas). Espèces accidentelles : *Ulex europaeus* (+2), *Silene vulgaris* (+2), *Rumex acetosa* (i), *Linaria repens* (+2)
- Relevé 17 : 400 m au Sud-Est de Cramaud. Espèce accidentelle : *Juncus effusus* (i)
- Relevé 18 : 1 km au Nord des Combes (sur la rive droite du ruisseau). Espèce accidentelle : *Quercus rubra* a (i)
- Relevé 19 : 1 km au Nord des Combes (sur la rive droite du ruisseau)
- Relevé 20 : 500 m au Nord de la Ferme de la Motte (sur D 10)

- Relevé 21 : la Grange du Noir. Espèce accidentelle : *Pyrus gr. cordata* a (+2)
- Relevé 22 : 500 m au Nord de la Ferme de la Motte (sur D 10)
- Relevé 23 : à 1 km au Nord-Est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes)
- Relevé 24 : 100 m après le carrefour D 10, Ferme de la Motte, en direction de Rochechouart. Espèce accidentelle : *Genista pilosa* (+2)
- Relevé 25 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Pseudotsuga menziesii* a (i), *Fagus sylvatica* a (+2), *Hieracium lachenalii* (+), *Luzula multiflora* (i), *Jasione montana* (i)
- Relevé 26 : 200 m au Sud-Ouest de Villeneuve
- Relevé 27 : 300 m au Sud de l'étang de Maison Neuve (sur la voie ferrée). Espèces accidentelles : *Salix atrocinerea* a (i), *Fragaria vesca* (12), *Prunus spinosa* juv (+2), *Viola riviniana* (i), *Lathyrus montana* (+2), *Populus tremula* a (+2), *Cornus sanguinea* juv (i), *Potentilla erecta* (i)
- Relevé 28 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Euonymus europaeus* a (i), *Pyrus gr. cordata* a (i), *Quercus gr. rubra* juv (i)
- Relevé 29 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Pyrus gr. cordata* a (i), *Quercus gr. rubra* a (i)
- Relevé 30 : 1,5 km au Nord-Ouest de la Grange du Noir. Espèces accidentelles : *Viburnum opulus* (+2), *Luzula forsteri* (+2)
- Relevé 31 : sur la D 41 au Nord-Ouest du Petit Mascureau. Espèces accidentelles : *Euonymus europaeus* a (21), *Sambucus nigra* a (+), *Moerhingia trinervia* (+2), *Galeopsis tetrahit* (+2), *Galium aparine* (+2), *Arum maculatum* (+2), *Hyacinthoides non-scripta* (+2), *Geranium robertianum* (i), *Geum urbanum* (+2), *Urtica dioica* (+2), *Dryopteris filix-mas* (+2), *Alliaria petiolata* (+2)
- Relevé 32 : 1 km au Nord-Est des Bordes
- Relevé 33 : 800 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Taxus baccata* a (i), *Lathyrus montanus* (+2), *Pinus strobus* juv (+)
- Relevé 34 : 1 km au Nord-Est des Bordes. Espèce accidentelle : *Succisa pratensis* (i)
- Relevé 35 : 500 m à l'Est de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Centaurea nigra* (i), *Phyteuma spicatum* (i), *Lathyrus montanus* (+2)
- Relevé 36 : 500 m au Nord-Ouest des Bâtiments. Espèce accidentelle : *Luzula forsteri* (+2)

III - TABLEAU COMPARATIF DES BOIS ACIDIPHILES

Tableau III, ci-dessous

Afin de bien montrer les différences entre les deux groupements, nous avons réalisé un tableau comparatif. Celui-ci met nettement en évidence le caractère thermophile plus accentué du deuxième groupement étudié, justifiant ainsi la distinction de ces deux types de bois.

	CHENAIES ACIDIPHILES	CHENAIES ACIDO- THERMOPHILES
Nombre de relevés	52	36
Nombre moyen d'espèces	17	22
STRATE LIGNEUSE		
* Strate arborescente		
<i>Quercus robur</i>	A V	IV
<i>Castanea sativa</i>	A IV	IV
<i>Betula pendula</i>	A II	I
<i>Quercus petraea</i>	A II	III
<i>Quercus hybride</i>	A I	II
<i>Carpinus betulus</i>	A II	
<i>Fagus sylvatica</i>	A I	
* Strate arbustive		
<i>Fragula alnus</i>	a II	III
<i>Ilex aquifolium</i>	a II	III
<i>Corylus avellana</i>	a II	II
<i>Prunus avium</i>	a I	II
<i>Populus tremula</i>	a +	
<i>Prunus spinosa</i>	a I	I
<i>Crataegus monogyna</i>	a I	I
<i>Cornus sanguinea</i>	a +	+
<i>Pyrus gr. pyraeaster</i>	a +	
* Espèces introduites		
<i>Pinus sylvestris</i>	a I	I
<i>Pinus pinaster</i>	a I	I
* Semis		
<i>Quercus robur</i>	IV	IV
<i>Ilex aquifolium</i>	III	III
<i>Castanea sativa</i>	III	III
<i>Fragula alnus</i>	II	I
<i>Quercus petraea</i>	+	I
<i>Crataegus monogyna</i>	+	+
<i>Prunus avium</i>	+	I

STRATE HERBACEE		
* Espèces de l'ordre des Quercetalia robori-petraeae		
<i>Pteridium aquilinum</i>	V	V
<i>Lonicera periclymenum</i>	IV	V
<i>Deschampsia flexuosa</i>	IV	IV
<i>Teucrium scorodonia</i>	IV	V
<i>Holcus mollis</i>	IV	III
<i>Carex pilulifera</i>	III	III
<i>Melampyrum pratense</i>	III	IV
<i>Viola riviniana</i>		II
<i>Hieracium sabaudum</i>	+	+
<i>Hypericum pulchrum</i>	+	II
<i>Solidago virgaurea</i>	+	II
<i>Galium mollugo</i>	+	II
* Différentielles thermophiles		
<i>Ruscus aculeatus</i>		III
<i>Asphodelus albus</i>		III
<i>Rubus gr. discolor</i>	+	II
<i>Pulmonaria longifolia</i>		II
<i>Brachypodium pinnatum</i>	I	II
<i>Euphorbia hyberna</i>		I
<i>Festuca heterophylla</i>	+	I
<i>Melittis melissophyllum</i>		I
<i>Carex flacca</i>	+	+
<i>Tamus communis</i>	+	I
<i>Rubia peregrina</i>		+
* Espèces de la classe des Querco-Fagetea		
<i>Hedera helix</i>	III	IV
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	I	II
<i>Stellaria holostea</i>	II	II
<i>Poa nemoralis</i>	I	I
<i>Anemone nemorosa</i>		I
<i>Polygonatum multiflorum</i>	+	I
<i>Convallaria maialis</i>		+
<i>Conopodium majus</i>		+
<i>Melica uniflora</i>	+	+
<i>Rosa canina</i>	+	+
<i>Rosa arvensis</i>	+	+
* Compagnes		
<i>Rubus sp.</i>	III	IV
<i>Cytisus scoparius</i>	I	III
<i>Molinia caerulea</i>	II	II
<i>Calluna vulgaris</i>	II	II
<i>Ulex minor</i>	+	I
<i>Agrostis capillaris</i>	I	+
<i>Digitalis purpurea</i>	+	
<i>Stachys officinalis</i>		II
<i>Erica cinerea</i>		I
<i>Danthonia decumbens</i>		I
<i>Potentilla erecta</i>	+	
STRATE MUSCINALE		
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	III	III
<i>Polytrichum formosum</i>	III	III
<i>Dicranum scoparium</i>	II	II
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>	II	II
<i>Hypnum cupressiforme</i>	II	III
<i>Thuidium tamariscinum</i>	II	II
<i>Leucobryum glaucum</i>	I	II
<i>Eurhynchium striatum</i>	I	II

LES BOIS MESOPHILES

I - CHENAIES-CHARMAIES MESOPHILES

Tableau IV, page 62

Les bois mésophiles de notre secteur sont toujours situés dans une vallée. Ce sont des bois de bas de pente, compris entre la chênaie de haut de versant et les milieux hygrophiles du bord de la rivière. A ce niveau, on rencontre d'assez bons sols forestiers : il s'agit soit de sols bruns lessivés, soit de sols lessivés.

D'autre part, ces bois sont relativement humides et ombragés; ainsi les conditions sont réunies pour que se développe le cortège d'espèces mésophiles telles que le Charme, le Noisetier ou le Frêne.

On remarque que les relevés de ces bois ont presque tous été réalisés dans une zone très étroite autour de Saint-Auvent, sur les versants de la vallée de la Gorre ou du ruisseau de Trinsolas. Un groupe de 4 relevés se différencie des autres. En effet, ils sont situés dans la vallée de la Gorre, mais beaucoup plus en aval, et se caractérisent par l'absence totale du Charme et par la présence d'espèces thermophiles.

1 - Composition floristique

Les bois sont très denses; ce sont des taillis ou des taillis sous futaies. Ils créent des conditions d'humidité et d'ombrage importantes favorisant le développement d'une végétation herbacée d'ombre ou de demi-ombre.

a - **Strate ligneuse**

La strate arborescente correspond aux arbres de la futaie. Ils atteignent en moyenne 20 m de haut. Le recouvrement est très variable, allant de 50 à 90%. On y rencontre :

* le **Chêne pédonculé** (*Quercus robur*) qui forme la plus haute strate dominant un taillis de Charmes ou de Noisetiers,

* le **Charme** (*Carpinus betulus*), espèce mésophile par excellence caractérisant les sols profonds,

Accompagne ces espèces, un cortège relativement fourni d'espèces mésophiles de l'ordre des *Fagetalia sylvaticae*. Parmi celles-ci, le Sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*) et l'Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*) sont les plus fréquentes mais elles sont dispersées et ne constituent pas de grandes colonies. Par contre, le Paturin des bois (*Poa nemoralis*) et le Lamier jaune (*Lamiastrum galeobdolon*) sont davantage localisés et concentrés en amas. S'y ajoute encore la Violette de Rivin (*Viola riviniana*).

Bien que le tableau présente une relative homogénéité, on note cependant que les 5 premiers relevés se différencient des autres car on y observe la présence de différentielles thermophiles. Il s'agit de la Laîche glauque (*Carex flacca*), du Tamier commun (*Tamus communis*), du Petit Houx (*Ruscus aculeatus*) et de la Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*). Parallèlement, on constate que les bois qui correspondent à ces relevés semblent moins riches en espèces de l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* et notamment les relevés 5, 4 et 1.

Dans ces biotopes, on trouve quelques espèces transgressives des bois acidiphiles situés à leur contact, plus haut sur la pente. Il s'agit de 4 espèces dont les plus fréquentes sont sans conteste *Lonicera periclymenum*, *Holcus mollis* et *Pteridium aquilinum*.

Quelques compagnes (une bonne demi-douzaine) confirment le caractère neutro-nitrocline (ex : *Glechoma hederacea*, *Geranium robertianum*) ou neutro-nitrophile (ex : *Urtica dioica*, *Galeopsis tetrahit*) de ces sols ainsi que leur humidité (ex : *Athyrium filix-femina*, *Deschampsia cespitosa*).

c - Strate muscinale

C'est essentiellement *Eurhynchium striatum* qui caractérise ce type de bois. En effet cette mousse réclame un sol frais, suffisamment riche dans un sous-bois bien ombragé. Ici elle est accompagnée de deux espèces à large amplitude : *Thuidium tamariscinum* et *Rhytidiadelphus triquetrus*.

2 - Position systématique

Ces bois mésophiles appartiennent à l'ordre des *Fagetalia sylvaticae*, plus précisément à l'alliance du *Fraxino-Carpinion* et à la sous-alliance du *Carpinenion* qui caractérise les sols frais et profonds.

La bonne représentation de la Jacinthe des bois permet de rattacher ce groupement à l'association de l'*Endymio-Fraxinetum* (= *Endymio-Carpinetum*). La Jacinthe des bois est accompagnée par de nombreuses caractéristiques de l'alliance, particulièrement *Brachypodium sylvaticum*, *Stellaria holostea* ...

Tableau IV
CHENAIES-CHARMAIES MESOPHILES

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Superficie (en m ²)	300	120	200	150	250	100	200	100	150	200	100		
Recouvrement (en %) A	80	90	70	60	60	85	90	50	90	80			
a	50	5	40	50	30	50	10	10	15	30	90		
h	70	50	90	60	50	50	20	80	70	90	50		
m	15	2	10			2			2	20	5		
Pente (en degrés)	10	20	50	20	10	10	30	10			2		
Exposition	E	E	W	E	NW	S	N	NW			E		
Nombre d'espèces	29	27	36	15	18	17	14	17	31	32	38	CP	
STRATE LIGNEUSE													
* Strate arborescente													
<i>Quercus robur</i>	A + a	55	i	+	44	44		31	33	+2	+	V	
<i>Carpinus betulus</i>	A					i	55	55		55		II	
	a	+				12	11	11		11	12	III	
<i>Fraxinus excelsior</i>	A			44							55	I	
* Strate arbustive													
<i>Corylus avellana</i>	a	33	55		33	21	32		12	12	12	55	V
<i>Rubus sp.</i>		11	21		21	+	+	+	12	+2	+		V
<i>Crataegus monogyna</i>	a	+	+2	+2	+					+2	+2	+	IV
<i>Cornus sanguinea</i>	a	11	+		+							+2	III
<i>Euonymus europaeus</i>	a				21					i	11		II
<i>Prunus avium</i>	a	+	i	11									II
<i>Sambucus nigra</i>	a				i	i							I
<i>Prunus spinosa</i>	a		+	+2									I
<i>Ilex aquifolium</i>					+								+
* Semis													
<i>Quercus robur</i>		11			21	+	+		+	+			III
<i>Ilex aquifolium</i>		+		+	+					+			II
<i>Rosa arvensis</i>		+2	+2		+						+2		II
<i>Fraxinus excelsior</i>				+								+	II
<i>Viburnum opulus</i>			+2							+		+	II
<i>Crataegus monogyna</i>										+		+	II
<i>Euonymus europaeus</i>				+					+2	+			II
<i>Prunus spinosa</i>		+								+		+	II
<i>Cornus sanguinea</i>				+								+	I
<i>Carpinus betulus</i>									+2			+	+
STRATE HERBACEE													
* Espèces de l'alliance du Fraxino-Carpinion													
<i>Hedera helix</i>		31	23	12	11	33	+2	12		23	12	+2	V
<i>Stellaria holostea</i>				12		+2	+2	+2	33	+2	12	+2	IV
<i>Brachypodium sylvaticum</i>		+2	+2	12	+2		+2			+2	+	12	IV
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>				12		+2	12		32	+2		12	III
<i>Circaea lutetiana</i>		+	+2								+2	12	II
<i>Silene dioica</i>										+2	+2	+2	II
<i>Ranunculus ficaria</i>									12				+
* Différentielles thermophiles													
<i>Carex flacca</i>		+2		+2	+2								II
<i>Tamus communis</i>		11	+2	+									II
<i>Ruscus aculeatus</i>		+2				+2							I
<i>Pulmonaria longifolia</i>		11	11										I
* Espèces de l'ordre des Fagetalia sylvaticae													
<i>Polygonatum multiflorum</i>		+	+2			+2		+	+2	+2		+2	IV
<i>Euphorbia amygdaloides</i>			+2	+	+		+2	+2	+2	+2			IV
<i>Poa nemoralis</i>				12			+2	+2		12	11	+2	III
<i>Lamium galeobdolon</i>							22	12		12	33	+2	III
<i>Viola riviniana</i>			+2	+2					+2	+		+2	III
<i>Moehringia trinervia</i>				+					+2	+2		+2	II
<i>Dryopteris filix-mas</i>		21		+2				+2			+2		II
<i>Ajuga reptans</i>		+2									+2	+2	II
<i>Phyteuma spicatum</i>			i							+2			I
<i>Scrophularia nodosa</i>											+2	i	I
<i>Cardamine impatiens</i>												+2	+
<i>Anemone nemorosa</i>												+2	+
<i>Melica uniflora</i>								21				+2	+
* Espèces de la classe des Querco-Fagetea													
<i>Lonicera periclymenum</i>		+2		+2	22	11	+2	+2	+2	+			IV
<i>Holcus mollis</i>			+2	23				22	+2		12		III
<i>Pteridium aquilinum</i>		+			+	+	+2		11	12			III
<i>Teucrium scorodonia</i>				12		+2	+2						II
* Compagnes													
<i>Glechoma hederacea</i>				+2						+2	11	+2	II
<i>Stachys officinalis</i>		+	+2						+2	+2			II
<i>Deschampsia cespitosa</i>										+2	+2	+2	II
<i>Geranium robertianum</i>		+		+								+	II
<i>Galeopsis tetrahit</i>			i		+	+2							II
<i>Athyrium filix-femina</i>			+2										I
<i>Urtica dioica</i>											+2	+2	I
<i>Ranunculus repens</i>											+2	+2	I
STRATE MUSCINALE													
<i>Eurhynchium striatum</i>			+2	+2			+2			+2	+2		III
<i>Thuidium tamariscinum</i>			+2	+2						+2			II
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>		12	+2										I
<i>Plagiomnium undulatum</i>											12	+2	I
Espèces accidentelles		3	3	10	1	4	1	1	1	2	6	8	

3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 1 km au Nord de Montazeau (vallée de la Gorre). Espèces accidentelles :
Succisa pratensis (+2), *Euphorbia hyberna* (+2), *Hieracium sabaudum* (+)
- Relevé 2 : 1 km au Nord de Montazeau (vallée de la Gorre). Espèces accidentelles :
Angelica sylvestris (+2), *Prunus avium* juv (+), *Betula pendula* A (+)
- Relevé 3 : à 100 m de Saint-Auvent sur la rive droite de la Gorre (Moulin de Lascaux).
Espèces accidentelles : *Pyrus* gr. *cordata* a (i), *Brachypodium pinnatum* (+2),
Cytisus scoparius (+), *Rosa canina* (+), *Viola hirta* (+2), *Potentilla sterilis*
(+2), *Galium mollugo* (+2), *Linaria repens* (+2), *Pseudoscleropodium purum*
(12), *Polytrichum formosum* (+2)
- Relevé 4 : 1 km au Nord de Montazeau (vallée de la Gorre). Espèce accidentelle : *Populus*
tremula juv (+)
- Relevé 5 : rive gauche du ruisseau de Trinsolas, tout près de Trinsolas. Espèces
accidentelles : *Fagus sylvatica* (i), *Pyrus* sp. (12), *Castanea sativa* pl (+),
Frangula alnus juv (+).
- Relevé 6 : rive droite de la Gorre, 500 m au Nord de Saint-Auvent. Espèce accidentelle :
Cruciata laevipes (+2)
- Relevé 7 : rive gauche de la Gorre, 500 m au Nord de Saint-Auvent. Espèce accidentelle :
Euphorbia dulcis (i)
- Relevé 8 : rive gauche du ruisseau de Trinsolas, tout près de Trinsolas. Espèce
accidentelle : *Galium aparine* (+2)
- Relevé 9 : rive droite de la Gorre, 500 m au Nord de Saint-Auvent. Espèces accidentelles :
Sedum telephium (i), *Primula elatior* (i)
- Relevé 10 : rive gauche de la Gorre, 500 m au Nord de Saint-Auvent. Espèces
accidentelles : *Tilia platyphyllos* a (+2), *Festuca gigantea* (+2), *Stachys*
sylvatica (+), *Filipendula ulmaria* (21), *Geum urbanum* (+2), *Heracleum*
sphondylium (+)
- Relevé 11 : 1 km au Nord de Montazeau (vallée de la Gorre). Espèces accidentelles : *Salix*
atrocinerea (+2), *Malus sylvestris* (i), *Sambucus nigra* (i), *Alliaria petiolata*
(+2), *Cardamine flexuosa* (+2), *Saponaria officinalis* (+2), *Humulus lupulus*
(+2), *Prunella vulgaris* (+2)

II - BOIS THERMOPHILES A BUIS

Tableau V, page 66

Ces bois à Buis, très thermophiles, sont une exception dans notre secteur d'étude; d'ailleurs nous n'en avons rencontré que deux. Ces deux relevés sont situés presque au même endroit : à la "Petite Forge" sur la rive droite de la Gorre, au Sud de Saillat-sur-Vienne. Ce sont des bois de forte pente (50%) exposés au Sud-Est.

1 - Composition floristique

L'impression qui se dégage de ces bois est celle d'une végétation très dense et luxuriante. Cela se vérifie au niveau de toutes les strates. La strate arbustive basse, elle, se subdivise en deux car le Buis et le Troène sont des arbustes touffus de petite taille. Les strates ligneuse et herbacée sont reliées entre elles par le fort développement de lianes : le Tamier commun et le Lierre qui grimpent sur le tronc des arbustes.

a - Strate ligneuse

La strate arborescente (de 15 à 20 m) offre un assez fort recouvrement (65%). Elle est composée soit de Chêne pédonculé, soit de Frêne. Dans ce dernier cas, on trouvera en sous-strate le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*). La présence constante même discrète du Charme (*Carpinus betulus*) dans la strate arborescente, ou encore celle du Noisetier (*Corylus avellana*) ou de l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) dans la strate arbustive indique que ces bois sont de caractère mésophile.

La strate arbustive est surtout caractérisée par un fort développement du **Buis** (*Buxus sempervirens*), ce qui est curieux car dans notre région le Buis ne pousse pas spontanément, préférant les sols calcaires. Il est accompagné de deux autres arbustes à la fois thermophiles et calciclines : *Acer campestre* et *Ligustrum vulgare*.

b - Strate herbacée

Les espèces caractéristiques du groupement sont : la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) très thermophile, la Mélisse à une fleur (*Melica uniflora*) et deux fougères de milieux ombragés mais chauds : *Polystichum setiferum* et *Asplenium adiantum-nigrum*.

Les espèces des Unités Supérieures reflètent à la fois le caractère thermophile (*Tamus communis*, *Ruscus aculeatus* ...) et mésophile (*Hedera helix*, *Brachypodium sylvaticum* ...) du substrat.

c - Strate muscinale

Son recouvrement est assez faible. Elle est toujours constituée des espèces classiques des bois mésophiles.

2 - Position systématique

Ces bois appartiennent encore à l'alliance du *Fraxino-Carpinion*, mais à la sous-alliance du *Polysticho-Corylenion*, qui se développe sur les fortes pentes rocailleuses peu ensoleillées.

On remarque ici la présence de *Buxus sempervirens* qui est une espèce inhabituelle en Limousin et dont l'abondance ici pourrait signaler des structures archéologiques (A. GHESTEM, M. BOTINEAU, C. DESCUBES, 1993).

Les caractéristiques du groupement sont ici essentiellement des espèces herbacées : *Rubia peregrina*, *Melica uniflora*, *Polystichum setiferum* et *Asplenium adiantum-nigrum*.

Tableau V
BOIS THERMOPHILES A BUIS

Numéro des relevés		1	2
Superficie en m ²		100	200
Recouvrement en %	A	70	60
	a	90	25
	H	5	95
	M	5	5
Pente		50	50
Exposition		SE	SE
Nombre d'espèces		14	25
STRATE LIGNEUSE			
* Strate arborescente			
<i>Carpinus betulus</i>		+2	+2
<i>Fraxinus excelsior</i>			44
<i>Quercus robur</i>		44	
<i>Castanea sativa</i>		+2	
* Strate arbustive			
<i>Buxus sempervirens</i>		55	12
<i>Corylus avellana</i>		21	
<i>Fraxinus excelsior</i>			+
<i>Crataegus monogyna</i>			12
<i>Euonymus europaeus</i>			22
<i>Tamus communis</i>			+
<i>Acer campestre</i>			+2
<i>Ligustrum vulgare</i>			+2
STRATE HERBACEE			
* Combinaison caractéristique			
<i>Rubia peregrina</i>		+2	12
<i>Melica uniflora</i>		+2	33
<i>Polystichum setiferum</i>		+2	+2
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>			+2
* Espèces des Unités Supérieures			
<i>Hedera helix</i>		12	12
<i>Tamus communis</i>		+2	21
<i>Lonicera periclymenum</i>		+2	
<i>Asplenium trichomanes</i>		+2	
<i>Ruscus aculeatus</i>			22
<i>Stellaria holostea</i>			+2
<i>Brachypodium sylvaticum</i>			33
<i>Rubus gr. discolor</i>			+
<i>Teucrium scorodonia</i>			+2
<i>Potentilla sterilis</i>			+2
<i>Euphorbia amygdaloides</i>			+
* Compagnes			
<i>Agrostis stolonifera</i>			+2
<i>Galium aparine</i>			+
STRATE MUSCINALE			
<i>Eurhynchium striatum</i>		+2	+2
<i>Thuidium tamariscinum</i>		+2	+2
<i>Hypnum cupressiforme</i>			+2

III - PEUPLERAIES

Tableau VI, page 69

Le Peuplier noir n'est pas spontané dans notre région, il est originaire du pourtour méditerranéen de l'Europe. Dans notre zone d'étude nous avons rencontré deux peupleraies plantées à proximité de rivières : pour le premier relevé, il s'agit de la Gorre au Sud de Lésignas et la seconde peupleraie se situe à la jonction du ruisseau des Combes et de la Graine.

Le Peuplier est planté dans des zones riveraines sur un sol riche en bases et en éléments nutritifs. Le tapis végétal, sous son couvert, apparaît très diversifié avec en moyenne une trentaine d'espèces par relevé.

1 - Composition floristique

a - Strate ligneuse

La strate arborescente est uniquement composée de **Peupliers noirs** (*Populus nigra*). Cette espèce est cultivée pour sa croissance rapide et parce qu'elle donne un bois de bonne qualité, utilisé en papeterie et menuiserie. De plus, elle occupe des terrains très humides dont l'agriculture ne pourrait tirer bon parti en vue de l'exploitation et supporte les inondations périodiques.

Comme c'est une espèce peu sociable et exigeant beaucoup de lumière, les arbres sont plantés à larges espacements. Ce sont des arbres de haute taille (25 m environ) au port élancé, ce qui explique leur faible recouvrement (45%).

Dans ces conditions (bois clair sur sol profond et fertile), les autres strates se sont beaucoup développées, en particulier la sous-strate arbustive. L'espèce qui semble la plus caractéristique est le **Sureau noir** (*Sambucus nigra*), puisque très fréquente. Ces deux espèces (Peuplier et Sureau) ont en effet les mêmes critères de développement (elles sont neutro-nitrophiles et hygroclines).

Un certain nombre d'espèces sont également présentes dans les deux relevés : *Salix atrocinerea* (hygrophile et héliophile), *Euonymus europaeus* et *Rosa canina*.

Sous la haute strate des Peupliers s'est développé un peuplement dense qui forme un taillis sous futaie. Dans le premier relevé, il s'agit du Noisetier (*Corylus avellana*), par contre dans le deuxième c'est le Prunellier (*Prunus spinosa*) qui constitue l'espèce dominante.

b - Strate herbacée

Les deux relevés sont caractérisés par un cortège important d'espèces neutro-nitrophiles ou neutro-nitroclines, ce qui confirme la richesse du sol en azote apparemment nécessaire à la bonne vitalité de cette essence : le Peuplier. On rencontre principalement le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) et l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*).

Ensuite, les espèces se répartissent en 2 catégories suivant le taux d'humidité du sol. En ce qui concerne le premier relevé, il s'agit surtout de forestières mésophiles et plus particulièrement de *Hedera helix*, *Stellaria holostea*, *Lamium galeobdolon*. L'autre relevé est beaucoup plus humide et ce sont les espèces hygrophiles qui dominent, notamment la Spirée ulmaire (*Filipendula ulmaria*) dont le fort peuplement constitue une mégaphorbiaie.

L'analyse floristique de ces milieux correspond bien à la description qu'en ont fait M. BOTINEAU, C. DESCUBES et A. GHESTEM en 1984 dans la moyenne vallée de la Vienne.

2 - Position systématique

Il faut rapprocher ces peupleraies de l'alliance du *Fraxino-Carpinion*, de la sous-alliance du *Fraxinion excelsioris* et plus précisément à l'association de l'*Endymio-Fraxinetum*. On observe cependant dans ces milieux un développement plus important des espèces nitrophiles que dans la chênaie-frênaie à Jacinthe typique.

Tableau VI
PEUPLERAIES

Numéro des relevés		1	2
Superficie en m ²		200	150
Recouvrement en %	A	40	50
	a	80	70
	H	90	70
Pente		15	
Exposition		NW	
Nombre d'espèces		31	28
STRATE LIGNEUSE			
* Strate arborescente			
<i>Populus nigra</i>		33	33
* Sous-strate arbustive			
<i>Sambucus nigra</i>		+	i
<i>Fraxinus excelsior</i>		+	
<i>Salix atrocinerea</i>		+2	+2
<i>Alnus glutinosa</i>			+
<i>Euonymus europaeus</i>	a + juv	+	11
<i>Rubus sp.</i>		+	12
<i>Rosa canina</i>	a + juv	+2	+
<i>Prunus spinosa</i>	a		43
<i>Corylus avellana</i>	a	44	
<i>Cerasus avium</i>	a		+2
<i>Cornus sanguinea</i>	a		+
<i>Crataegus monogyna</i>	a		+
<i>Quercus robur</i>	a		+
STRATE HERBACEE			
1 - Espèces nitrophiles			
<i>Galium aparine</i>		11	11
<i>Urtica dioica</i>		+2	+2
<i>Bryonia dioica</i>			+2
<i>Geum urbanum</i>		+	
<i>Galeopsis tetrahit</i>			+2
<i>Silene dioica</i>		+	
<i>Stachys sylvatica</i>			+2
<i>Glechoma hederacea</i>			11
<i>Circea lutetiana</i>		+2	
<i>Arum maculatum</i>			+
2 - Espèces forestières du Carpinion			
<i>Hedera helix</i>		22	+2
<i>Stellaria holostea</i>		12	
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>		+2	
<i>Lamium galeobdolon</i>		34	
<i>Dryopteris filix-mas</i>		+	
<i>Vicia sepium</i>		+2	
<i>Epipactis helleborine</i>			+2
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		+2	
<i>Ajuga reptans</i>			+2
<i>Tamus communis</i>		+	
<i>Ruscus aculeatus</i>		+2	
3 - Espèces forestières hygrophiles (<i>Alnion glutinosae</i> , <i>Salicion</i> ...)			
<i>Filipendula pendula</i>			33
<i>Athyrium filix-femina</i>		+	
<i>Carex laevigata</i>			+2
<i>Deschampsia cespitosa</i>			+2
<i>Angelica sylvestris</i>			+
<i>Eupatorium cannabinum</i>			+2
<i>Heracleum sphondylium</i>		+	
<i>Juncus acutiflorus</i>			+
<i>Mentha arvensis</i>			+2
<i>Cirsium palustre</i>		i	
<i>Lotus uliginosus</i>			+2
4 - Compagnes			
<i>Ranunculus repens</i>		+2	+2
<i>Arrhenatherum elatius</i>			+2
<i>Cruciata laevipes</i>		+2	

IV - BOIS HYGROPHILES

Tableau VII, page 74

Ce tableau regroupe deux types de bois occupant des situations différentes. Plus de la moitié des relevés qui le composent ont une surface inférieure ou égale à 50 m², ce sont des relevés linéaires riverains correspondant à l'inventaire de la végétation hygrophile de la berge de la rivière (de 1 à 2 m de large sur 10 à 20 m de long). Parfois, la rivière est séparée des bois de la pente par une prairie permanente humide, ce qui explique la faible surface du relevé. Le recouvrement de la strate ligneuse y est relativement faible (53%), le couvert des arbres n'étant pas toujours continu.

D'autre part figurent également dans ce tableau des bois hygrophiles établis dans des dépressions très humides voire marécageuses. Le recouvrement de la strate ligneuse est ici plus important (80%).

Ces bois ont été observés :

- en bordure des cours d'eau (principalement la Gorre mais aussi le ruisseau des Combes, le ruisseau de Trinsolas et le Gorret)

- ou bien dans des zones marécageuses (par exemple au Sud-Ouest de Villeneuve). De tels ravins marécageux sont aujourd'hui assez rares, la plupart ayant été transformés en étangs.

1 - Composition floristique

La combinaison d'un milieu humide avec un sol relativement riche (colluvionnement et dépôt d'alluvions) entraîne le développement d'une flore abondante et diversifiée. Le nombre moyen d'espèces par relevé est de 31, ce qui est important.

a - Strate ligneuse

La strate ligneuse est dominée par trois espèces hygrophiles :

* l'**Aulne** (*Alnus glutinosa*) qu'on rencontre rarement sous la forme de véritables aulnaies (nous n'en avons observé que deux). En général, il s'observe en alignement le long des berges des rivières.

* le **Saule** (*Salix atrocinerea*). Il alterne avec l'Aulne le long des ruisseaux mais on le retrouve aussi sous la forme de peuplements denses dans des zones marécageuses : c'est la saulaie.

Au cours de notre étude, nous avons rencontré une fois le Saule à oreillettes (*Salix aurita*) qui est un saule de petite taille.

* enfin, la **Viorne obier** (*Viburnum opulus*), très abondant.

A ces espèces hygrophiles s'ajoutent quelques arbres ou arbustes à affinité mésophile dont les principaux sont le **Frêne** (*Fraxinus excelsior*) et le **Noisetier** (*Corylus avellana*), mais aussi le Merisier (*Prunus avium*), le Prunellier (*Prunus spinosa*) et l'Aubépine (*Crataegus monogyna*).

Enfin, dans tous les relevés la Ronce (*Rubus sp.*) est omniprésente.

b - Strate herbacée

La strate herbacée offre une grande diversité d'espèces (plus de soixante dix).

Les espèces hygrophiles caractéristiques de l'aulnaie sont tout d'abord la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) qui domine très largement, autant par sa fréquence que par son abondance.

On observe également, très bien représentés : *Galium palustre*, *Lycopus europaeus*, *Iris pseudacorus*, *Phalaris arundinacea*, *Eupatorium cannabinum*, *Calystegia sepium*, *Solanum dulcamara*.

Les espèces mésophiles (de l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* et du *Fraxino-Carpinion*) sont nombreuses. Les plus fréquemment présentes dans ce milieu sont : *Euphorbia amygdaloides*, *Brachypodium sylvaticum*, *Poa nemoralis* ...

Les espèces acidiphiles sont ici très discrètes. Il s'agit de *Holcus mollis* et *Lonicera periclymenum*.

Les compagnes sont abondantes, elles caractérisent toutes des milieux très hygrophiles voire marécageux. On observe surtout la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) puis *Lysimachia vulgaris*, *Angelica sylvestris*, *Lythrum salicaria*, *Juncus effusus* ...

c - Strate muscinale

Elle comporte un grand nombre d'espèces mais les recouvrements restent faibles dans l'ensemble (< 5%). La mousse la mieux représentée est *Plagiomnium undulatum*, espèce hygrophile et neutrocline. On rencontre également *Eurhynchium stockesii* et *Eurhynchium striatum* sur des sols humides et profonds.

2 - Variations

Au sein du tableau, peuvent s'observer plusieurs variantes.

* la variante à *Molinia caerulea* et *Juncus acutiflorus* (relevés 2 à 6) : ce sont deux plantes des milieux marécageux, pauvres et acides. Dans cette partie du tableau les espèces nitrophiles sont inexistantes et les mésophiles sont en nombre réduit. Par contre, les mousses sont nombreuses. C'est dans cette variante que nous avons noté la présence rare des sphaignes; elles confèrent à ce milieu une tendance tourbeuse.

* la variante à *Deschampsia cespitosa* et *Osmunda regalis* (relevés 5 à 13) : ces espèces caractérisent toujours un milieu très humide baigné d'eau fluente, à proximité d'un ruisseau ou d'une rivière. Bien que toujours acide, le sol y est profond et riche en substances nutritives. On assiste à un fort développement des mésophiles et à une diminution de la présence des bryophytes.



Une fougère spectaculaire : Osmunda regalis

* une variante nitrophile (relevés 9 à 23) marquée par un bon développement de *Ranunculus repens*, *Urtica dioica*, *Galium aparine*, *Polygonum hydropiper* ... qui indique un enrichissement du sol en azote par l'apport de déchets organiques.

3 - Position systématique

Les bois hygrophiles relèvent de l'alliance du *Fraxino-Carpinion* et plus particulièrement de la sous-alliance de l'*Alno-Padenion* qui se développent sur les sols alluvionnaires. Les espèces caractérisant ce milieu sont d'une part des ligneux tels que *Alnus glutinosa*, des Saules ou *Viburnum opulus* et d'autre part des espèces herbacées : *Athyrium filix-femina*, *Galium palustre*, *Lycopus europaeus* ...

4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : à 800 m au Nord-Est de Villeneuve (rive gauche de la Gorre).
- Relevé 2 : au Nord des Bâtiments. Espèces accidentelles : *Ruscus aculeatus* (+2), *Asphodelus albus* (11), *Carex paniculata* (+2), *Carex echinata* (+2), *Festuca heterophylla* (+2), *Deschampsia flexuosa* (+2)
- Relevé 3 : 1 km au Nord-est de Nouaillas (rive gauche du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Epilobium hirsutum* (+2), *Equisetum arvense* (+2)
- Relevé 4 : au Nord de la Motte (à droite de la D 10). Espèces accidentelles : *Hydrocotyle vulgaris* (+2), *Pseudoscleropodium purum* (+2)
- Relevé 5 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (rive droite du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Hypericum pulchrum* (+2), *Stachys officinalis* (+2), *Epilobium obscurum* (+2), *Polytrichum formosum* (+2)
- Relevé 6 : 800 m au Sud-Ouest de Villeneuve (à gauche de la D 10). Espèce accidentelle : *Epilobium tetragonum* (+2)
- Relevé 7 : 800 m au Sud-Ouest de Villeneuve (à gauche de la D 10). Espèce accidentelle : *Listera ovata* (i)
- Relevé 8 : à l'Ouest de Saint-Auvent (près de la passerelle). Espèces accidentelles : *Centaurea nigra* (+2), *Lathraea clandestina* (+), *Rubus* gr. *discolor* (+)
- Relevé 9 : au Nord-Ouest de Saint-Auvent (rive droite de la Gorre). Espèces accidentelles : *Prunella vulgaris* (+2), *Lapsana communis* (i), *Polygonatum multiflorum* (+2), *Silene vulgaris* (+2), *Hieracium sabaudum* (i), *Cruciata laevipes* (+2), *Impatiens noli-tangere* (+2)
- Relevé 10 : au Nord-Ouest de Saint-Auvent (rive droite de la Gorre). Espèce accidentelle : *Linaria repens* (+2)
- Relevé 11 : entre Saint-Auvent et Saint-Cyr (près du pont des digues). Espèces accidentelles : *Saponaria officinalis* (+2), *Heracleum sphondylium* (+2)
- Relevé 12 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (rive droite du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Bryonia dioica* (i), *Rumex acetosa* (+2), *Lychnis flos-cuculi* (+2), *Stellaria graminea* (+2), *Centaurea* gr. *nigra* (+2)
- Relevé 13 : au Nord-Ouest de Saint-Auvent (rive droite de la Gorre). Espèces accidentelles : *Scrophularia nodosa* (+2), *Heracleum sphondylium* (+)
- Relevé 14 : au Nord-Ouest de Saint-Auvent (rive droite de la Gorre). Espèce accidentelle : *Heracleum sphondylium* (i)

- Relevé 15 : 1 km au Nord-Ouest de Saint-Auvent (rive droite du Gorret). Espèces accidentelles : *Quercus robur* x *petraea* A (+2), *Fagus sylvatica* A (+2), *Luzula forsteri* (i), *Hieracium sabaudum* (+2), *Walhemburgia hederacea* (+2), *Ruscus aculeatus* (+2), *Deschampsia flexuosa* (+2), *Polygonatum multiflorum* (+2), *Agrostis capillaris* (+2)
- Relevé 16 : 50 m en amont des relevés 15 et 19.
- Relevé 17 : 50 m en amont des relevés 15 et 19. Espèces accidentelles : *Alisma plantago-aquatica* (i), *Potentilla reptans* (+2), *Acer pseudoplatanus* (i), *Mentha rotundifolia* (+2)
- Relevé 18 : 1 km au Nord des Combes (rive droite du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Dactylis glomerata* (+), *Stellaria graminea* (11), *Glyceria fluitans* (+2), *Apium nodiflorum* (+2)
- Relevé 19 : 1 km au Nord-Ouest de Saint-Auvent (rive droite du Gorret). Espèces accidentelles : *Oxalis acetosella* (+2), *Arum maculatum* (+2), *Hesperis matronalis* (+2)
- Relevé 20 : à 800 m au Nord-Est de Villeneuve (rive gauche de la Gorre). Espèces accidentelles : *Valeriana dioica* (+2), *Mentha rotundifolia* (+2)
- Relevé 21 : au Nord-Ouest de Trinsolas (rive droite du ruisseau de Trinsolas). Espèces accidentelles : *Rumex acetosa* (+), *Centaurea jacea* (i), *Stellaria alsine* (+2), *Anthoxantum odoratum* (+2), *Scrophularia nodosa* (+2), *Cruciata laevipes* (+2)
- Relevé 22 : au Nord-Ouest de Trinsolas (rive gauche du ruisseau de Trinsolas). Espèces accidentelles : *Conopodium majus* (+2), *Mentha aquatica* (+2), *Linaria repens* (+2)
- Relevé 23 : au Nord-Ouest de Trinsolas (rive droite du ruisseau de Trinsolas). Espèces accidentelles : *Rumex acetosa* (+), *Equisetum fluviatile* (+2), *Valeriana dioica* (+2), *Dactylorhiza maculata* (+2)
- Relevé 24 : 800 m au Sud-Ouest de Villeneuve (à gauche de la D 10). Espèces accidentelles : *Convallaria maialis* (12), *Tamus communis* (+2), *Asphodelus albus* (+2), *Polygonatum multiflorum* (+), *Rhytidadelphus triquetrus* (+2)

LES COUPES FORESTIERES

Tableau VIII, page 80

Nous n'avons pas eu l'occasion d'observer de fréquentes coupes forestières pendant notre période d'étude. Nous n'en avons rencontré que deux, l'une se situant dans les bois bordant le ruisseau des Combes et l'autre au Nord de Saint-Auvent sur les fortes pentes de la vallée de la Gorre et du Gorret.

Il s'agit de coupes à blanc, c'est-à-dire que tous les arbres sont abattus. Ces coupes n'ont pas un but de déboisement en vue de culture ni d'enrêsinement. C'est une méthode d'exploitation du bois à courte révolution, les taillis étant coupés tous les 15 ans environ.

Les coupes forestières que nous avons observées avaient 2 ou 3 ans d'âge et les jeunes repousses atteignaient déjà une hauteur de 1,5 à 3 m; la végétation herbacée avait eu le temps de se développer et de se diversifier (de 18 à 37 espèces par relevé). Cependant, avec un recouvrement global de 70% (les deux strates ne se superposant pas), le sol reste parfois localement nu.

On remarque également que le relevé n° 2 est beaucoup plus typique de la végétation des coupes que le premier. En effet, le relevé n° 1 montre la coupe à un stade d'évolution assez élevé, la diminution du nombre total d'espèces (18) étant relative à un développement progressif de la strate arbustive (repousses de Châtaigniers).

1 - Composition floristique

Les espèces caractéristiques des coupes forestières sont en premier lieu la **Digitale pourprée** (*Digitalis purpurea*). Cette jolie plante se rencontre essentiellement en terrain siliceux. Parfois elle peut être très abondante. Elle y est passagère car elle disparaît au bout de quelques années, dès que le couvert augmente (c'est une espèce héliophile).

Elle est généralement associée à la **Linaire rampante** (*Linaria repens*). Cette petite plante, à fleurs blanches striées de mauve et feuilles sessiles et allongées comme celles du lin, est une bonne différentielle atlantique, caractéristique de ce groupement végétal, comme l'a montré C. DESCUBES en 1979.



*Coupe forestière
avec Digitalis purpurea*

Deux autres espèces font partie du cortège des coupes, mais sont présentes de façon plus discrète : il s'agit de *Senecio sylvaticus* et *Hypericum humifusum*.

Toutes les autres espèces herbacées sont considérées comme des compagnes.
On y trouve :

- les espèces de la chênaie acidiphile; ce sont les plus abondantes (11 espèces) et parmi les plus fréquentes citons *Teucrium scorodonia*, *Pteridium aquilinum*, *Holcus mollis*, *Lonicera periclymenum* et *Cytisus scoparius*,
- des nitrophiles car la coupe, apportant de la lumière, favorise une meilleure nitrification des sols,
- des espèces de landes sèches correspondant aux bois acidiphiles,
- et enfin quelques prairiales (*Taraxacum officinale*, *Ranunculus repens*, *Hypochoeris radicata*).

Les espèces ligneuses présentes à des stades divers (repousses, jeunes individus, plantules) indiquent l'évolution du milieu : ce sera une chênaie ou une chênaie-châtaigneraie avec, en sous-strate, de la Bourdaine (*Frangula alnus*).

2 - Position systématique

Ces coupes, et particulièrement le relevé n° 2, appartiennent à la classe des *Epilobietea angustifolii*, à l'ordre des *Epilobietalia angustifolii* et à l'alliance de l'*Epilobion angustifolii*, plus précisément, elles relèvent de l'association du *Linario repentis* - *Digitalietum purpureae* définie par C. DESCUBES en 1979.

Tableau VIII
COUPES FORESTIERES

Numéro des relevés		1	2
Superficie en m2		150	20
Recouvrement en %	a	15	10
	h	70	50
	m		2
Pente		40	30
Exposition		SW	SW
Nombre d'espèces		18	37
A - ESPECES CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION DU <i>Linario repentis - Digitalietum purpureae</i>			
<i>Digitalis purpurea</i>		+	23
<i>Linaria repens</i>			12
B - ESPECES DES UNITES SUPERIEURES (<i>Epilobietea angustifolii</i>)			
<i>Senecio sylvaticus</i>			+
<i>Hypericum humifusum</i>			+2
C - COMPAGNES			
1 - Espèces acidiphiles forestières (<i>Quercion robori-petraeae</i>)			
<i>Teucrium scorodonia</i>		33	13
<i>Pteridium aquilinum</i>		12	+2
<i>Holcus mollis</i>		12	+2
<i>Lonicera periclymenum</i>		11	+2
<i>Cytisus scoparius</i>		+	i
<i>Deschampsia flexuosa</i>			+2
<i>Viola riviniana</i>			+2
<i>Carex pilulifera</i>			+2
<i>Hieracium sabaudum</i>			+2
<i>Melampyrum pratense</i>			+
<i>Hypericum pulchrum</i>			+2
2 - Espèces nitrophiles			
<i>Galium aparine</i>			+2
<i>Galeopsis tetrahit</i>		+	
<i>Lapsana communis</i>			+2
<i>Verbascum thapsus</i>			+
<i>Cirsium vulgare</i>			+
3 - Espèces des landes sèches			
<i>Calluna vulgaris</i>			+2
<i>Ulex minor</i>			i
<i>Galium saxatile</i>			+2
<i>Agrostis capillaris</i>			+2
<i>Veronica officinalis</i>			+2
4 - Espèces thermophiles			
<i>Brachypodium pinnatum</i>			+2
<i>Rubus gr. discolor</i>			+2
5 - Diverses			
<i>Rubus sp.</i>		+2	+
<i>Euphorbia amygdaloides</i>			i
<i>Polygonatum multiflorum</i>		+2	
<i>Jasione montana</i>			+2
<i>Ranunculus repens</i>			+2
<i>Taraxacum officinale</i>			i
<i>Hypochoeris radicata</i>			+2
D - ESPECES LIGNEUSES (a, rep, juv, pl)			
<i>Quercus robur</i>	a + pl	+	12
<i>Frangula alnus</i>	a + juv	+2	+
<i>Castanea sativa</i>	a	11	
<i>Betula pendula</i>	pl		i
<i>Fagus sylvatica</i>	a	+2	
<i>Ilex aquifolium</i>	juv	+	
<i>Carpinus betulus</i>	a	+	
<i>Prunus spinosa</i>	a	+2	
<i>Corylus avellana</i>	a	+2	
<i>Salix atrocinerea</i>	juv		+
E - MOUSSES			
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>			+2

C - VEGETATION DES OURLETS

Les ourlets sont des formations préforestières. Ils se situent entre le fossé bordant la route et la forêt. Ils sont formés de la végétation herbacée de la lisière de la forêt. Le manteau, l'autre formation préforestière, constitue l'élément ligneux de la lisière forestière. En ce qui nous concerne, nous n'avons étudié que les ourlets de la forêt et nous les avons classés en 4 groupements différents.

I - LES OURLETS MESO-ACIDIPHILES

Tableau IX, page 83 et Carte n° 6, page 84

On rencontre ces ourlets, à l'exception d'un relevé, très à l'Ouest de notre secteur d'étude en bordure des bois situés dans les vallées de la Vayres ou du ruisseau des Combes. De plus, ils sont principalement exposés à l'Ouest.

1 - Composition floristique

Ces ourlets sont définis par le rapprochement de 4 espèces : la Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*), le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*) et le Faux-Fraisier (*Potentilla sterilis*). Ces espèces sont des mésophiles qui requièrent donc un sol assez riche en substances nutritives. Cette relative richesse du sol expliquerait le fort recouvrement (environ 90%). C'est une graminée, le Brachypode penné, qui domine et qui constitue l'essentiel du recouvrement.

Les espèces des ourlets acidiphiles sont bien représentées avec une quinzaine d'individus. Les plus fréquentes sont le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), la Houlque molle (*Holcus mollis*) et la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). On peut remarquer que lorsque le Brachypode penné est moins présent, il est remplacé par une autre graminée : la Houlque molle, espèce acidiphile recherchant les sols limoneux- sableux, associée à la Fougère aigle.

A ce cortège se mêle un certain nombre d'espèces des ourlets mésophiles et en particulier le Lierre (*Hedera helix*), la Gesse des montagnes (*Lathyrus montanus*), la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*).

Parmi les compagnes, on observe des espèces des coupes forestières (*Linaria repens*, *Digitalis purpurea*), des prairiales (*Dactylis glomerata*, *Lapsana communis*) ou des espèces de landes (*Cytisus scoparius*).

Les ligneuses, observées à l'état de plantules, sont en majorité des mésophiles. Il faut souligner la constance du Chêne pédonculé présent dans presque tous les relevés.

2 - Variation (relevés 5, 6, 7)

On note une variante plus mésophile du fait de la présence supplémentaire du Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), du Tamier commun (*Tamus communis*) et de l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*).

3 - Position systématique

Ce groupement nous semble caractérisé par le regroupement de 4 espèces : *Pulmonaria longifolia*, *Brachypodium pinnatum*, *Stellaria holostea* et *Potentilla sterilis*. L'abondance des espèces acidiphiles nous incite à le ranger dans l'alliance du *Teucrium scorodoniae*. Ce groupement semble assez proche de l'association du *Potentillo sterilis* - *Conopodium majus* définie par B. de FOUCAULT et P.N. FRILEUX (1983) dans le Nord-Ouest de la France; cependant, *Conopodium majus* ainsi que *Arrhenatherum bulbosum*, autre caractéristique du groupement, semblent ici quasi inexistantes.

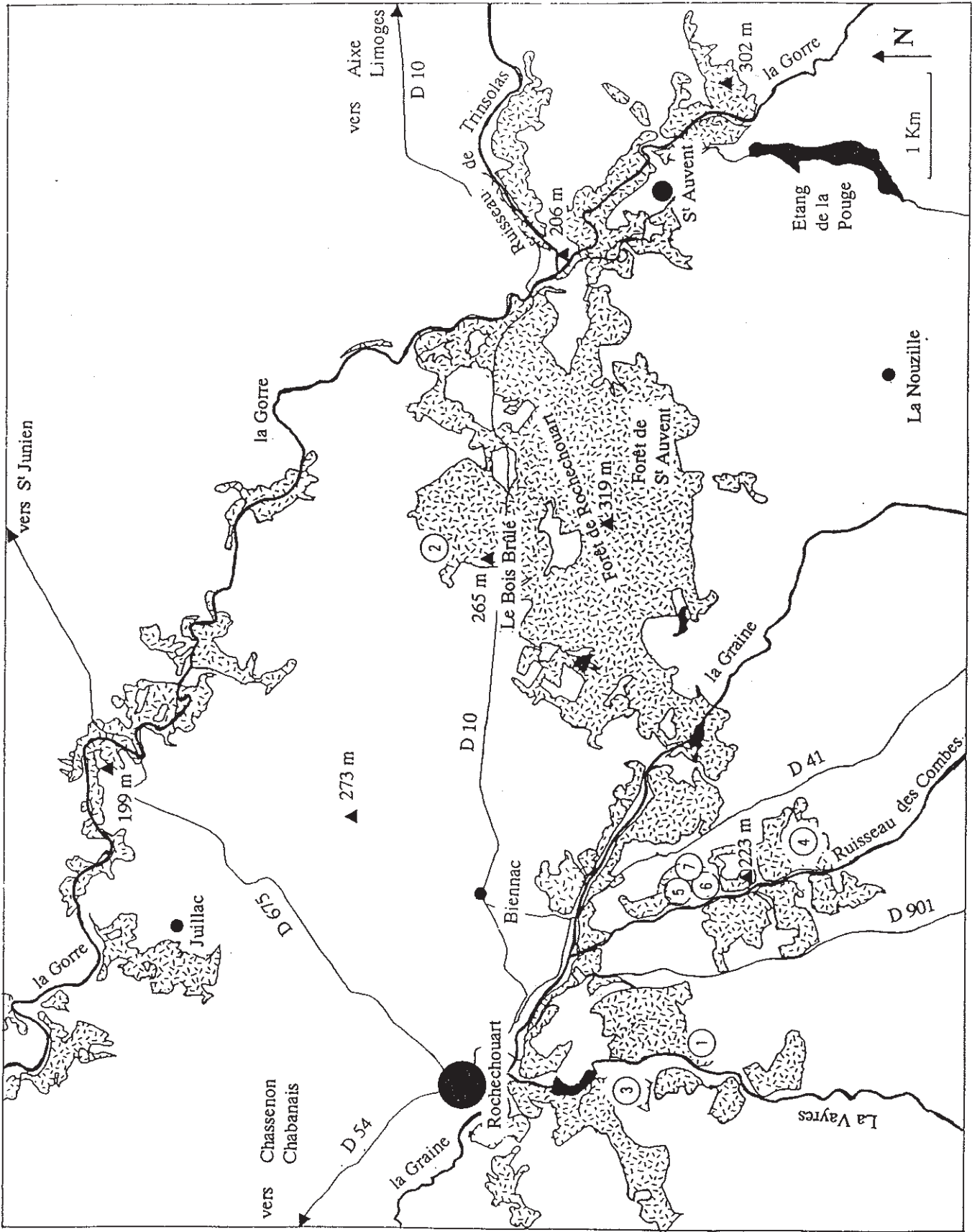
Par contre, nous constatons en Forêt de Rochechouart l'abondance et la constance de *Brachypodium pinnatum* qui est absent dans l'association du *Potentillo sterilis* - *Conopodium majus*.

Comme cette association, notre groupement est en relation avec les bois frais comme l'atteste la présence d'*Euonymus europaeus*, *Tamus communis*, *Crataegus monogyna*.

L'ourlet que nous avons étudié pourrait être un groupement proche du *Potentillo sterilis* - *Conopodium majus*, mais plus thermophile.

Tableau IX
OURLETS MESO-ACIDIPHILES

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7		
Superficie (en m ²)	10	7	5	10	8	6	6		
Pente (en degrés)	50	60	60	50	10	10	30		
Exposition	W	NW	E	NW	N	SW	SW		
Recouvrement (en %)	h	80	80	90	90	70	100	90	
	m	20	25	5					
Nombre d'espèces		20	35	25	30	31	20	25	CP
I - COMBINAISON CARACTERISTIQUE D'ESPECES									
<i>Pulmonaria longifolia</i>		+	+2	+2	+2	+	+2	+2	5
<i>Brachypodium pinnatum</i>		33	+2	23	+2	33	12	44	5
<i>Stellaria holostea</i>		+2	+2	+2	+2			+2	4
<i>Potentilla sterilis</i>			+2	+2	+2				3
II - VARIANTE									
<i>Euonymus europaeus</i>						+	+2	+	3
<i>Tamus communis</i>							+2	+2	2
<i>Crataegus monogyna</i>								12	1
III - ESPECES DES OURLETS ACIDIPHILES									
<i>Lonicera periclymenum</i>			+2	12	12	+2	+2	+2	5
<i>Teucrium scorodonia</i>		+2	+2		+2	+2	+2	+2	4
<i>Holcus mollis</i>			12		31	+2	+2	+2	4
<i>Pteridium aquilinum</i>		+2	21		21	11	+2		4
<i>Galium mollugo</i>		+2	+2		+2			+2	3
<i>Viola riviniana</i>			+2		+	+			3
<i>Deschampsia flexuosa</i>				+2	12			+2	3
<i>Hieracium gr. pilosella</i>		+2	+2					+2	3
<i>Potentilla erecta</i>			+2		+2				2
<i>Melampyrum pratense</i>			+2		+				2
<i>Veronica chamaedrys</i>				+2	+2				2
<i>Solidago virgaurea</i>			12				i		2
<i>Stachys sylvatica</i>						+2	12		2
<i>Hieracium gr. sabaudum</i>			+2						1
<i>Hypericum pulchrum</i>						+2			1
<i>Hieracium gr. lachenalii</i>			+2						1
IV - ESPECES DES OURLETS MESOPHILES									
<i>Hedera helix</i>			+2	12		+	+2		3
<i>Lathyrus montanus</i>		+2	12	+2		+2			3
<i>Stachys officinalis</i>		+2	+2			11			3
<i>Poa nemoralis</i>		+2							1
<i>Euphorbia amygdaloides</i>					+2				1
<i>Fragaria vesca</i>		+2							1
<i>Festuca heterophylla</i>					+2				1
<i>Conopodium majus</i>				+					1
V - COMPAGNES									
<i>Rubus sp.</i>		11	+2	+	+	11	+		5
<i>Linaria repens</i>		+2	+2	+2					3
<i>Galium aparine</i>					+2	+	+2		3
<i>Dactylis glomerata</i>		+2				+2	+2		3
<i>Centaurea nigra</i>		+				i			3
<i>Digitalis purpurea</i>				i	+2				2
<i>Lapsana communis</i>		+2			i				2
<i>Cytisus scoparius</i>							i	i	2
<i>Achillea millefolium</i>		11		+2					2
<i>Epilobium montanum</i>			+2			i			2
<i>Calluna vulgaris</i>		+2						+2	2
<i>Erica cinerea</i>		+2						+2	2
<i>Ulex minor</i>		+2						+2	2
<i>Ranunculus repens</i>						+2	+2		2
<i>Carex pilulifera</i>					+2				1
<i>Senecio jacobaea</i>						+2			1
VI - ESPECES LIGNEUSES									
<i>Quercus robur</i>		+	+	+	+		+		5
<i>Prunus spinosa</i>		+2						11	3
<i>Cornus sanguinea</i>		+2			+2	i			3
<i>Ilex aquifolium</i>					+2				1
<i>Castanea sativa</i>			+2						1
<i>Corylus avellana</i>				i					1
VII - MOUSSES									
<i>Pseudocleropodium purum</i>			+2		+2				2
<i>Dicranum scoparium</i>		+2	12						2
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>			12		+2				2
<i>Hylocomium splendens</i>			+2						1
Espèces accidentelles		4	4	6	2	8	6	4	



Carte n° 6 : LOCALISATION DES OURLETS MESO-ACIDIPHILES

4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 500 m à l'Ouest du Maine (vallée de la Vayres). Espèces accidentelles : *Lotus corniculatus* (+2), *Polygala vulgaris* (+2), *Ranunculus bulbosus* (i), *Teesdalia nudicaulis* (+2)
- Relevé 2 : 700 m au Sud-Est de Roumagnac. Espèces accidentelles : *Festuca tenuifolia* (+2), *Rumex acetosa* (+2), *Leontodon hispidus* (+2), *Veronica officinalis* (+2)
- Relevé 3 : 300 m au Nord-Est de Puyjean (vallée de la Vayres). Espèces accidentelles : *Silene vulgaris* (+2), *Primula veris* (12), *Hyacinthoides non-scripta* (+2), *Ranunculus nemorosus* (i), *Cardamine hirsuta* (+2), *Melica uniflora* (+2)
- Relevé 4 : 1 km au Nord des Combes (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Stellaria graminea* (+2), *Dryopteris filix-mas* (+2)
- Relevé 5 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Eupatorium cannabinum* (+2), *Geum urbanum* (i), *Hypericum quadrangulum* (+2), *Potentilla reptans* (+2), *Bryonia dioica* (i), *Prunella vulgaris* (i), *Cirsium arvense* (i), *Deschampsia cespitosa* (+2)
- Relevé 6 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Juncus effusus* (+2), *Glechoma hederacea* (22), *Calystegia sepium* (+2), *Viburnum opulus* juv (+2), *Cirsium palustre* (+2), *Frangula alnus* juv (i)
- Relevé 7 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Rosa* gr. *canina* (+2), *Galium verum* (+2), *Galeopsis ladanum* (+2), *Aira caryophyllea* (+2)

II - OURLETS THERMO-MESOPHILES

Tableau X, page 88 et Carte n° 7, page 89

Encore exposés majoritairement à l'Ouest, ces ourlets sont localisés au Centre-Ouest de notre zone d'étude. Les plus à l'Ouest sont situés dans les vallées de la Vayres et du ruisseau des Combes, tandis que les autres ont été trouvés en limite Nord (autour de Villeneuve) ou Sud-Ouest (les Bâtiments) de la Forêt de Rochechouart.

1 - Composition floristique

Ces ourlets ressemblent beaucoup à ceux décrits précédemment. En effet, parmi la combinaison caractéristique d'espèces, nous retrouvons les quatre espèces déjà citées, à savoir *Brachypodium pinnatum*, *Potentilla sterilis*, *Pulmonaria longifolia* et *Stellaria holostea*. A ces 4 espèces s'ajoutent des plantes à floraison spectaculaire : l'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus*), la Mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*) et l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*).

L'Asphodèle blanc, espèce de répartition surtout atlantique, coïncide bien avec le fait que presque tous les relevés sont exposés à l'Ouest. L'Anémone des bois renforce le caractère mésophile et la Mélitte le caractère thermophile de ces ourlets. Malgré tout, c'est le Brachypode penné, très présent dans toute la Forêt de Rochechouart et particulièrement dans ces ourlets, qui constitue l'essentiel du recouvrement. Ici, il est toujours associé à l'Asphodèle blanc.

Les espèces des ourlets acidiphiles ont bien régressé; on ne compte plus que 9 espèces, avec la disparition du groupe des épervières, dont beaucoup ont des affinités acidiphiles.

Les mésophiles sont dans l'ensemble les mêmes que dans les ourlets méso-acidiphiles avec l'apparition toutefois de la Ronce à feuilles bicolores (*Rubus gr. discolor*). L'espèce dominante dans ce groupe est la Gesse des montagnes (*Lathyrus montanus*) autant par sa fréquence que par son recouvrement; de plus, elle a une tendance thermophile.

De même, les compagnes varient peu par rapport au tableau précédent; on observe cependant une légère diminution des espèces des coupes forestières ou des landes.

Parmi les forestières, les espèces mésophiles dominent largement par rapport aux acidiphiles, chacune d'elles n'étant pas présente plus d'une fois dans le tableau.

2 - Variation

On peut remarquer dans la moitié des relevés une variante à *Euphorbia hyberna* et *Solidago virgaurea* qui annonce le groupement suivant.

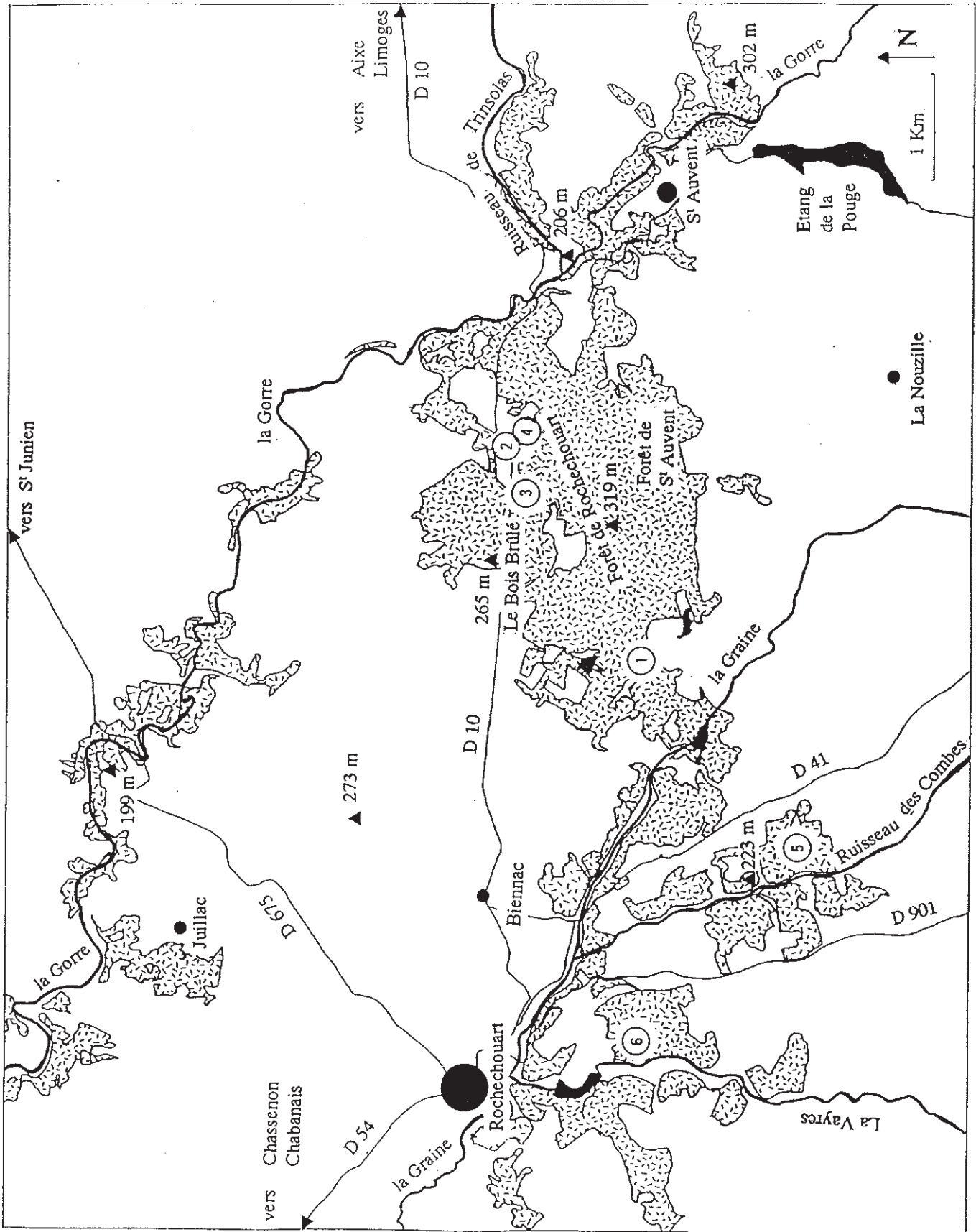
3 - Position systématique

Ces ourlets sont assez proches du groupement précédent par la présence des 4 espèces : *Pulmonaria longifolia*, *Brachypodium pinnatum*, *Stellaria holostea* et *Potentilla sterilis*. On y observe toutefois une régression des espèces acidiphiles et surtout l'apparition d'espèces mésophiles, soit caractérisant les sols frais (*Asphodelus albus*, *Anemone nemorosa*, *Euphorbia hyberna*), soit présentant des affinités thermophiles (*Melittis melissophyllum*).

Ce groupement est très proche de l'association de l'*Anemone nemorosa* - *Euphorbietum hybernae* définie par J.B. BOUZILLE et B. DE FOUCAULT en Vendée (1988), mais là encore nous observons comme originalité à notre groupement la forte présence de *Brachypodium pinnatum*.

Tableau X
OURLETS THERMO-MESOPHILES

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	
Superficie (en m ²)	6	7	6	7	7	15	
Pente (en degrés)	20	30	30	50	10	60	
Exposition	NW	SE	NW	SW	W	W	
Recouvrement (en %) h	90	90	70	100	95	70	
m	5		20				
Nombre d'espèces	30	29	24	21	24	25	CP
I - COMBINAISON CARACTERISTIQUE D'ESPECES							
<i>Brachypodium pinnatum</i>	12	44	+2	44	12	33	5
<i>Asphodelus albus</i>	+2	+2	+2	+2	11	22	5
<i>Potentilla sterilis</i>	+2	+2			+2	+2	4
<i>Pulmonaria longifolia</i>		+2	+2			+2	3
<i>Melittis melissophyllum</i>		+2	11	+2			3
<i>Stellaria holostea</i>		+2		+2		+2	3
<i>Anemone nemorosa</i>		+2	+				2
II - VARIANTE							
<i>Euphorbia hyberna</i>	11	11	+2				3
<i>Solidago virgaurea</i>		12	+				2
III - ESPECES DES OURLETS ACIDIPHILES							
<i>Pteridium aquilinum</i>	+	+2	+2	+2	11	+	5
<i>Teucrium scorodonia</i>	+2	+2	+2	+2	+2	+	5
<i>Viola riviniana</i>	+2	+2	+2		+2	+2	5
<i>Lonicera periclymenum</i>	+2	+	12		+2	+2	5
<i>Holcus mollis</i>	+2	+2		+2	33	+	5
<i>Galium mollugo</i>	+2	+2			+2		3
<i>Hypericum pulchrum</i>	+2	+2					2
<i>Melampyrum pratense</i>	23						1
<i>Deschampsia flexuosa</i>	+2						1
IV - ESPECES DES OURLETS MESOPHILES							
<i>Lathyrus montanus</i>	12		12	+2		12	4
<i>Hedera helix</i>	+2		+2			+	3
<i>Stachys officinalis</i>	+		12			+	3
<i>Rubus gr. discolor</i>	+2			+2	+		3
<i>Convallaria maialis</i>	+2		+2				2
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	+2				+2		2
<i>Tamus communis</i>				+2			1
<i>Festuca heterophylla</i>		+2					1
<i>Conopodium majus</i>						i	1
V - COMPAGNES							
a - herbacées							
<i>Centaurea gr. nigra</i>		+	+2	12		+	4
<i>Rubus sp.</i>		+	+2		+	+	4
<i>Dactylis glomerata</i>	+2	+2			+		3
<i>Linaria repens</i>		+2		+2	+2		3
<i>Leucanthemum vulgare</i>		+2		+2			2
<i>Cytisus scoparius</i>	+2		+2				2
<i>Epilobium montanum</i>		+2		+2			2
<i>Calluna vulgaris</i>						+	1
<i>Genista pilosa</i>			+2				1
<i>Lapsana communis</i>				+2			1
<i>Agrostis capillaris</i>					+2		1
<i>Ulex minor</i>						+2	1
<i>Hypochoeris radicata</i>						+2	1
<i>Achillea millefolium</i>				+2			1
<i>Digitalis purpurea</i>				+2			1
<i>Galium aparine</i>					+2		1
<i>Ranunculus repens</i>					+2		1
b - forestières							
<i>Prunus spinosa</i>		+2			+	+2	3
<i>Euonymus europaeus</i>		+2			+		2
<i>Corylus avellana</i>		+2	12				2
<i>Cornus sanguinea</i>			+2				2
<i>Quercus robur</i>					+	+	2
<i>Quercus petraea</i>		+					1
<i>Quercus hybride</i>			+2				1
<i>Ilex aquifolium</i>		i					1
<i>Castanea sativa</i>		+					1
<i>Crataegus monogyna</i>					+2		1
VI - MOUSSES							
<i>Thuidium tamariscinum</i>	+2		22				2
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	+2						1
Espèces accidentelles	4	3	1	4	2	4	



Carte n° 7 : LOCALISATION DES OURLETS THERMO-MESOPHILES

4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 500 m au Nord-Ouest des Bâtiments. Espèces accidentelles : *Prunus avium* juv (+), *Melica uniflora* (+2), *Ruscus aculeatus* (+2), *Prunella vulgaris* (+2)
- Relevé 2 : 300 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Polygonatum multiflorum* (+2), *Silene vulgaris* (+2), *Hypericum perforatum* (+2)
- Relevé 3 : 800 m à l'Ouest Sud-Ouest de Villeneuve. Espèce accidentelle : *Hypericum hirsutum* (+2)
- Relevé 4 : 300 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Rumex acetosa* (i), *Vicia sativa* (+2), *Daucus carota* (+2), *Eupatorium cannabinum* (+2)
- Relevé 5 : 1 km au Nord des Combes (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Taraxacum officinale* (+2), *Rosa canina* (+2)
- Relevé 6 : juste au Nord du Moulin des Sangles (vallée de la Vayres). Espèces accidentelles : *Euphorbia dulcis* (+2), *Hieracium* gr. *murorum* (+2), *Scorzonera humilis* (+2), *Serratula tinctoria* (+2)

III - OURLETS THERMO-ACIDIPHILES

Tableau XI, page 93 et Carte n° 8, page 94

Ces ourlets sont tous situés en périphérie de la Forêt de Rochechouart.

1 - Composition floristique

Euphorbia hyberna et *Solidago virgaurea* constituent ici la combinaison caractéristique d'espèces. L'Euphorbe d'Irlande (*Euphorbia hyberna*) est une espèce eu-atlantique en plaine assez rare en Haute-Vienne; en Forêt de Rochechouart, on en trouve des peuplements importants. C'est une espèce mésophile aimant les sols frais et riches en éléments nutritifs. Elle est associée au Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*) qui trouve ici son développement optimal.

On note la disparition d'espèces mésophiles telles que la Stellaire holostée, le Faux-Fraisier, l'Anémone des bois ou la forte régression d'autres espèces de ce groupe comme la Pulmonaire à longues feuilles.

Par contre, les espèces des ourlets acidiphiles sont très bien représentées avec notamment un fort couvert de Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Elle est accompagnée par la Violette de Rivin (*Viola riviniana*) la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) ...

Dans le groupe des compagnes, on observe une forte concentration d'espèces de landes. Le fort développement du Genêt velu (*Genista pilosa*) constitue ici une particularité. La callune est également présente dans tous les relevés.

En ce qui concerne les forestières, il y a une complète disparition des mésophiles; on observe par contre la présence de Houx (*Ilex aquifolium*) associé à des Chênes (*Quercus robur* et *Quercus petraea*).

2 - Variation

On remarque une variante plus thermophile dans laquelle on retrouve le Brachypode penné, l'Asphodèle blanc et la Mélitte à feuilles de mélisse.

3 - Position systématique

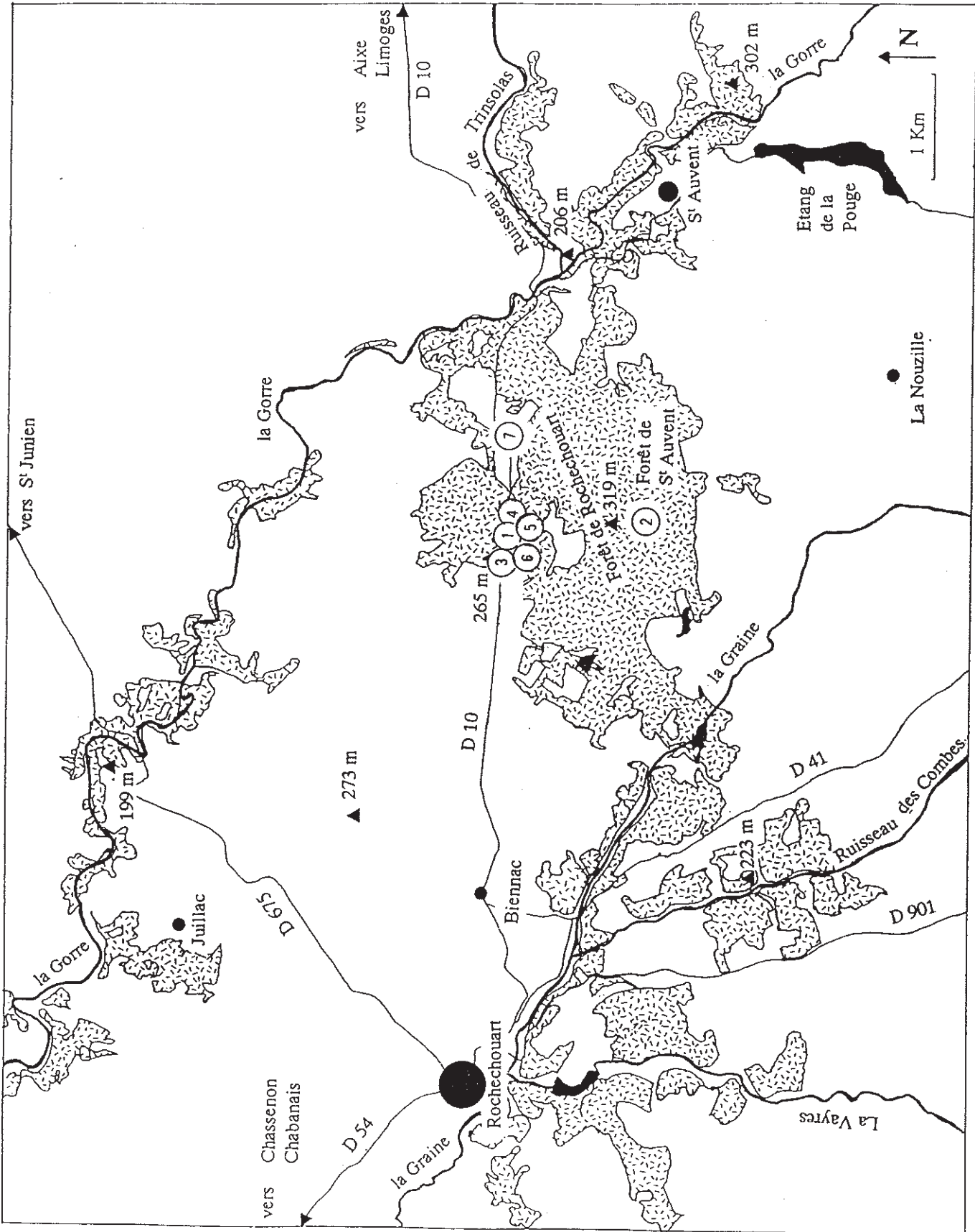
Les ourlets thermo-acidiphiles rappellent le groupement précédent. On y observe cependant la disparition d'un bon nombre d'espèces telles que *Stellaria holostea*, *Potentilla sterilis*, *Anemone nemorosa* ou la régression de quelques autres, *Pulmonaria longifolia*, *Melittis melissophyllum*.

Par contre, on y remarque la constance de *Solidago virgaurea* et la bonne représentation d'*Euphorbia hyberna*. Le Solidage est absent de l'*Anemone nemorosae* - *Euphorbietum hybernae*, il nous semble donc intéressant de le retenir comme caractéristique d'un autre groupement à *Euphorbia hyberna*. Il reste à effectuer des relevés dans d'autres régions afin d'en démontrer sa validité.

Ce groupement est en relation avec une lande à caractère phytogéographique particulier, puisqu'à des espèces atlantiques (*Erica cinerea*, *Ulex minor*) est associée une espèce d'affinité plus continentale (*Genista pilosa*).

Tableau XI
OURLETS THERMO-ACIDIPHILES

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	
Superficie (en m ²)	8	6	16	8	6	10	12	
Pente (en degrés)	60	2	50	50	45	60	60	
Exposition	N	S	NE	S	N	SW	SE	
Recouvrement (en %) h	80	90	70	50	60	60	95	
m	2	2	<5					
Nombre d'espèces	23	22	22	26	29	29	26	CP
I - COMBINAISON CARACTERISTIQUE D'ESPECES								
<i>Solidago virgaurea</i>	+2	+2	22	+2	+2	11	11	5
<i>Euphorbia hyberna</i>	12	11	12		+2		+2	4
II - VARIANTE								
<i>Brachypodium pinnatum</i>				+2	+2	+2	33	3
<i>Asphodelus albus</i>				+2	11	+2	12	3
<i>Melittis melissophyllum</i>							11	1
III - ESPECES DES OURLETS ACIDIPHILES								
<i>Pteridium aquilinum</i>	33	21		12	33	12	12	5
<i>Viola riviniana</i>	+2	+2	12	+2	+2		+	5
<i>Deschampsia flexuosa</i>	+2		11	+2	+2	+2	+2	5
<i>Teucrium scorodonia</i>		+2		+2	+2	12	+2	4
<i>Lonicera periclymenum</i>	12	+	+2		+	+2		4
<i>Hypericum pulchrum</i>		+	+2	+2		+2	+	4
<i>Potentilla erecta</i>	12		+2		+2	+2	+2	4
<i>Hieracium gr. sabaudum</i>		+		+2	+2	+2	+2	4
<i>Holcus mollis</i>		+2			+2		+2	3
<i>Melampyrum pratense</i>		+2	+2				+2	3
<i>Galium mollugo</i>					+2	+2	+2	3
<i>Hieracium gr. pilosella</i>				+2		+2		2
<i>Hieracium gr. lachenalii</i>				+2		+2		2
IV - ESPECES DES OURLETS MESOPHILES								
<i>Hedera helix</i>	+2	+2	+2					3
<i>Stachys officinalis</i>		+2					+2	2
<i>Convallaria maialis</i>	12			+2				2
<i>Lathyrus montanus</i>						+2		1
<i>Pulmonaria longifolia</i>							+	1
<i>Rubus gr. discolor</i>						+2		1
<i>Poa nemoralis</i>		+2						1
<i>Fragaria vesca</i>			12					1
V - COMPAGNES								
a - herbacées								
<i>Centaurea gr. nigra</i>	+2	+2	+	+2	+2	+2	+2	5
<i>Rubus sp.</i>	11	+2	+2	+2	+2		+2	5
<i>Lapsana communis</i>				i	i	i		3
<i>Senecio jacobaea</i>	+2				+2		+2	3
<i>Molinia caerulea</i>	+2		+2			+2	+2	3
<i>Linaria repens</i>						+2	+2	2
<i>Dactylis glomerata</i>	+2				+2			2
<i>Leucanthemum vulgare</i>					i	+2		2
<i>Agrostis capillaris</i>	+2				+2			2
<i>Hypochoeris radicata</i>				i		i		2
<i>Achillea millefolium</i>				+2				1
<i>Carex pilulifera</i>					+2			1
<i>Cruciata laevipes</i>	+2							1
b - landes								
<i>Calluna vulgaris</i>	+2	+2	+2	+2	+2	+2	+2	5
<i>Genista pilosa</i>	+2	+2	+2	21	+2	12	+2	5
<i>Erica cinerea</i>			12	+2		12		3
<i>Ulex minor</i>				+2		+2		2
<i>Cytisus scoparius</i>						i		1
c - forestières								
<i>Ilex aquifolium</i>		+2		+2			i	3
<i>Quercus petraea</i>		+		+		+2		3
<i>Quercus robur</i>				12		+2		2
<i>Quercus hybride</i>			+				i	2
<i>Castanea sativa</i>	+2							1
VI - MOUSSES								
<i>Pseudoscleropodium purum</i>		+2	+2					2
<i>Polytrichum formosum</i>		+2	+2					2
<i>Dicranum scoparium</i>			+2					1
<i>Hylocomium splendens</i>	+2							1
Espèces accidentelles	3	1	2	2	6	1	1	



Carte n° 8 : LOCALISATION DES OURLETS THERMO-ACIDIPHILES

4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 500 m au Nord de la Ferme de la Motte. Espèces accidentelles : *Salix atrocinerea* rep. (+2), *Arrhenatherum elatius* (+2), *Succisa pratensis* (+2)
- Relevé 2 : 1,5 km au Nord-Ouest de la Grange du Noir. Espèce accidentelle : *Carex flacca* (+2)
- Relevé 3 : 800 m au Nord-Ouest de la Ferme de la Motte. Espèces accidentelles : *Hypnum cupressiforme* (+2), *Leucobryum glaucum* (+2)
- Relevé 4 : 500 m au Nord de la Ferme de la Motte. Espèces accidentelles : *Succisa pratensis* (+2), *Danthonia decumbens* (+2)
- Relevé 5 : 500 m au Nord de la Ferme de la Motte. Espèces accidentelles : *Leontodon hispidus* (+2), *Daucus carota* (i), *Plantago lanceolata* (+2), *Salix atrocinerea* rep (+2), *Frangula alnus* jüv (+2), *Stellaria graminea* (+2)
- Relevé 6 : 800 m au Nord-Ouest de la Ferme de la Motte. Espèce accidentelle : *Hieracium* gr. *murorum* (+2)
- Relevé 7 : 300 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèce accidentelle : *Polygala vulgaris* (+2)

IV - OURLETS ACIDIPHILES

Tableau XII, page 98 et Carte n° 9, page 99

Ces ourlets sont situés sur de fortes pentes le plus souvent exposées à l'Est ou au Nord. Nous les avons rencontrés le long des petits massifs établis dans les vallées de la Gorre ou du ruisseau des Combes. Un plus faible recouvrement de la végétation herbacée laisse ainsi la place au développement de la strate muscinale.

1 - Composition floristique

Dans ce tableau, la combinaison caractéristique d'espèces est assez originale par rapport aux précédents tableaux. En effet, elle est constituée d'espèces typiques des coupes forestières telles que la Linaire rampante (*Linaria repens*), l'Agrostide vulgaire (*Agrostis capillaris*), la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*), la Jasione des montagnes (*Jasione montana*). Ces différentes espèces s'acclimatent bien d'un terrain argileux sablonneux et assez pauvre en substances nutritives. Le maintien de ces espèces en position d'ourlets est dû à l'arasage régulier de ces talus chaque année.

Du point de vue du recouvrement, il n'y a pas d'espèce vraiment dominante. Ainsi, parmi les espèces acidiphiles caractérisant ces ourlets, cohabitent la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), le Gaillet mou (*Galium mollugo*), la Houlque molle (*Holcus mollis*), chacune d'entr'elles ayant des coefficients d'abondance relativement proches.

Bien que les mésophiles soient clairsemées dans ces ourlets, nous pouvons observer un bel éventail d'espèces différentes.

Ce sont les prairiales qui dominent le groupe des compagnes.

Parmi les forestières, les plantules de Chêne pédonculé présentes dans presque tous les relevés sont à la fois accompagnées de Houx (*Ilex aquifolium*) mais aussi de Charme (*Carpinus betulus*), ce qui est plus étonnant car le Charme n'est pas habituellement une espèce acidiphile et c'est la première fois qu'elle apparaît dans les ourlets.

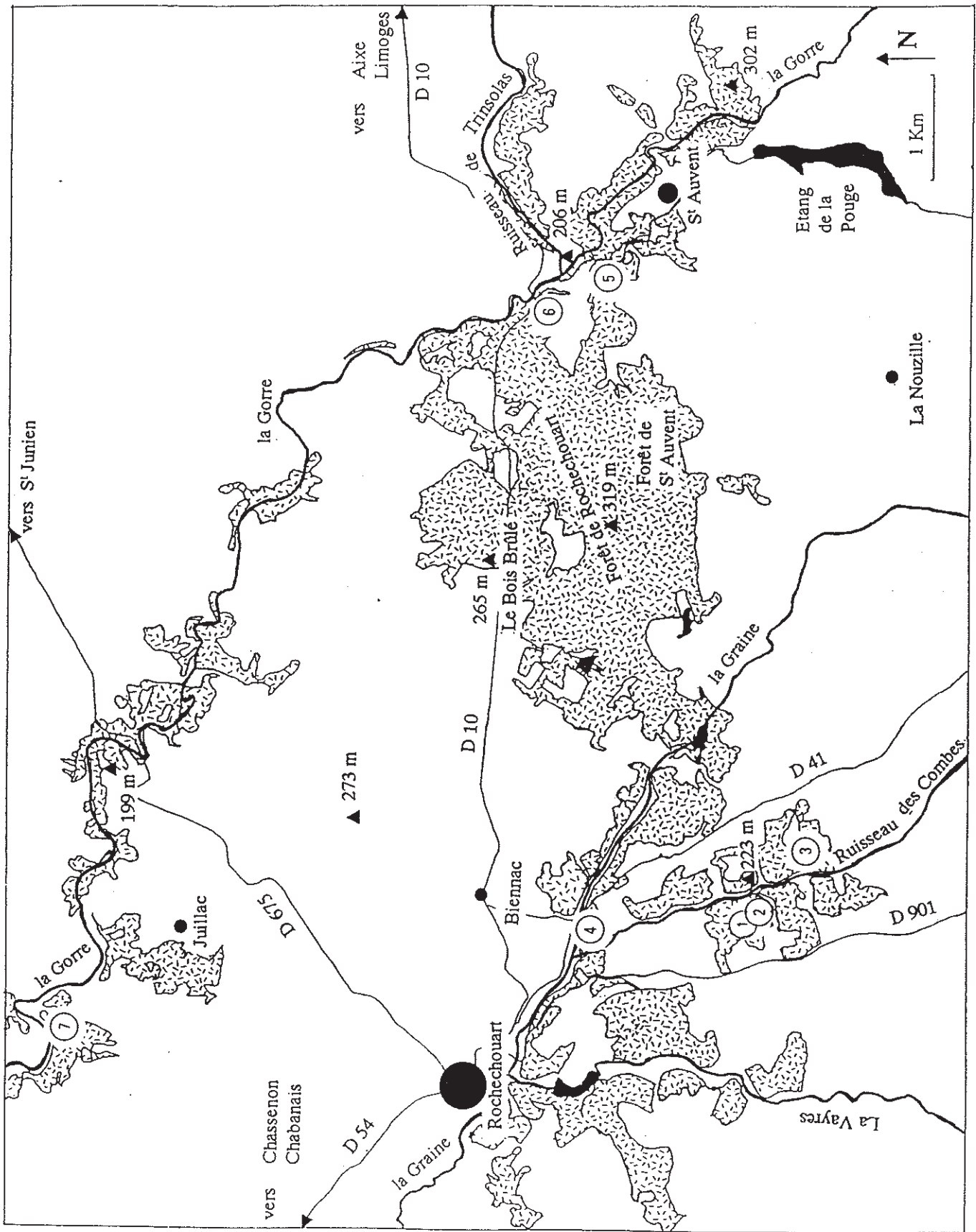
Les ourlets acidiphiles se distinguent, enfin, par l'abondance des mousses dont la plus commune est *Pseudoscleropodium purum*.

2 - Position systématique

Il s'agit d'une végétation oligotrophe se développant sur un substrat superficiel. Ce groupement correspond à l'association du *Linario repentis* - *Digitalietum purpureae* définie par C. DESCUBES (1979) qui caractérise les coupes forestières, mais qui se développe également sur les talus de bord de route régulièrement arasés.

Tableau XII
OURLETS ACIDIPHILES

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	
Superficie (en m ²)	8	7	6	10	15	12	12	
Pente (en degrés)	50	30	40	50	40	70	50	
Exposition	E	E	E	S	E	N	NW	
Recouvrement (en %) h	70	70	100	60	80	70	60	
m	30	5			10	20		
Nombre d'espèces	21	33	24	30	24	29	30	CP
I - COMBINAISON CARACTERISTIQUE D'ESPECES								
<i>Linaria repens</i>		+2	+2	+2	12	+2	12	5
<i>Agrostis capillaris</i>	12	11	+2	12	+2	+2		5
<i>Digitalis purpurea</i>			i	+2	11	+	+	3
<i>Jasione montana</i>				+2		+2		2
II - ESPECES DES OURLETS ACIDIPHILES								
<i>Teucrium scorodonia</i>	+2	+2	12	12	12	+2	12	5
<i>Lonicera periclymenum</i>	+2	21	+2	+2		12	12	5
<i>Galium mollugo</i>		+2	+2			+2	+2	4
<i>Holcus mollis</i>	12			12	12		+2	3
<i>Viola riviniana</i>		+2	+			+2	+2	3
<i>Hieracium gr. sabaudum</i>		+	+			+	+2	3
<i>Pteridium aquilinum</i>		21			12		+2	3
<i>Deschampsia flexuosa</i>					44	21		3
<i>Hieracium gr. pilosella</i>			+2			+2	+2	3
<i>Melampyrum pratense</i>	24	+2						2
<i>Hypericum pulchrum</i>			+2			+2		2
<i>Hieracium gr. lachenalii</i>		+2				+2		2
<i>Potentilla erecta</i>		+2						1
<i>Stachys sylvatica</i>							+2	1
III - ESPECES DES OURLETS MESOPHILES								
<i>Hedera helix</i>	12			+2		+2	12	3
<i>Poa nemoralis</i>	+2	12					+2	3
<i>Rubus gr. discolor</i>		+		12		+2		3
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		+2				+2	+	3
<i>Stellaria holostea</i>		+2	+2		+2			3
<i>Pulmonaria longifolia</i>		+2					+	2
<i>Fragaria vesca</i>	+2		+2					2
<i>Stachys officinalis</i>						+2		1
<i>Festuca heterophylla</i>		+2						1
<i>Conopodium majus</i>		+						1
<i>Brachypodium pinnatum</i>			12					1
<i>Tamus communis</i>							+2	1
<i>Potentilla sterilis</i>						+2		1
IV - COMPAGNES								
<i>Lapsana communis</i>			+2	+2	+2		+2	3
<i>Cytisus scoparius</i>			+	+2	+2			3
<i>Achillea millefolium</i>			+2	+2	+2			3
<i>Rubus sp.</i>					+2		+2	2
<i>Galium aparine</i>		+2		+2				2
<i>Dactylis glomerata</i>		+2		+2				2
<i>Epilobium montanum</i>		+2						2
<i>Calluna vulgaris</i>	+2		+2				+2	2
<i>Centaurea nigra</i>					+2			1
<i>Erica cinerea</i>					+2			1
<i>Ulex minor</i>					+2			1
<i>Carex pilulifera</i>	+2							1
<i>Cruciata laevipes</i>					+2			1
<i>Leucanthemum vulgare</i>						+2		1
V - ESPECES LIGNRUSES								
<i>Quercus robur</i>	+	+	+2	+2	11	+2		5
<i>Ilex aquifolium</i>	+2	+2	+2				i	3
<i>Prunus spinosa</i>			+2	+			+2	3
<i>Carpinus betulus</i>	i	+				+2		3
<i>Crataegus monogyna</i>		i		+2				2
<i>Castanea sativa</i>	+				+2			2
VI - MOUSSES								
<i>Pseudocleropodium purum</i>	12	+2	12		12			3
<i>Dicranum scoparium</i>	+2					+2		2
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>		+2				22		2
<i>Polytrichum formosum</i>	+2	+2						2
<i>Thuidium tamariscinum</i>	+2					+2		2
<i>Hylocomium splendens</i>						+2		1
Espèces accidentelles	3	5	3	11	5	3	10	



Carte n° 9 : LOCALISATION DES OURLETS ACIDIPHILES

3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Festuca tenuifolia* (+2), *Anthoxantum odoratum* (+2), *Briza media* (+2)
- Relevé 2 : 1 km au Nord-Est de Nouaillas (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Carex flacca* (+2), *Ajuga reptans* (+2), *Scorzonera humilis* (i), *Prunus avium* juv (i), *Hypnum cupressiforme* (+2)
- Relevé 3 : 1 km au Nord des Combes (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Festuca tenuifolia* (i), *Betula pendula* juv (+), *Rosa canina* (+)
- Relevé 4 : sur la D 41 au Nord-Ouest du Petit Marcureau (vallée du ruisseau des Combes). Espèces accidentelles : *Andryala sinuata* (+2), *Galeopsis ladanum* (+2), *Senecio sylvatica* (+2), *Arrhenatherum elatius* (+2), *Geranium columbinum* (+2), *Ulex europaeus* (+2), *Ulmus minor* (+2), *Potentilla argentea* (+2), *Pimpinella major* (i), *Linum angustifolium* (i), *Sedum album* (i)
- Relevé 5 : 100 m au Sud du Planchat (vallée du Gorret). Espèces accidentelles : *Sedum reflexum* (+2), *Polypodium vulgare* (+2), *Sambucus nigra* (+2), *Pleurozium schreberi* (+2), *Cladonia* sp. (+2)
- Relevé 6 : au carrefour de la D 10 et de la D 58 (vallée de la Gorre). Espèces accidentelles : *Campanula patula* (+), *Stellaria graminea* (+2), *Sedum reflexum* (+2)
- Relevé 7 : rive gauche de la Gorre, près de la Forge. Espèces accidentelles : *Quercus rubra* juv (+), *Geranium robertianum* (+2), *Geum urbanum* (+2), *Fraxinus excelsior* pl (+), *Arrhenatherum elatius* (+2), *Ranunculus repens* (+2), *Rosa canina* (+2), *Brachypodium sylvaticum* (+2), *Melica uniflora* (+2), *Silene vulgaris* (+2)



Deux caractéristiques de l'ourlet thermo-acidiphile :
Asphodelus albus et Euphorbia hyberna



Deux caractéristiques de l'ourlet thermo-mésophile :
Melittis melissophyllum et Asphodelus albus

V - TABLEAU COMPARATIF DES OURLETS

Tableau XIII, page 103

Cette comparaison justifie l'individualisation de chaque type d'ourlet malgré leurs nombreux points communs. L'important cortège des ourlets acidiphiles montre qu'ils appartiennent tous à l'alliance du *Teucrium scorodoniae*.

Les deux premiers ourlets présentent une tendance mésophile au niveau herbacé mais surtout au niveau arbustif. On y observe en effet un développement plus important de *Pulmonaria longifolia*, *Potentilla sterilis*, *Lathyrus montanus* et *Euonymus europaeus*, *Corylus avellana*, *Cornus sanguinea* ...

L'ourlet thermo-mésophile (colonne n° 2) montre une régression des espèces acidiphiles au profit d'une combinaison constituée par *Asphodelus albus*, *Melittis melissophyllum* et *Anemone nemorosa* qui manquent totalement dans la première colonne.

Les deux autres ourlets montrent une nette prédominance des espèces acidiphiles particulièrement *Agrostis capillaris*, *Digitalis purpurea*, *Potentilla erecta*, *Hieracium sabaudum* et *lachenalii*, *Calluna vulgaris* ...

Le 3^{ème} tableau montre le passage des ourlets mésophiles à acidiphiles par la persistance à son niveau d'*Euphorbia hyberna*, *Melittis melissophyllum* mais par la disparition d'autres espèces comme *Stellaria holostea*, *Potentilla sterilis*

Le 4^{ème} tableau, quant à lui, se distingue aisément des précédents par le plus fort développement ici des espèces pionnières, plus exigeantes en lumière que sont *Linaria repens*, *Agrostis capillaris*, *Digitalis purpurea* et *Jasione montana*.

Tableau XIII

TABLEAU COMPARATIF DES OURLETS

	Ourlet més- acidiphile	Ourlet thermo- mésophile	Ourlet thermo- acidiphile	Ourlet acidiphile
Nombre de relevés	7	6	7	7
Nombre moyen d'espèces	27	25	25	28
I - COMBINAISONS CARACTERISTIQUES D'ESPECES				
<i>Pulmonaria longifolia</i>	5	3	1	2
<i>Brachypodium pinnatum</i>	5	5	3	1
<i>Stellaria holostea</i>	4	3		3
<i>Potentilla sterilis</i>	3	4		1
<i>Asphodelus albus</i>		5	3	
<i>Melittis melissophyllum</i>		3	1	
<i>Anemone nemorosa</i>		2		
<i>Solidago virgaurea</i>	2	2	5	
<i>Euphorbia hyberna</i>		3	4	
<i>Linaria repens</i>	3	3	2	5
<i>Agrostis capillaris</i>		1	2	5
<i>Digitalis purpurea</i>	2	1		3
<i>Jasione montana</i>				2
II - ESPECES DES OURLETS ACIDIPHILES				
<i>Pteridium aquilinum</i>	4	5	5	3
<i>Teucrium scorodonia</i>	4	5	4	5
<i>Viola riviniana</i>	3	5	5	3
<i>Lonicera periclymenum</i>	5	5	4	5
<i>Deschampsia flexuosa</i>	3	1	5	3
<i>Holcus mollis</i>	4	5	3	3
<i>Galium mollugo</i>	3	3	3	4
<i>Hypericum pulchrum</i>	1	2	4	2
<i>Melampyrum pratense</i>	2	1	3	2
<i>Potentilla erecta</i>	2		4	1
<i>Hieracium gr. sabaudum</i>	1		4	3
<i>Hieracium gr. pilosella</i>	3		2	3
<i>Hieracium gr. lachenalii</i>	1		2	2
<i>Veronica chamaedrys</i>	2			
<i>Stachys sylvatica</i>	2			1
III - ESPECES DES OURLETS MESOPHILES				
<i>Hedera helix</i>	3	3	3	3
<i>Lathyrus montanus</i>	3	4	1	
<i>Stachys officinalis</i>	3	3	2	1
<i>Rubus gr. discolor</i>		3	1	3
<i>Convallaria maialis</i>		2	2	
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	1	2		3
<i>Festuca heterophylla</i>	1	1		1
<i>Conopodium majus</i>	1	1		1
<i>Poa nemoralis</i>	1		1	3
<i>Fragaria vesca</i>	1		1	2
IV - COMPAGES				
a - herbacées				
<i>Rubus sp.</i>	5	4	5	2
<i>Centaurea nigra</i>	3	4	5	1
<i>Lapsana communis</i>	2	1	3	3
<i>Dactylis glomerata</i>	3	3	2	2
<i>Galium sparine</i>	3	1		2
<i>Cytisus scoparius</i>	2	2	1	3
<i>Achillea millefolium</i>	2	1	1	3
<i>Epilobium montanum</i>	2	2		2
<i>Leucanthemum vulgare</i>		2	2	1
<i>Carex pilulifera</i>	1		1	1
<i>Senecio jacobaea</i>	1		3	
<i>Cruciata laevipes</i>			1	1
<i>Hypochoeris radicata</i>		1	2	
<i>Ranunculus repens</i>	2	1		
<i>Molinia caerulea</i>			3	
b - landes				
<i>Calluna vulgaris</i>	2	1	5	2
<i>Erica cinerea</i>	2		3	1
<i>Ulex minor</i>	2	1	2	1
<i>Genista pilosa</i>		1	5	
c - forestières				
<i>Euonymus europaeus</i>	3	2		
<i>Tamus communis</i>	2	1		1
<i>Crataegus monogyna</i>	1	1		2
<i>Prunus spinosa</i>	3	3		3
<i>Corylus avellana</i>	1	2		
<i>Cornus sanguinea</i>	3	2		
<i>Carpinus betulus</i>				3
<i>Quercus robur</i>	5	2	2	5
<i>Ilex aquifolium</i>	1	1	3	3
<i>Castanea sativa</i>	1	1	1	2
<i>Quercus petraea</i>		1	3	
<i>Quercus hybride</i>		1	2	
V - MOUSSES				
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	2	1	2	3
<i>Dicranum scoparium</i>	2		1	2
<i>Hylocomium splendens</i>	1		1	1
<i>Thuidium tamariscinum</i>		2		2
<i>Polytrichum formosum</i>			2	2
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>	2			2

VI - ANNEXE : OURLET DU BOIS THERMOPHILE A BUIS

Tableau XIV ci-dessous

Pente	70%	Recouvrement (%) H	90
Exposition	S-SE	Superficie (en m ²)	10
		Nombre d'espèces	22
1 - Combinaison caractéristique d'espèces			
	<i>Clinopodium vulgare</i>		12
	<i>Silene nutans</i>		12
	<i>Sedum cepaea</i>		+
	<i>Galeopsis ladanum</i>		+2
	<i>Rumex acetosella</i>		+2
2 - Espèces nitrophiles			
	<i>Geranium columbinum</i>		11
	<i>Bromus sterilis</i>		23
	<i>Agrostis stolonifera</i>		+2
	<i>Lapsana communis</i>		+
	<i>Lactuca serriola</i>		+
	<i>Geranium robertianum</i>		+2
	<i>Torilis japonica</i>		+2
3 - Autres herbacées			
	<i>Senecio jacobaea</i>		+2
	<i>Tamus communis</i>		+2
	<i>Brachypodium sylvaticum</i>		+2
	<i>Rubus gr. discolor</i>		+2
	<i>Carex flacca</i>		+2
	<i>Hypericum perforatum</i>		+2
	<i>Silene inflata</i>		+2
4 - Ligneuses			
	<i>Ulmus minor</i> (juv + rep)		12
	<i>Prunus spinosa</i> (juv + rep)		+
	<i>Fraxinus excelsior</i> (rep)		+2

Cet ourlet n'a pu être classé dans aucun tableau car il est situé sur un substrat beaucoup plus rocailleux que les précédents. Il correspond à la frênaie à Buis, décrite dans le tableau V, page 66, le Buis étant une espèce des sols superficiels et surtout calcaires.

La combinaison caractéristique d'espèces est composée :

- d'espèces à tendance calcicole : le Calament clinopode (*Clinopodium vulgare*), le Galeopsis des champs (*Galeopsis ladanum*), le Sedum pourprier (*Sedum cepaea*),

- d'espèces aimant la chaleur des rochers : la Silène penchée (*Silene nutans*), la petite Oseille (*Rumex acetosella*), ainsi que d'autres thermophiles comme *Rubus gr. discolor* et *Carex flacca*.

A ces espèces s'ajoute un cortège important de nitrophiles du fait de la proximité d'un fossé frais bordant la route, les plus abondantes étant le G eranium colombin (*Geranium columbinum*) et le Brome st erile (*Bromus sterilis*).

Parmi les compagnes ligneuses, on peut noter la pr esence non n egligeable de jeunes Ormes (*Ulmus minor*), ce qui est assez remarquable compte tenu que cette esp ece se fait de plus en plus rare, ayant  et e d ecim ee par la maladie.

D - VEGETATION DES LANDES ET DES FOURRES

I - LANDES SECHES ATLANTIQUES

Tableau XV, page 109

Les landes ont occupé de tous temps de grandes étendues du territoire Limousin. Aujourd'hui elles ont beaucoup régressé. Les landes sèches atlantiques correspondent au type de lande que nous avons le plus fréquemment rencontré. Dans notre zone d'étude elles sont assez bien réparties. On les trouve soit à l'intérieur de grands massifs tels que la Forêt de Rochechouart ou dans une vallée; dans ce cas elles se situent en sommet de pente. Le recouvrement des strates chaméphytique et herbacée est important (supérieur à 80%). Le nombre moyen d'espèces par relevé est de 17.

1 - Composition floristique

Ces landes s'établissent le plus souvent sur de fortes pentes exposées au Sud ou à l'Ouest (sur l'ensemble des relevés, seulement deux sont exposés différemment : un au Nord et l'autre à l'Est).

Le tapis végétal est composé principalement de bruyères et d'ajoncs qui donnent sa physionomie au groupement.



Aspect de la lande sèche avec Erica cinerea

Les espèces caractéristiques de ces landes sont : la **Bruyère cendrée** (*Erica cinerea*) et l'**Ajonc nain** (*Ulex minor*). Ces deux espèces s'acclimatent bien d'un sol superficiel, caillouteux donc assez sec en été; étant par ailleurs des espèces atlantiques, ceci expliquera leur exposition (Ouest, Sud). La Callune (*Calluna vulgaris*) est quasi constante dans tous les relevés et constitue un peuplement très dense. Elle est quelquefois accompagnée par le Genêt velu (*Genista pilosa*).

Les deux bruyères ainsi que l'Ajonc assurent la presque totalité du recouvrement.

Entre ces chaméphytes poussent des espèces des pelouses maigres qui définissent des variantes au sein du tableau.

Les compagnes, qu'elles soient herbacées ou ligneuses appartiennent au cortège de la chênaie acidiphile comme par exemple la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) ou la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*). On peut remarquer le fort développement du Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) poussant en touffes éparpillées, et de quelques arbustes de la chênaie, principalement le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et la Bourdaine (*Frangula alnus*).

Enfin, il est à noter, poussant à côté des mousses, la présence d'un lichen à aspect très ramifié, *Cladonia impexa*, qui apporte une touche blanche au milieu de la lande. Nous l'avons rencontré à 5 reprises.

2 - Variations

Trois catégories de relevés s'individualisent au sein du tableau.

* relevés 1 à 7 : la première variante comporte un échantillonnage d'espèces des pelouses maigres telles que *Agrostis capillaris*, *Danthonia decumbens* ou *Potentilla erecta*.

* relevés 8 à 14 : dans ce groupe, ces graminées sont absentes. Par contre, on note un fort développement de la strate muscinale au premier rang de laquelle se détache nettement *Hypnum cupressiforme* qui est en l'occurrence l'espèce caractéristique des landes.

* relevés 15 à 18 : les espèces caractéristiques de cette variante sont la Jasionne des montagnes (*Jasiona montana*) et la Petite Oseille (*Rumex acetosella*) qui sont deux espèces pionnières puisqu'elles colonisent des terrains très rocailleux et exposés au soleil.

3 - Position systématique

Les landes sèches présentées appartiennent :

- à la classe des *Calluno vulgaris - Ulicetea minoris*
- à l'ordre des *Ulicetalia minoris*
- plus particulièrement à l'alliance atlantique de l'*Ulicion minoris*
- et à l'association de l'*Ulici minoris - Ericetum cinereae* très fréquente dans cette partie occidentale du Limousin.

Elles semblent évoluer vers une chênaie acidiphile à *Quercus robur* et *Quercus petraea* après un stade de transition à *Frangula alnus*.

Tableau XV
LANDES SECHES ATLANTIQUES

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Pente (en degrés)	5	5				30		20	30	35	40	10	30		20	20	10	40	
Exposition	SW	SW				SE		SW	N	E	SW	NE	W	S	NW	W	S	S	
Surface (en m2)	30	50	40	40	60	50	100	30	100	50	50	30	150	40	40	50	40	40	
Recouvrement (en %)	A			10		10													
	h			5	20	20	30	5	10	5	5	20	15	10	10	5		10	
	m	90	70	80	90	100	70	100	80	70	100	60	95	80	90	90	90	70	30
	l		5	10		2	5		20	30	2	5	20	5	25	20	5		5
Nombre d'espèces	11	21	26	22	16	19	17	14	18	6	17	14	25	14	17	23	15	18	CP
1 - CARACTERISTIQUES D'ASSOCIATION																			
<i>Erica cinerea</i>	+2	23	12	12	+2	12	12	+2	12			34	+	+2	23	+2	12	33	23
<i>Ulex minor</i>	+2	33	+2	33	11		12	12				+	12	22	12	11	12	+2	+2
2 - DIFFERENTIELLES DE VARIANTE																			
<i>Agrostis capillaris</i>	+2	+2	+2	+2	+2							+2							II
<i>Danthonia decumbens</i>	+2	+2	11	12	+2											+2			II
<i>Molinia caerulea</i>		+2	+	+2	+2		12					+2							II
<i>Brachypodium pinnatum</i>	+2	+2	+2	+2	+2														II
<i>Potentilla erecta</i>			+2	+2	+2														I
<i>Asphodelus albus</i>				+2	+2		+2												I
<i>Jasione montana</i>																			II
<i>Rumex acetosella</i>																+2	+2	+2	+2
																+2	+2	+2	+2
3 - UNITES SUPERIEURES																			
<i>Calluna vulgaris</i>	44	12	33	12	55	44	33	44	44	55	22	33	44	23	33	44			V
<i>Genista pilosa</i>	12		22			+2				+2				+2					II
4 - COMPAGNES																			
* herbacées																			
<i>Pteridium aquilinum</i>	12	+2	+2	+2	32	12	23	12		12		+2			11	11			IV
<i>Teucrium scorodonia</i>		+2	+	+2	+2					+2			+2		+2	+2	+2	+2	IV
<i>Deschampsia flexuosa</i>																			III
<i>Lonicera periclymenum</i>													+2	+2	+2	+2			II
<i>Hypericum pulchrum</i>													+2						II
<i>Solidago virgaurea</i>													+2		+2				II
<i>Viola riviniana</i>																			II
<i>Melampyrum pratense</i>													+2	+			+2		I
<i>Holcus mollis</i>		+2		+2															I
* ligneuses																			
<i>Cytisus scoparius</i>	+2	+2	+2	+2		+2	+2		11		+2		+2		+	+2	+2	11	12
<i>Rubus sp.</i>		+2	+2			+2	+2				+2	+2	12	+2			+2		IV
<i>Quercus robur</i>					1	+2				+2	+2				12	+2		+2	IV
<i>Frangula alnus</i>					+2														III
<i>Pinus sylvestris</i>																			III
<i>Rubus gr. discolor</i>																			II
<i>Quercus petraea</i>																			II
<i>Prunus spinosa</i>																			II
<i>Populus tremula</i>																			II
<i>Betula pendula</i>																			II
<i>Rosa canina</i>																			I
<i>Ilex aquifolium</i>																			I
<i>Salix atrocinerea</i>																			I
<i>Ulex europaeus</i>																			I
<i>Erica scoparia</i>																			+
																			+
5 - MOUSSES ET LICHEN																			
<i>Hypnum cupressiforme</i>		+2	12		+2														IV
<i>Polytrichum formosum</i>																			II
<i>Pseudoscleropodium purum</i>																			II
<i>Pleurozium schreberi</i>																			II
<i>Dicranum scoparium</i>																			II
<i>Polytrichum juniperinum</i>																			I
<i>Cladonia impexa</i>																			I
<i>Espèces accidentelles</i>	2	2	5	1		3	3	1	2				1	5			3	6	6

4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

- Relevé 1 : 1 km au Nord-Ouest de la Grange du Noir. Espèces accidentelles : *Pseudotsuga menziesii* (i), *Lobelia urens* (i)
- Relevé 2 : 400 m au Nord-Ouest de Maison Neuve (Forêt de Saint-Auvent). Espèces accidentelles : *Carex pilulifera* (+2), *Galium saxatile* (+2)
- Relevé 3 : 500 m au Nord de la ferme de la Motte. Espèces accidentelles : *Hieracium sabaudum* (+), *Hieracium pilosella* (+2), *Centaurea nigra* (+), *Populus tremula* juv (+2), *Achillea millefolium* (+2)
- Relevé 4 : 500 m au Nord des Bâtiments. Espèce accidentelle : *Pinus pinaster* A (12)
- Relevé 5 : 1 km à l'Est de Villeneuve
- Relevé 6 : 300 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Quercus* hybride a (12), *Fagus sylvatica* a (i), *Hedera helix* (+)
- Relevé 7 : 200 m au Nord-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Pinus sylvestris* juv (+), *Hypericum humifusum* (+2), *Hypochoeris radicata* (i)
- Relevé 8 : rive droite du ruisseau de Trinsolas (500 m au Sud-Est de Bellemenie). Espèce accidentelle : *Pyrus pyraeaster* a (+2)
- Relevé 9 : 300 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Fragaria vesca* (+2), *Hedera helix* (+2)
- Relevé 10 : 500 m au Sud-Est de Saint-Auvent
- Relevé 11 : rive droite de la Gorre (1 km au Nord-Ouest de Saint-Auvent)
- Relevé 12 : en bordure de l'étang des Libellules. Espèce accidentelle : *Lobelia urens* (i)
- Relevé 13 : 250 m au Sud-Ouest de Villeneuve. Espèces accidentelles : *Fragaria vesca* (+2), *Hypericum perforatum* (+2), *Hieracium sabaudum* (+2), *Pulmonaria longifolia* (i), *Polygala vulgaris* (+2)
- Relevé 14 : rive droite de la Gorre (1 km au Nord-Ouest de Saint-Auvent)
- Relevé 15 : 300 m au Nord de Laspuas à l'Ouest de Saint-Auvent
- Relevé 16 : 200 m à l'Ouest du Petit Mascureau, en bordure de la D 41. Espèces accidentelles : *Fraxinus excelsior* a (i), *Hylocomium splendens* (+2), *Festuca tenuifolia* (+2)
- Relevé 17 : 200 m à l'Ouest du Petit Mascureau, en bordure de la D 41. Espèces accidentelles : *Senecio sylvaticus* (+), *Galium mollugo* (+2), *Festuca tenuifolia* (+2), *Pyrus cordata* juv (+2), *Crataegus monogyna* juv (i), *Euonymus europaeus* juv (i)
- Relevé 18 : 200 m à l'Ouest du Petit Mascureau, en bordure de la D 41. Espèces accidentelles : *Hypericum humifusum* (+2), *Andryala integrifolia* (+2), *Senecio sylvaticus* (+2), *Galeopsis ladanum* (+2), *Festuca tenuifolia* (+2), *Teesdalia nudicaulis* (+2)

II - LANDES HUMIDES

Tableau XVI, page 114

Ces landes sont en général situées dans des "fonds humides" et n'auront donc pas d'exposition particulière. Elles sont réparties irrégulièrement dans la zone que nous avons prospectée. On les rencontre de préférence :

- dans une zone très humide située entre Villeneuve et la Motte où coule une rigole (nous avons d'ailleurs fait de nombreux relevés de bois hygrophiles dans cette région),
- dans la vallée du ruisseau de Trinsolas,
- ou à proximité d'étangs (étang des Libellules, étang de Maison Neuve) parce que ces étangs ont été aménagés dans des fonds humides et qu'il subsiste sur une faible portion de leur rive un lambeau de l'ancienne lande.

Le tableau rassemblant ces landes est assez homogène avec un nombre d'espèces végétales réduit (à peine une dizaine d'espèces en moyenne). En fait cette apparente homogénéité est trompeuse, ces landes présentant des physionomies différentes.

Il y a tout d'abord la forme la plus classique avec une majorité de Callune, d'Ajonc et un peu de Molinie, la hauteur de ces chaméphytes étant faible (environ 50 cm). On observe également des landes plus hautes : les "moliniaies" ou les "brandes".

1 - Composition floristique

Les espèces caractéristiques sont : *Molinia caerulea*, *Ulex minor* et *Erica tetralix*. Les deux premières sont presque toujours présentes et souvent associées mais c'est la Molinie qui forme les peuplements les plus denses. L'espèce chaméphyte hygrophile de ces landes est représentée par la Bruyère à quatre angles. Ces 3 espèces indiquent un degré d'humidité des sols relativement modéré, ces landes n'étant jamais des tourbières.

Dans 2 relevés (n° 6 et 7), le recouvrement est seulement assuré par 3 espèces, la Molinie formant une véritable prairie, avec au-dessus un couvert important de hautes Fougères aigle (1,5 à 2 m) et un début de reboisement par la Bourdaine (*Frangula alnus*) : c'est la moliniaie.

S'ajoute à ces espèces la Callune (*Calluna vulgaris*), très bien représentée ici.



Aspect de la lande humide avec Erica tetralix



Développement spectaculaire d'Erica scoparia

Les compagnes herbacées sont assez rares et c'est surtout *Pteridium aquilinum*, la Fougère aigle qui domine.

Les ligneuses sont assez nombreuses mais mal réparties. En effet, les landes se trouvant en lisière de la forêt, la densité des espèces ligneuses décroît lorsqu'on se rapproche du centre de la lande. Comme pour les landes sèches, la Bourdaine et le Chêne pédonculé sont les 2 espèces les plus souvent rencontrées.

Les mousses sont rares et on ne trouve des sphaignes que dans un seul relevé.

2 - Variation

Il existe une variante à **Bruyère à balais** (*Erica scoparia*). Cette bruyère, de haute taille (2 m environ) est rare en Haute-Vienne (quelques individus avaient été observés uniquement dans l'extrême Nord-Ouest du département). Elle est plus fréquente dans le Poitou où ces landes à *Erica scoparia* sont appelées "brandes". Cette plante semble être une particularité de la région de Rochechouart. Par le passé, l'aire d'extension de ces brandes était sans doute importante.

3 - Position systématique

Ces landes relèvent :

- de la classe des *Calluno vulgaris - Ulicitea minoris*
- de l'ordre des *Ulicetalia minoris*

Elles correspondent à l'alliance de l'*Ulici-Ericion ciliaris* qui regroupe les landes atlantiques humides et précisément à l'association du *Calluno-Ericetum tetralicis*.

Ces landes évoluent localement vers des fourrés à *Erica scoparia* qui constituent le passage à la classe des *Rhamno-Prunetea spinosae*.

Tableau XVI
LANDES HUMIDES

N° des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
Pente (en degrés)	30	15	2			10	5		2			5			
Exposition	SE	NW	W			N	W		NW			W	SE		
Surface (en m ²)	40	50	100	30	40	50	100	40	50	15	20	90	50		
Recouvrement (en %)	10	5	10		10	20	30	10	25		10				
a	70	80	90	100	80	80	80	100	70	80	100	100	100		
h	10	20		20						10					
m															
Nombre d'espèces	10	12	9	8	8	6	15	10	12	10	10	7	6	CP	
1 - CARACTERISTIQUES D'ASSOCIATION															
<i>Ulex minor</i>	12	12	11	21	33		+2	11	12		23	33	11	V	
<i>Molinia caerulea</i>				+	21	33	44	44	33	12	33	23	12	44	V
<i>Erica tetralix</i>				13	+				+2		22	+2		II	
2 - VARIANTE															
<i>Erica scoparia</i>											12	+2	21	II	
3 - UNITES SUPERIEURES															
<i>Calluna vulgaris</i>	33	34	33	21				+2	12	33	+2	12	23	+2	V
<i>Erica cinerea</i>	+2			+2											I
<i>Scorzonera humilis</i>											i				+
4 - COMPAGNES															
* herbacées															
<i>Pteridium aquilinum</i>	31	+2	12			21	44	+2	21		+2		+2	IV	
<i>Melampyrum pratense</i>			+2		+2		+							II	
<i>Potentilla erecta</i>			+2				+2			+2				II	
<i>Lonicera periclymenum</i>							+		+2					I	
<i>Asphodelus albus</i>							12							+	
* ligneuses															
<i>Frangula alnus</i>	a	+ 12	+		+2	31	21	12	+					IV	
juv+pl					+2	+		+					12	III	
<i>Quercus robur</i>	a	12	+2		+2		+2		21		+2			III	
juv+pl		+		+2		+			+	+				III	
<i>Rubus sp.</i>		+2				+	+		+2		+2			III	
<i>Cytisus scoparius</i>		+2	+2						+				i	II	
<i>Salix atrocinerea</i>	a			12			12	i			+2		i	II	
<i>Betula pendula</i>	a							+2	+		+2			II	
juv+pl				+2									+	I	
juv+pl					+2								+	I	
<i>Pinus sylvestris</i>	a				11			+2						I	
<i>Quercus petraea</i>	a			+2				+2						I	
<i>Populus tremula</i>	a							+			i			I	
<i>Ilex aquifolium</i>	a							i						+	
5 - MOUSSES															
<i>Hypnum cupressiforme</i>	12	12		22										II	
<i>Pseudoscleropodium purum</i>				+2										+	
<i>Pleurozium schreberi</i>				12										+	
<i>Dicranum scoparium</i>		+2												+	
<i>Sphagnum subnitens</i>										12				+	
Espèces accidentelles		3			1	1		1	2	2					

4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

Relevé 1 : 200 m au Nord-Ouest de Trinsolas (rive droite du ruisseau)

Relevé 2 : 200 m au Nord-Ouest de Trinsolas (rive gauche du ruisseau). Espèces accidentelles : *Castanea sativa* a (+2), *Sorbus aucuparia* a (i), *Hylocomium splendens* (+2)

Relevé 3 : au Nord de la ferme de la Motte, en bordure de la D 10

Relevé 4 : 600 m à l'Est de Trinsolas

Relevé 5 : 200 m au Nord-Ouest de Villeneuve. Espèce accidentelle : *Dactylorhiza maculata* (+2)

Relevé 6 : 800 m au Nord de la Ribière et au Sud de l'étang des Libellules. Espèce accidentelle : *Castanea sativa* a (i)

Relevé 7 : au Nord de la ferme de la Motte, en bordure de la D 10

Relevé 8 : 1 km à l'Est des Houmeaux au Nord des étangs. Espèce accidentelle : *Quercus rubra* juv (+)

Relevé 9 : 200 m au Nord-Ouest de Trinsolas (rive gauche du ruisseau). Espèces accidentelles : *Pyrus gr. communis* a (12), *Castanea sativa* juv (i)

Relevé 10 : au Nord de la ferme de la Motte, en bordure de la D 10. Espèces accidentelles : *Scutellaria minor* (+2), *Juncus acutiflorus* (12)

Relevé 11 : 1 km à l'Est des Houmeaux, à l'Est de l'étang de Maison Neuve

Relevé 12 : 1 km à l'Est des Houmeaux, à l'Est de l'étang de Maison Neuve

Relevé 13 : 1 km à l'Est des Houmeaux, à l'Est de l'étang de Maison Neuve

III - FOURRES A AJONCS D'EUROPE ET GENETS A BALAIS

Tableau XVII, page 118

Les fourrés sont des landes formées de massifs épais d'arbrisseaux, d'une hauteur de 1 à 2 m (c'est pour cela qu'ils ont été classés soit dans les herbacées, soit dans les arbustes, en fonction de leur hauteur). Le recouvrement avoisine toujours les 100%, ce qui explique que ces fourrés soient si touffus et si denses.

1 - Composition floristique

Les espèces caractéristiques de ces fourrés sont en premier lieu l'**Ajonc d'Europe** (*Ulex europaeus*), espèce des landes atlantiques en milieu sec, associé au **Genêt à balais** (*Cytisus scoparius*). Ce type de landes couvre souvent d'anciens défrichements abandonnés.

Les espèces ligneuses sont assez bien représentées, surtout par le Chêne pédonculé et le Bouleau. On peut noter la quasi-disparition de la Bourdaine, pourtant très présente dans les autres types de landes. En effet, la Bourdaine a du mal à se développer au milieu d'une lande aussi touffue, tandis que le Bouleau est une plante pionnière qui s'adapte bien à des conditions plus défavorables.

Les herbacées arrivant à se maintenir dans ce milieu sont les espèces caractéristiques des landes sèches atlantiques et principalement la Callune, car présente en plus grande quantité, mais aussi l'Ajonc nain, la Bruyère cendrée, la Fougère aigle On trouve encore quelques graminées des pelouses maigres (*Agrostis capillaris*, *Danthonia decumbens* ...).

Les mousses sont peu nombreuses, *Hypnum cupressiforme* étant la plus fréquente.

2 - Position systématique

Les fourrés à Ajoncs d'Europe et Genêts à balais appartiennent à la classe des *Rhamno-Prunetea spinosae* et plus précisément à l'alliance du *Lonicerion periclymeni*.

Il est difficile de préciser davantage l'appartenance phytosociologique. En effet, à notre connaissance, seulement deux associations à Ajonc d'Europe ont été décrites en France :

- l'*Ulici europaei* - *Prunetum spinosae* (GEHU et DELELIS 1972), mais *Prunus spinosa* est absente de nos relevés,

- et d'autre part l'*Ulici europaei* - *Franguletum alni* (GLOAGUEN et TOUFFET 1975) de FOUCAULT 1988, mais dans ce dernier groupement *Cytisus scoparius* est exceptionnel.

Nos fourrés constituent donc peut-être un groupement original à décrire.

3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles

Relevé 1 : 800 m à l'Est de Trinsolas

Relevé 2 : avant le pont de la Gorre sur la D 675, au Sud-Ouest de Cramaux. Espèces accidentelles : *Prunus avium* juv (i), *Hypericum perforatum* (i)

Relevé 3 : 800 m à l'Est de Trinsolas. Espèces accidentelles : *Digitalis purpurea* (i), *Centaurea nigra* (+2), *Stellaria graminea* (+2), *Achillea millefolium* (+2), *Arrhenatherum elatius* (+2), *Veronica chamaedrys* (+2), *Stellaria holostea* (+2)

Relevé 4 : 800 m à l'Est de Trinsolas. Espèces accidentelles : *Pyrus pyraster* juv (+), *Castanea sativa* a (i)

Relevé 5 : 200 m au Nord-Ouest de Trinsolas

Tableau XVII
FOURRES A AJONCS D'EUROPE ET GENETS A BALAIS

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	
Pente (en degrés)		10	5		40	
Exposition		SW	N		SE	
Surface de relevé (en m2)	40	50	45	40	30	
Recouvrement (en %)						
a	50		90	100	10	
h	95	95	10	5	70	
m	10		2	2	10	
Nombre d'espèces	10	15	16	18	10	CP
1 - CARACTERISTIQUES D'ASSOCIATION						
<i>Ulex europaeus</i>	32	33	12	55	12	5
<i>Cytisus scoparius</i>		11	44		11	4
2 - ESPECES LIGNEUSES						
<i>Quercus robur</i>	a	+	+	+	12	5
juv+pl		+	+			3
<i>Betula pendula</i>	a	12		21		3
juv+pl		+				2
<i>Rubus gr. discolor</i>			+	+		3
<i>Rubus sp.</i>		+				2
<i>Frangula alnus</i>	a			+		2
<i>Salix atrocinerea</i>	a			+2		2
<i>Rosa canina</i>	a		+			2
3 - ESPECES HERBACEES						
<i>Calluna vulgaris</i>	33	+		12	22	5
<i>Ulex minor</i>	22	+2		+2	+2	5
<i>Erica cinerea</i>	+2	12		+2	12	5
<i>Pteridium aquilinum</i>		+2	12	+2	+	5
<i>Teucrium scorodonia</i>	+2	+		+2	+2	5
<i>Holcus mollis</i>		+2	11		+2	4
<i>Molinia caerulea</i>	+2	i		11		4
<i>Agrostis capillaris</i>		11	+2			3
<i>Danthonia decumbens</i>				+		2
<i>Potentilla erecta</i>				+2		2
<i>Erica tetralix</i>	+2					2
4 - MOUSSES						
<i>Hypnum cupressiforme</i>	+2		+2	+2		4
<i>Pseudoscleropodium purum</i>				+2		2
<i>Polytrichum formosum</i>					+2	2
Espèces accidentelles	0	2	7	2	0	

IV - TABLEAU COMPARATIF DES LANDES ET GROUPEMENTS VOISINS

Tableau XVIII, page 120

Le tableau de synthèse permet de comparer les deux différents types de landes et les fourrés à Ajoncs d'Europe et Genêts à balais. On observe la constance d'*Ulex minor*, de *Calluna vulgaris* et de *Pteridium aquilinum*.

Les landes sèches se caractérisent par le plus grand développement d'*Erica cinerea*, *Genista pilosa* ainsi que de nombreuses compagnes herbacées forestières.

Les landes humides montrent un plus grand développement d'*Erica tetralix*, *Erica scoparia* mais aussi de *Molinia caerulea* et *Scorzonera humilis*.

Enfin, les fourrés où *Ulex europaeus* devient exubérant résultent peut-être de l'évolution des landes sèches, du fait de la grande ressemblance de la composition floristique.

Tableau XVIII

TABLEAU COMPARATIF DES LANDES ET GROUPEMENTS VOISINS

	Landes sèches	Landes humides	Fourrés
Nombre de relevés	18	13	5
Nombre moyen d'espèces	17	9	14
1 - CARACTERISTIQUES DE L' <i>Ulici minoris</i> - <i>Ericetum cinereae</i>			
<i>Ulex minor</i>	V	V	5
<i>Erica cinerea</i>	V	I	5
2 - CARACTERISTIQUES ET DIFFERENTIELLES DU <i>Calluno-Ericetum tetralicis</i>			
<i>Erica tetralix</i>		II	2
<i>Erica scoparia</i>	+	II	
3 - CARACTERISTIQUE DES FOURRES A AJONCS D'EUROPE			
<i>Ulex europaeus</i>	+		5
4 - ESPECES DES UNITES SUPERIEURES			
<i>Calluna vulgaris</i>	V	V	5
<i>Genista pilosa</i>	II		
5 - ESPECES HERBACEES DES PELOUSES MAIGRES			
* Espèces de la classe des <i>Nardetea strictae</i>			
<i>Agrostis capillaris</i>	II		3
<i>Danthonia decumbens</i>	II		2
<i>Potentilla erecta</i>	I	II	2
* Différentielle thermophile			
<i>Brachypodium pinnatum</i>	II		
* Différentielle de variante fraîche			
<i>Molinia caerulea</i>	II	V	4
<i>Scorzonera humilis</i>		+	
6 - COMPAGNES			
* herbacées			
<i>Pteridium aquilinum</i>	IV	IV	5
<i>Teucrium scorodonia</i>	IV		5
<i>Lonicera periclymenum</i>	II	I	
<i>Deschampsia flexuosa</i>	III		
<i>Melampyrum pratense</i>	I	II	
<i>Hypericum pulchrum</i>	II		
<i>Holcus mollis</i>	I		4
<i>Solidago virgaurea</i>	II		
<i>Viola riviniana</i>	II		
<i>Jasione montana</i>	II		
<i>Rumex acetosella</i>	II		
<i>Asphodelus albus</i>	I	+	
* Divers			
<i>Rubus sp.</i>	IV	III	2
<i>Cytisus scoparius</i>	IV	II	4
<i>Rubus gr. discolor</i>	II		3
* Ligneuses			
<i>Quercus robur</i>	III	III	5
juv+pl	III	III	3
<i>Frangula alnus</i>	II	IV	2
juv+pl	I	III	
<i>Pinus sylvestris</i>	II	I	
<i>Betula pendula</i>	II	II	3
juv+pl	I	I	2
<i>Salix atrocinerea</i>	I	II	2
juv+pl	+	I	
<i>Quercus petraea</i>	II	I	
<i>Prunus spinosa</i>	juv	II	
<i>Populus tremula</i>	a	II	
<i>Rosa canina</i>	a	I	2
<i>Ilex aquifolium</i>	a	I	
7 - MOUSSES ET LICHEN			
<i>Hypnum cupressiforme</i>	IV	II	4
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	II	+	2
<i>Polytrichum formosum</i>	II		2
<i>Fleurozium schreberi</i>	II	+	
<i>Dicranum scoparium</i>	II	+	
<i>Polytrichum juniperinum</i>	I		
<i>Sphagnum subnitens</i>		+	
<i>Cladonia impexa</i>	II		

V - FOURRES A PRUNELLIERS

Tableau XIX, page 123

Malgré le faible nombre de relevés (3), nous avons tenu à présenter ce tableau de fourrés à Prunelliers. En effet, cette formation marque la transition entre l'ourlet, ou la lande, et la forêt proprement dite. D'autre part, nous pouvons les comparer à un autre type de fourrés composés d'espèces arbustives de landes.

On remarque qu'ils sont tous les trois orientés au Sud et situés sur une faible pente. Comme pour les fourrés à Ajoncs d'Europe, ce sont des massifs épineux et extrêmement touffus (le recouvrement étant proche de 100%). Par contre, ils s'en distinguent par une faible surface et par une hauteur supérieure, le Prunellier atteignant 2 à 3 m.



Fourré à Prunelliers en limite de la Forêt de Rochechouart

1 - Composition floristique

a - Strate ligneuse

Bien qu'ayant en moyenne 16 espèces par relevé, on a l'impression que cette formation préforestière n'est constituée que par une seule espèce : le **Prunellier** (*Prunus spinosa*), tant il écrase toutes les autres de son abondance. C'est un arbuste épineux, à fleurs blanches et de tendance plutôt mésophile.

Dans 2 relevés sur 3 son recouvrement est maximal et il représente la seule espèce ligneuse, tandis que dans le 3^{ème}, il permet le développement du Poirier sauvage (*Pyrus cordata*) et du Chêne pédonculé (*Quercus robur*).

Deux espèces herbacées tendent à grimper dans cette strate arbustive : le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) et la Ronce (*Rubus sp.*).

b - Strate herbacée

La végétation herbacée est clairsemée, son recouvrement variant de 10 à 20%. On observe tout d'abord des espèces mésophiles et principalement la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) et la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*).

Elles alternent avec des espèces de la chênaie acidiphile telles que *Pteridium aquilinum*, *Teucrium scorodonia* ou *Holcus mollis*.

Parmi les compagnes, à part quelques nitrophiles (*Galium aparine*), on remarque la présence d'une majorité de prairiales (*Dactylis glomerata*, *Rumex acetosa*, *Ranunculus acris* ..).

c - Strate muscinale

On peut signaler la présence d'une espèce rare dans notre zone d'étude : *Cirriphyllum piliferum*.

2 - Position systématique

Il convient de rattacher ces fourrés à *Prunus spinosa* à la classe des *Rhamno-Prunetea spinosae*, à l'ordre des *Prunetalia spinosae* et à l'alliance acidiphile du *Lonicerion periclymeni*. Il est difficile de préciser davantage la classification du fait du faible nombre de relevés dont nous disposons; il faudra les rapprocher d'autres ourlets mésophiles pour mieux les définir.

3 - Localisation des relevés

Relevé 1 : 300 m au Nord-Ouest de Trinsolas (vallée du ruisseau de Trinsolas)

Relevé 2 : 500 m au Sud-Ouest de Cramaud (vallée du ruisseau des Combes)

Relevé 3 : sur la D 41, au Nord-Ouest du Petit Mascureau

Tableau XIX
FOURRES A PRUNELLIERS

Numéro des relevés		1	2	3
Superficie en m ²		30	20	30
Recouvrement en %	a	95	90	80
	h	10	20	20
	m		2	1
Pente		5	5	5
Exposition		S	SW	S
Nombre d'espèces		12	18	19
A - STRATE LIGNEUSE				
de la classe des Rhamno-Prunetea				
<i>Prunus spinosa</i>	a	55	55	44
<i>Lonicera periclymenum</i>			+	+2
<i>Rubus sp.</i>			+	11
<i>Euonymus europaeus</i>	a			+
<i>Crataegus monogyna</i>	juv		+	
<i>Pyrus cordata</i>	a			12
<i>Cerasus avium</i>	a			i
<i>Malus sylvestris</i>	a			i
<i>Quercus robur</i>	a			12
<i>Frangula alnus</i>	a		+2	
B - STRATE HERBACEE				
1 - Espèces du Fraxino-Carpinion				
<i>Stellaria holostea</i>		+2		+2
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>			11	+2
<i>Hedera helix</i>				+2
<i>Arum maculatum</i>			+2	
<i>Pulmonaria longifolia</i>			+2	
<i>Vicia sepium</i>		+2		
<i>Stachys officinalis</i>			+2	
<i>Potentilla sterilis</i>			+2	
2 - Espèces du Quercion robori-petraeae				
<i>Pteridium aquilinum</i>			12	+2
<i>Teucrium scorodonia</i>				12
<i>Holcus mollis</i>		12		
<i>Viola riviniana</i>			+	
<i>Cytisus scoparius</i>				+
<i>Senecio sylvaticus</i>				+
3 - Espèces nitrophiles				
<i>Galium aparine</i>		+2		+
<i>Bryonia dioica</i>				i
<i>Urtica dioica</i>				+
4 - Compagnes diverses				
<i>Erica cinerea</i>				+2
<i>Agrostis capillaris</i>				+2
<i>Dactylis glomerata</i>			+	
<i>Rumex acetosa</i>		+2		
<i>Ranunculus acris</i>		+2		
<i>Centaurea gr. nigra</i>		+2		
<i>Vicia sativa</i>			i	
<i>Jasione montana</i>				+2
<i>Achillea millefolium</i>		+2		
<i>Veronica chamaedrys</i>		+2		
<i>Brachypodium pinnatum</i>			+2	
C - STRATE MUSCINALE				
<i>Pseudoscleropodium purum</i>				+2
<i>Cirriphyllum piliferum</i>			+2	

VI - FOURRE A BOURDAINES

Nous avons observé à une reprise, à l'Est de l'étang de Maison Neuve, l'une des landes sèches précédemment décrite en train de se boiser au contact d'une chênaie acidiphile. Celle-ci évolue vers un fourré à Bourdaines qu'il convient de ranger dans les fourrés acidiphiles de l'ordre des *Prunetalia spinosae*.

Pente (en degrés)	5
Exposition	W
Recouvrement (en %) a	80
H	100
Nombre d'espèces	7
Superficie (en m ²)	50
a	
<i>Frangula alnus</i>	55
<i>Pinus sylvestris</i>	i
H	
<i>Ulex minor</i>	22
<i>Pteridium aquilinum</i>	33
<i>Calluna vulgaris</i>	12
<i>Molinia caerulea</i>	+2
<i>Rubus sp.</i>	+2

E - CLASSIFICATION DES GROUPEMENTS VEGETAUX ETUDIÉS

Il nous a paru utile de situer de façon complète les différents groupements étudiés dans la classification phytosociologique.

I - LES BOIS

1 - Classe des *Quercio-Fagetea* Br.-Bl et Vlieger 1937 (forêts à feuilles caduques)

a - Ordre des *Quercetalia robori-petraeae* Tx. (1931)1937 (forêts sur substrats pauvres et acides)

Pour la classification de cet ordre, nous nous sommes inspirés de la classification proposée par Rivas Martinez (1975).

* Alliance du *Quercion robori-petraeae* Br.-Bl. 1932

. Sous-alliance du *Quercenion robori-petraeae* Br.-Bl. 1932 (chênaie européenne)

- Association de l'*Holco-Quercetum roboris* Br.-Bl., P. Silva et Roz. 1956

---> Tableau I : chênaies acidiphiles

. Sous-alliance du *Quercenion robori-pyrenaicae* (Br.-Bl. et al. 1956)
Riv. Mart. 1975

- Association du *Festuco heterophyllae - Quercetum pyrenaicae*
Br.-Bl. 1967

---> Tableau II : chênaies acido-thermophiles

b - Ordre des *Fagetalia sylvaticae* Pawl. 1928 (bois mésophiles)

* Alliance du *Fraxino-Carpinion* Tx. 1936

- Sous-alliance du *Carpinionion* (Oberd. 1953) Gehu 1973

. Association de l'*Endymio-Fraxinetum = Endymio-Carpinetum*
Noirf. 1963

---> Tableau IV : chênaies-charmaies mésophiles

---> Tableau VI : peupleraies

- Sous-alliance du *Polysticho-Corylenion* (Vanden Berghen 1969) Bolos 1973

---> **Tableau V : bois sur forte pente**

- Sous-alliance de l'*Alno-Padenion* (Knapp 1942) Gehu 1973

---> **Tableau VII : bois hygrophiles**

2 - Classe des *Epilobietea angustifolii* Tx. et Presg. 1950 (coupes forestières)

Ordre des *Epilobietalia angustifolii* Tx. 1950

* Alliance de l'*Epilobion angustifolii* Tx. 1950 (coupes sur sols acides)

---> **Tableau VIII : coupes forestières**

II - LES OURLETS

Classe des *Trifolio medii - Geranietea sanguinei* Müller 1961

Ordre des *Origanetalia vulgaris* Müller 1961

* Alliance du *Teucrion scorodoniae* de Foucault et al. (1979) 1983 : regroupe les ourlets acidiphiles des régions atlantiques et sub-atlantiques

- groupement à *Pulmonaria longifolia*, *Brachypodium pinnatum*, *Stellaria holostea* et *Potentilla sterilis*

---> **Tableau IX : ourlets méso-acidiphiles**

- association de l'*Anemone nemorosae - Euphorbietum hybernae* Bouzillé, de Foucault 1988

---> **Tableau X : ourlets thermo-mésophiles**

- groupement à *Solidago virgaurea* et *Euphorbia hyberna*

---> **Tableau XI : ourlets thermo-acidiphiles**

- enfin l'association de *Linario repentis - Digitalietum purpureae* Descubes 1979

---> **Tableau XII : ourlets acidiphiles**

III - LES LANDES

Classe des *Calluno-Ulicitea* Br.-Bl. et Tx. 1943 (landes)

Ordre des *Ulicetalia minoris* (P. Duvigneaud 1944) Géhu 1973

(landes atlantiques)

* Alliance de l'*Ulici - Ericion cinereae* Géhu 1973 (landes sèches)

. Association de l'*Ulici minoris - Ericetum cinereae* (Allorge 1922)
Emend. Géhu 1973

---> **Tableau XV : landes sèches atlantiques**

* Alliance de l'*Ulici - Ericion ciliaris* Géhu 1973

(landes mésophiles à humides)

. Association du *Calluno - Ericetum tetralicis* (Lemée 1937) Géhu et
Wattez 1973

---> **Tableau XVI : landes humides**

Chapitre III

ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE

Après avoir mis en évidence et caractérisé les groupements végétaux forestiers de la région de Rochechouart, nous avons cherché à établir le spectre phytogéographique de la flore afin de confirmer les tendances climatiques de ce secteur (climat de type océanique avec températures douces).

Pour cela, nous avons recherché les affinités phytogéographiques de tous les éléments de la flore rencontrés au cours de notre étude (cités ou non dans les tableaux) : espèces atlantiques, méridionales, thermophiles, boréales, montagnardes, médio-européennes, à large répartition et diverses.

Puis, nous avons rassemblé dans un tableau les différentes catégories de plantes selon leur affinité (groupes chorologiques), en avons exprimé le nombre et le pourcentage.

Enfin, il nous a été possible de comparer le spectre phytogéographique obtenu avec ceux de la flore de la Haute-Vienne et du Limousin réalisés par A. VILKS, successivement en 1974 et 1991.

A - GROUPES CHOROLOGIQUES DE LA FLORE FORESTIERE DE LA REGION DE ROCHECHOUART

I - ESPECES ATLANTIQUES

Ces espèces sont confinées dans l'Ouest de l'Europe tempérée

1 - Eu-atlantiques

Ces espèces ne s'éloignent guère des côtes atlantiques.

Carex laevigata

Erica cinerea

Erica tetralix

Euphorbia hyberna

Hyacinthoides non-scripta

Lobelia urens

Pulmonaria longifolia

Pyrus cordata

Ulex europaeus

Ulex minor

Walhenbergia hederacea

2 - Sub-atlantiques

La limite orientale de ces espèces est plus éloignée des côtes.

<i>Centaurea nigra</i>	<i>Linaria repens</i>
<i>Conopodium majus</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>
<i>Cytisus scoparius</i>	<i>Luzula sylvatica</i>
<i>Digitalis purpurea</i>	<i>Lysimachia nemorum</i>
<i>Festuca tenuifolia</i>	<i>Potentilla sterilis</i>
<i>Galium saxatile</i>	<i>Salix atrocinerea</i>
<i>Genista pilosa</i>	<i>Scrophularia auriculata</i>
<i>Hypericum pulchrum</i>	<i>Scutellaria minor</i>
<i>Ilex aquifolium</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Lathraea clandestina</i>	

3 - Européennes occidentales

L'aire de répartition de ces espèces comprend toute l'Europe occidentale.

<i>Festuca heterophylla</i>	<i>Phyteuma spicatum</i>
<i>Hieracium murorum</i>	<i>Polygala vulgaris</i>
<i>Hypericum humifusum</i>	<i>Quercus petraea</i>
<i>Jasione montana</i>	<i>Scorzonera humilis</i>
<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Sedum reflexum</i>
<i>Moehringia trinervia</i>	

II - ESPECES MERIDIONALES

Ce sont les espèces des régions Sud de l'Europe à hivers doux.

1 - Méditerranéennes atlantiques et occidendo-méditerranéennes

Elles sont situées dans le bassin méditerranéen avec extension dans le Sud-Ouest et l'Ouest de l'Europe.

<i>Andryala integrifolia</i>	<i>Osmunda regalis</i>
<i>Apium nodiflorum</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Asphodelus albus</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>
<i>Erica scoparia</i>	<i>Sedum cepaea</i>
<i>Luzula forsteri</i>	<i>Tamus communis</i>

2 - Sub-méditerranéennes sub-atlantiques

Leur aire de répartition est encore plus large.

Hedera helix

Hydrocotyle vulgaris

Polystichum setiferum

Rosa arvensis

3 - Méridionales diverses

Arum maculatum

Symphytum tuberosum

III - ESPECES THERMOPHILES

Ce sont les espèces recherchant les climats chauds.

1 - Eurasiatiques tempérées

Ce groupe est constitué par les espèces des régions tempérées d'Europe et d'Asie.

Centaurea jacea

Cirsium arvense

Ligustrum vulgare

Linaria vulgaris

Mentha arvensis

Mentha rotundifolia

Senecio jacobaea

2 - Paléo-tempérées

Ce sont les plantes des régions tempérées de l'ancien continent.

<i>Acer campestre</i>	<i>Lactuca serriola</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Lapsana communis</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Lotus corniculatus</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Brachypodium pinnatum</i>	<i>Melica uniflora</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Mentha longifolia</i>
<i>Bryonia dioica</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Castanea sativa</i>	<i>Quercus robur</i>
<i>Cirsium vulgare</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Ranunculus ficaria</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Rosa canina</i>
<i>Daucus carota</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Epilobium hirsutum</i>	<i>Sedum album</i>
<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Silene dioica</i>
<i>Galium aparine</i>	<i>Silene nutans</i>
<i>Galium verum</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Ulmus minor</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Hypericum hirsutum</i>	<i>Vicia sativa</i>
<i>Hypericum perforatum</i>	

3 - Pontiques

Plantes originaires d'Asie Mineure.

<i>Carpinus betulus</i>	<i>Prunus avium</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Sambucus nigra</i>
<i>Euphorbia dulcis</i>	<i>Saponaria officinalis</i>
<i>Hieracium sabaudum</i>	

4 - Steppiques

Plantes originaires de la Russie centrale et des Balkans.

Melittis melissophyllum

5 - Thermophiles diverses

Aira caryophyllea

Potentilla reptans

IV - ESPECES BOREALES

Leur aire de répartition concerne à la fois les régions tempérées et froides de l'Eurasie et de l'Amérique du Nord.

Agropyron caninum

Agrostis capillaris

Calluna vulgaris

Caltha palustris

Cardamine pratensis

Carex echinata

Circaea lutetiana

Deschampsia flexuosa

Equisetum fluviatile

Myosotis scorpioides

Oxalis acetosella

Poa nemoralis

Poa palustris

Veronica officinalis

V - ESPECES MONTAGNARDES

Les plantes sont localisées à haute altitude.

Sorbus aucuparia

VI - ESPECES MEDIO-EUROPEENNES

Elles correspondent à l'Europe de l'Est.

Acer pseudoplatanus

Campanula patula

Fraxinus excelsior

Pimpinella major

VII - ESPECES DE LARGE REPARTITION

1 - Cosmopolites et sub-cosmopolites

Ces espèces sont réparties sur l'ensemble du globe dans certaines conditions écologiques.

<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Polypodium vulgare</i>
<i>Carex flacca</i>	<i>Populus nigra</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Prunella vulgaris</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Pteridium aquilinum</i>
<i>Dryopteris filix-mas</i>	<i>Rubus gr. fruticosus</i>
<i>Epilobium tetragonum</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Juncus effusus</i>	<i>Rumex acetosella</i>
<i>Luzula multiflora</i>	<i>Scirpus palustris</i>
<i>Lythrum salicaria</i>	<i>Urtica dioica</i>

2 - Eurasiatiques

Leur domaine comprend l'Europe et l'Asie.

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Hieracium lachenalii</i>
<i>Alliaria petiolata</i>	<i>Hypochoeris radicata</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Iris pseudacorus</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Lamium galeobdolon</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Leontodon hispidus</i>
<i>Briza media</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>
<i>Cardamine flexuosa</i>	<i>Listera ovata</i>
<i>Cardamine impatiens</i>	<i>Lotus uliginosus</i>
<i>Carex paniculata</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Primula elatior</i>
<i>Epilobium montanum</i>	<i>Primula veris</i>
<i>Euonymus europaeus</i>	<i>Pyrus pyraeaster</i>
<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Salix aurita</i>
<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Fragaria vesca</i>	<i>Torilis japonica</i>
<i>Galeopsis ladanum</i>	<i>Verbascum thapsus</i>
<i>Galeopsis tetrahit</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Galium mollugo</i>	<i>Veronica officinalis</i>
<i>Geranium columbinum</i>	<i>Vicia sepium</i>
<i>Geum urbanum</i>	<i>Vinca minor</i>
<i>Glechoma hederacea</i>	<i>Viola hirta</i>
<i>Hesperis matronalis</i>	<i>Viola riviniana</i>

3 - Eurosibériennes

Leur domaine géographique comprend l'Europe et la Sibérie.

<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Potentilla erecta</i>
<i>Betula pendula</i>	<i>Ranunculus acris</i>
<i>Carex pilulifera</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Cirsium palustre</i>	<i>Sedum telephium</i>
<i>Dactylorhiza maculata</i>	<i>Senecio sylvaticus</i>
<i>Epilobium obscurum</i>	<i>Serratula tinctoria</i>
<i>Festuca gigantea</i>	<i>Stachys sylvatica</i>
<i>Frangula alnus</i>	<i>Stellaria alsine</i>
<i>Impatiens noli-tangere</i>	<i>Stellaria graminea</i>
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	<i>Stellaria holostea</i>
<i>Melampyrum pratense</i>	<i>Succisa pratensis</i>
<i>Pinus sylvestris</i>	<i>Tilia cordata</i>
<i>Populus tremula</i>	

4 - Européennes

Leur aire couvre presque toute l'Europe.

<i>Danthonia decumbens</i>
<i>Fagus sylvatica</i>
<i>Galium uliginosum</i>
<i>Lathyrus montanus</i>
<i>Ranunculus tuberosus</i>
<i>Rubus discolor</i>
<i>Teesdalia nudicaulis</i>
<i>Tilia platyphyllos</i>
<i>Valeriana dioica</i>
<i>Veronica montana</i>

5 - Holarctiques

Elles sont répandues dans tout l'hémisphère Nord (dans les régions eurasiatiques et américaines).

<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Humulus lupulus</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Lycopus europaeus</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	<i>Monotropa hypopitys</i>
<i>Cardamine hirsuta</i>	<i>Phalaris arundinacea</i>
<i>Carex divulsa</i>	<i>Poa trivialis</i>
<i>Clinopodium vulgare</i>	<i>Polygonatum multiflorum</i>
<i>Convallaria maialis</i>	<i>Polygonum hydropiper</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Potentilla argentea</i>
<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Rorippa amphibia</i>
<i>Equisetum arvense</i>	<i>Scirpus sylvaticus</i>
<i>Galium palustre</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>
<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Solidago virgaurea</i>
<i>Holcus mollis</i>	<i>Taraxacum officinale</i>

VIII - ESPECES DIVERSES

1 - Américaine

Pinus strobus

2 - Cultivées

Malus sylvestris

Pyrus communis

3 - Naturalisées

Taxus baccata

Robinia pseudacacia

4 - Reboisements

Abies alba

Pseudotsuga menziesii

Picea abies

Quercus rubra

B - SPECTRE PHYTOGEOGRAPHIQUE DE LA VEGETATION FORESTIERE DE LA REGION DE ROCHECHOUART

Tableau n° 4, ci-dessous

Les points forts de ce spectre sont sans conteste l'importance des thermophiles : 22,8% (ce qui correspond à presque 1 espèce sur 4), mais aussi des atlantiques au sens large : un peu plus de 15% (sans compter les méditerranéennes atlantiques et sub-méditerranéennes sub-atlantiques qui sont classées parmi les méridionales).

Ces éléments phytogéographiques confirment bien les caractères spécifiques du climat de la région de Rochechouart.

GROUPES CHOROLOGIQUES	Nombre d'espèces	Pourcentage du groupe
ATLANTIQUES		
Eu-atlantiques	11	15,1 %
Sub-atlantiques	19	
Européennes occidentales	11	
---	41	
MERIDIONALES		
Méditerranéennes seules	1	5,8 %
Méditerranéennes atlantiques	6	
Méridionales diverses	1	
Occidento-méditerranéennes	4	
Sub-méditer. sub-atlantiques	4	
---	16	
THERMOPHILES		
Paléo-tempérées	45	22,8 %
Eurasiatiques tempérées	7	
Pontiques	7	
Steppiques	1	
Thermophiles diverses	2	
---	62	
BOREALES		
Circumboréales	14	5,1 %
MONTAGNARDES		
Montagnardes	1	0,4 %
MEDIO-EUROPENNES		
Médio-européennes	4	1,5 %
LARGE REPARTITION	125	46 %
DIVERSES	9	3,3 %

C - SPECTRES PHYTOGEOGRAPHIQUES COMPARATIFS

GROUPES CHOROLOGIQUES	FORET DE ROCHECHOUART	HAUTE-VIENNE	LIMOUSIN
Atlantiques	15,1	9,3	8,7
Méridionales	5,8	12,7	18,9
Thermophiles	22,8	22,7	19,9
Boréales	5,1	2	5,9
Montagnardes	0,4	3,9	4,8
Médio-Européennes	1,5	2,5	2,1
Large répartition	46	41	31,4
Diverses	3,3	5,8	8,2

Tableau n° 5

SPECTRES PHYTOGEOGRAPHIQUES COMPARATIFS

(résultats exprimés en pourcentage)

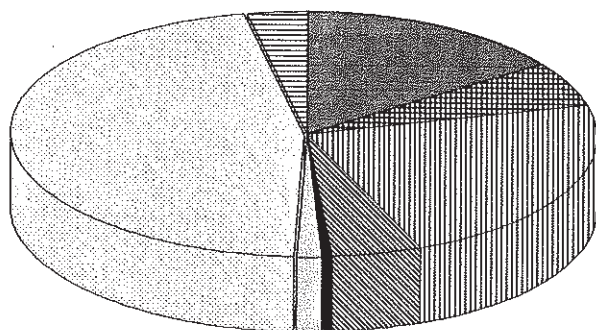
Ce tableau, associé à une représentation graphique (Planche n° 2, page 139), met en évidence les proportions des différents groupes chorologiques de trois végétations :

- la flore forestière de la région de Rochechouart,
- la flore de la Haute-Vienne (VILKS 1974),
- et la flore du Limousin (VILKS 1991).

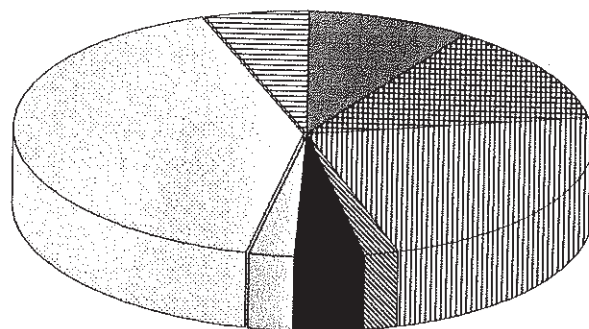
Ayant lu avec intérêt l'analyse chorologique de la flore vasculaire de la Haute-Vienne et du Limousin, réalisée par A. VILKS en 1974 puis 1991, nous avons eu l'idée de confronter le spectre phytogéographique que nous avons réalisé avec ceux de A. VILKS.

Planche n° 2

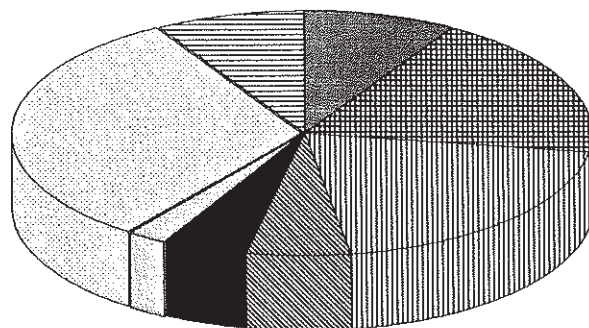
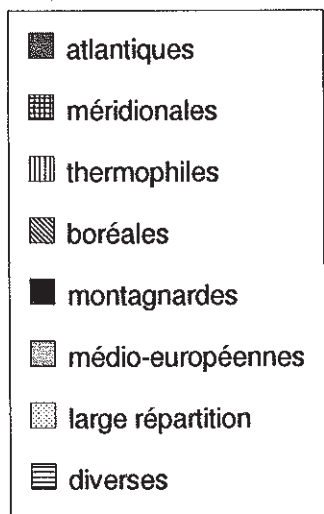
REPRESENTATION GRAPHIQUE DES SPECTRES
PHYTOGEOGRAPHIQUES



Forêt de Rochechouart



Haute-Vienne



Limousin

Certes les surfaces des 3 secteurs considérés (région de Rochechouart, département de la Haute-Vienne et région administrative du Limousin) sont bien inégales, de même que leurs flores respectives sont bien différentes. Cependant, la comparaison semble intéressante.

Ainsi, le pourcentage de thermophiles (22,8), à peu près égal à celui de la Haute-Vienne (22,7), est bien supérieur au chiffre concernant le Limousin tout entier (19,9).

Ce qui différencie également notre secteur, c'est l'importance des atlantiques (15,1 au lieu des 8 ou 9% en Haute-Vienne ou Limousin) expliquée par la position très occidentale de la région de Rochechouart par rapport au Limousin.

Les montagnardes, quant à elles, sont quasi inexistantes ce qui est logique en raison de la faible altitude de ces plateaux (entre 200 et 300 m).

On est surpris par le très faible pourcentage des méridionales : 5% au lieu de 13 ou 19% dans le département ou la région.

Enfin, près d'une espèce sur deux fait partie du groupe des plantes à large répartition (cosmopolites, européennes ...). C'est dans notre région que le pourcentage est le plus élevé.

CONCLUSION

CONCLUSION

Par notre étude détaillée de la végétation forestière de la région de Rochechouart, nous avons pu apporter des éléments concourant à une meilleure connaissance de la flore de cette région par un inventaire méthodique et approfondi des différents milieux, au travers d'environ 190 relevés phytosociologiques. Ceux-ci nous ont permis de caractériser une quinzaine de groupements végétaux. Nous nous sommes efforcés de les replacer dans le synsystème phytosociologique. Dans quelques cas, nous n'avons pu préciser exactement leur position systématique, nos groupements végétaux ne s'intégrant pas toujours nettement dans le synsystème. Il serait donc intéressant d'en approfondir l'étude afin d'isoler éventuellement d'autres associations.

Grâce à nos relevés de végétation, nous avons pu inventorier plus de 250 espèces végétales, ce qui traduit une intéressante biodiversité pour une superficie relativement limitée. La réalisation du spectre phytogéographique a confirmé les éléments majeurs du climat de la région, à savoir les caractères atlantique et thermophile bien marqués.

Parmi les espèces les plus remarquables, nous avons observé des plantes qui se trouvent ici en limite de leur aire de répartition : *Rubia peregrina*, *Erica scoparia* (limite orientale) ou *Sorbus aucuparia* (limite occidentale).

Nous avons également rencontré des espèces relativement peu fréquentes dans la région comme *Lysimachia nemorum*, *Osmunda regalis* ... ou d'autres plus localisées dans ce secteur comme *Asphodelus albus* ou *Euphorbia hyberna*.

Cependant, il convient de souligner que les reboisements de grande ampleur en conifères dans la Forêt de Rochechouart ont contribué à faire diminuer l'intérêt botanique de la forêt montré par H. BOUBY (1978).

Ainsi, il semble que l'une des plantes les plus rares des zones humides de ce massif forestier, *Narthecium ossifragum*, signalée par H. BOUBY mais aussi par R. CHASTAGNOL et al. (1978), ait disparu de la zone tourbeuse où elle prospérait, cette zone ayant été plantée de "Sapins de Douglas" aux environs de Montazeau.

L'intérêt écologique de ce vaste massif forestier inscrit dans l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Z.N.I.E.F.F.) semble donc avoir fortement régressé malgré la persistance d'une espèce protégée au plan départemental : *Rubia peregrina*.

Il n'en est pas de même heureusement du site de Saint-Auvent. La vallée de la Gorre, grâce à son relief tourmenté, paraît plus à l'abri d'un aménagement intempestif qui contribuerait à restreindre son intérêt biologique.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- BOSSELUT-RABY, M.A., 1985. - Contribution à l'étude de la végétation des prairies permanentes du Haut Limousin (région de Nexon, Haute-Vienne). Thèse Doct. Pharm., Limoges, 62 p.
- BOTINEAU, M., 1983. - Contribution à l'étude botanique de la Haute et Moyenne vallée de la Vienne (phytogéographie-phytosociologie). 2 vol. texte + annexes (tableaux phytosociologiques) Thèse Doct. d'Etat ès Sciences Pharmaceutiques, Univ. Limoges, 349 p.
- BOTINEAU, M., DESCUBES-GOUILLY, C., GHESTEM, 1984. - Contribution à l'étude de la végétation des peupleraies de la moyenne vallée de la Vienne entre Limoges (Haute-Vienne) et Exideuil (Charente). *Documents Phytosociologiques*, N.S., VIII, Camerino : 233-245.
- BOTINEAU, M., DESCUBES-GOUILLY, C., GHESTEM, 1990. Premiers documents phytosociologiques sur les bois thermophiles des confins du Limousin (Haute-Vienne, Charente, Dordogne). *Documents Phytosociologiques*, N.S., XII, Camerino : 137-149.
- BOUBY, H., 1978. - Matériaux pour une étude floristique et phytosociologique du Limousin occidental: Forêt de Rochechouart et secteurs limitrophes (Haute-Vienne). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., n° spécial 2 : 134 p.
- BOUZILLE, J.B., FOUCAULT, B. de, 1988. - Données phytosociologiques des ourlets et manteaux préforestiers en Vendée et régions limitrophes. *Documents phytosociologiques*, N.S., XI, Camerino : 57-66.
- CHASTAGNOL, R., CONTRE, E., FREDON, J.J., VILKS, A., 1978. - Compte-rendu de la 5^e session extraordinaire de la Société Botanique du Centre-Ouest. Région de Saint-Junien (Haute-Vienne) du 18 au 22 juillet 1978. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., 9 : 13-99.
- COLLET-BEDOU, V., 1983. - Contribution à l'étude botanique des prairies permanentes du Sud-Ouest de la Haute-Vienne (cantons d'Oradour-sur-Vayres, Saint-Mathieu, Rochechouart et Saint-Laurent-sur-Gorre). Thèse Doct. d'Etat Pharm., Univ. Limoges, 97 p.

- DESCUBES-GOUILLY, C., 1979. - Contribution à l'étude de la digitale pourprée du Limousin (répartition géographique, phytosociologie et écologie). Thèse Doct. d'Etat ès Sciences Pharmaceutiques, Univ. Limoges, 222 p.
- DUPONT, P., 1986. - Index synonymique de la Flore des régions occidentales de la France (Plantes vasculaires). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., n° spécial 8, Royan, 246 p.
- FOUCAULT, B. de, 1986. - Petit manuel d'initiation à la phytosociologie sigmatiste. C.R.D.P. Amiens éd., 51 p.
- FOUCAULT, B. de, FRILEUX, P.N., 1983. - Premières données phytosociologiques sur la végétation des ourlets préforestiers du Nord-Ouest et du Nord de la France. *Colloques Phytosociologiques*, VIII, "Les lisières forestières", Lille, 1979 : 305-324.
- GALLIOT, M., CHANCEL, C., MARGELIDON, E., 1989. - Atlas agroclimatique du Limousin. Conseil Régional du Limousin et Météorologie Nationale, 95 p.
- GEHU, J.M., 1975. - Essai pour un système de classification phytosociologique des landes atlantiques françaises. *Colloques phytosociologiques*, II, les landes, Lille, 1973 : 361-377.
- GHESTEM, A., BOTINEAU, M., DESCUBES-GOUILLY, C., 1993. - Recherche d'espèces végétales indicatrices de sites archéologiques fossilisés en Limousin. *Travaux d'archéologie limousine*, XIII : 19-27.
- GHESTEM, A., SUBRA, J., VILKS, A., 1986. - Limousin : milieux naturels. Centre Impression, Limoges, 32 p.
- LE GENDRE, C., 1914, 1922. - Catalogue des plantes du Limousin. *Soc. Bot. et Etudes Scientifiques du Limousin*. Ducourtieux et Bontemps éd., Limoges. Tome I : 312 p., Tome II : 410 p.
- LE GENDRE, C., 1926. - Supplément au catalogue des plantes du limousin *Soc. Bot. et d'Etudes Scientifiques du Limousin*, A. Bontemps éd., Limoges, 96 p.
- PERICAUD, J.P., 1983. - Contribution à l'étude phytosociologique des prairies permanentes d'un secteur du Haut-Limousin (entre Vienne et Briance). Thèse Doct. d'Etat Pharm., Univ. Limoges, 60 p.

- PIERROT, R.B., 1982. - Les Bryophytes du Centre-Ouest. Classification, détermination, répartition. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., n° spécial 5, 123 p.
- RAMEAU, J.C., MANSIAN, D., DUME, G., 1989. - Flore forestière française. Guide écologique illustré. 1 - Plaines et collines. Institut pour le Développement Forestier, 1785 p.
- RIVAS-MARTINEZ, S., 1975. - Observaciones sobre la sintaxonomia de los bosques acidofilos europeos, datos sobre la *Quercetalia robori-petraeae* en la peninsula iberica. *Colloques phytosociologiques*, III, les forêts acidiphiles, Lille, 1974 : 255-260.
- RIVET, C., 1987. - Contribution à l'étude de la végétation de la vallée de la Gartempe dans sa traversée de la Haute-Vienne. Les groupements végétaux forestiers de la vallée moyenne. Thèse Doct. Pharm., Univ. Limoges, 106 p.
- SCHMITT, A., TIMBAL, L., 1950. - La Région Limousine. Charles Lavauzelle et Cie éd., 176 p.
- THEPAULT-LARCHER, P., 1986. - Phytosociologie des prairies permanentes hydromésophiles de la Basse Marche. Thèse Dipl. Etat Doct. en Pharmacie, Université de Limoges, 115 p.
- VERYNAUD, G., 1981. - Le Limousin, la nature, les hommes Les Cahiers documentaires, C.R.D.P. éd., Limoges, 207 p.
- VILKS, A., 1974. - Contribution à l'étude phytogéographique du département de la Haute-Vienne. Thèse Doct. 3ème cycle (Biogéographie), Univ. Toulouse, 127 p.
- VILKS, A., 1991. - Analyse chorologique de la flore vasculaire du Limousin. Tome I (mémoire) : 241 p., Tome II (illustrations), Tome III (annexes) : 117 p. Thèse Doct. ès Sciences Naturelles. Univ. Limoges.

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ET DIVERS

- Carte de la végétation de la France, 1968. - Feuille n° 51 : Limoges. Lavergne, D., C.N.R.S., Toulouse.
- Carte topographique au 1/25.000 : n° 1931 Ouest (Rochechouart), 1990. - I.G.N., Paris.
- Carte topographique au 1/25.000 : n° 1931 Est (Rochechouart), 1990. - I.G.N., Paris.
- Carte topographique au 1/250.000 : n° 612 (Limousin), 1988. - Série rouge, I.G.N., Paris.
- Carte géologique de la France au 1/320.000 : Clermont-Ferrand, 1967, 2ème édition.

SCEES. Recensement agricole 1988 : comparaison 1970-79-88. Canton de Rochechouart.
Edité par le Ministère de l'Agriculture en 1989.

Résultats du deuxième inventaire forestier (tome I). Département de la Haute-Vienne.
Direction des Forêts (Ministère de l'Agriculture), 116 p.

FLOCH, J.P., 1992. - Communication orale : la série métamorphique de la carte géologique de Rochechouart (en cours de réalisation).

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	9
Chapitre I : PRESENTATION DU MASSIF FORESTIER DE LA REGION DE ROCHECHOUART	12
A - GEOGRAPHIE	13
I - Topographie et Hydrographie	13
II - Réseau routier	15
III - Limites d'étude de la zone prospectée	15
B - GEOLOGIE ET PEDOLOGIE	17
I - Géologie	17
II - Pédologie et pH	19
C - CLIMATOLOGIE	20
I - Etude des précipitations	21
1 - Hauteur des précipitations	21
2 - Répartition mensuelle des pluies	21
3 - Répartition saisonnière des pluies	23
4 - Nombre de jours de précipitations	23
II - Les températures	24
III - Synthèse climatologique	24
1 - Diagrammes ombrothermiques	24
2 - Indices climatiques	27
3 - Conclusion	28
D - PAYSAGE VEGETAL	29
I - La végétation forestière ligneuse	29
1 - Espèces naturelles	29
2 - Espèces introduites	30
II - Le milieu rural	30

Chapitre II : ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE	32
A - METHODE D'ANALYSE DE LA VEGETATION	33
I - Elaboration des relevés de végétation	33
II - Mise au point des tableaux de végétation	34
1 - Le tableau brut	34
2 - Les tableaux provisoires	35
3 - Le tableau définitif	35
III - Le système phytosociologique	36
B - VEGETATION FORESTIERE	38
* LES BOIS ACIDIPHILES	38
I - CHENAIES ACIDIPHILES	38
1 - Composition floristique	39
a - Strate ligneuse	39
b - Strate herbacée	40
c - Strate muscinale	41
2 - Position systématique	41
3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	45
II - CHENAIES ACIDO-THERMOPHILES	48
1 - Composition floristique	48
a - Strate ligneuse	48
b - Strate herbacée	49
c - Strate muscinale	51
2 - Position systématique	51
3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	55
III - TABLEAU COMPARATIF DES BOIS ACIDIPHILES	57
* LES BOIS MESOPHILES	58
I - CHENAIES-CHARMAIES MESOPHILES	58
1 - Composition floristique	58
a - Strate ligneuse	58
b - Strate herbacée	59
c - Strate muscinale	60
2 - Position systématique	61
3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	63

II - BOIS THERMOPHILES A BUIS	64
1 - Composition floristique	64
a - Strate ligneuse	64
b - Strate herbacée	64
c - Strate muscinale	65
2 - Position systématique	65
III - PEUPLERAIES	67
1 - Composition floristique	67
a - Strate ligneuse	67
b - Strate herbacée	68
2 - Position systématique	68
IV - BOIS HYGROPHILES	70
1 - Composition floristique	70
a - Strate ligneuse	70
b - Strate herbacée	71
c - Strate muscinale	71
2 - Variations	72
3 - Position systématique	73
4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	75
* LES COUPES FORESTIERES	77
1 - Composition floristique	77
2 - Position systématique	79
C - VEGETATION DES OURLETS	81
I - LES OURLETS MESO-ACIDIPHILES	81
1 - Composition floristique	81
2 - Variation	82
3 - Position systématique	82
4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	85
II - OURLETS THERMO-MESOPHILES	86
1 - Composition floristique	86
2 - Variation	87
3 - Position systématique	87
4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	90

III - OURLETS THERMO-ACIDIPHILES	91
1 - Composition floristique	91
2 - Variation	91
3 - Position systématique	92
4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	95
IV - OURLETS ACIDIPHILES	96
1 - Composition floristique	96
2 - Position systématique	97
3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	100
V - TABLEAU COMPARATIF DES OURLETS	102
VI - ANNEXE : OURLET DU BOIS THERMOPHILE A BUIS	104
D - VEGETATION DES LANDES ET DES FOURRES	106
I - LANDES SECHES ATLANTIQUES	106
1 - Composition floristique	106
2 - Variations	107
3 - Position systématique	108
4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	110
II - LANDES HUMIDES	111
1 - Composition floristique	111
2 - Variation	113
3 - Position systématique	113
4 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	115
III - FOURRES A AJONCS D'EUROPE ET GENETS A BALAIS	116
1 - Composition floristique	116
2 - Position systématique	116
3 - Localisation des relevés et espèces accidentelles	117
IV - TABLEAU COMPARATIF DES LANDES ET GROUPEMENTS VOISINS	119
V - FOURRES A PRUNELLIERES	121
1 - Composition floristique	121
a - Strate ligneuse	121
b - Strate herbacée	121
c - Strate muscinale	122
2 - Position systématique	122
3 - Localisation des relevés	122
VI - FOURRE A BOURDAINES	124

E - CLASSIFICATION DES GROUPEMENTS VEGETAUX ETUDIES	125
I - LES BOIS	125
II - LES OURLETS	126
III - LES LANDES	127
Chapitre III : ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE	128
A - GROUPES CHOROLOGIQUES DE LA FLORE FORESTIERE	
DE LA REGION DE ROCHECHOUART	129
I - ESPECES ATLANTIQUES	129
1 - Eu-atlantiques	129
2 - Sub-atlantiques	130
3 - Européennes occidentales	130
II - ESPECES MERIDIONALES	130
1 - Méditerranéennes atlantiques et occidendo-méditerranéennes	130
2 - Sub-méditerranéennes sub-atlantiques	131
3 - Méridionales diverses	131
III - ESPECES THERMOPHILES	131
1 - Eurasiatiques tempérées	131
2 - Paléo-tempérées	132
3 - Pontiques	132
4 - Steppiques	133
5 - Thermophiles diverses	133
IV - ESPECES BOREALES	133
V - ESPECES MONTAGNARDES	133
VI - ESPECES MEDIO-EUROPEENNES	133
VII - ESPECES DE LARGE REPARTITION	134
1 - Cosmopolites et sub-cosmopolites	134
2 - Eurasiatiques	134
3 - Eurosibériennes	135
4 - Européennes	135
5 - Holarctiques	136
VIII - ESPECES DIVERSES	136
1 - Américaine	136
2 - Cultivées	136
3 - Naturalisées	136
4 - Reboisements	136

B - SPECTRE PHYTOGEOGRAPHIQUE DE LA VEGETATION FORESTIERE DE LA REGION DE ROCHECHOUART	. . .	137
C - SPECTRES PHYTOGEOGRAPHIQUES COMPARATIFS	. . .	138
CONCLUSION	141
BIBLIOGRAPHIE	144
TABLE DES MATIERES	149

TABLE DES TABLEAUX

		Page
Tableau n° 1	Précipitations moyennes en mm	22
Tableau n° 2	Régime pluviométrique	23
Tableau n° 3	Températures moyennes et nombre de jours de gelée . .	25
Tableau n° 4	Spectre phytogéographique de la végétation forestière de la région de Rochechouart	137
Tableau n° 5	Spectres phytogéographiques comparatifs	138
Tableau I	Chênaies acidiphiles	43
Tableau II	Chênaies acido-thermophiles	53
Tableau III	Tableau comparatif des bois acidiphiles	57
Tableau IV	Chênaies-charmaies mésophiles	62
Tableau V	Bois thermophiles à Buis	66
Tableau VI	Peupleraies	69
Tableau VII	Bois hygrophiles	74
Tableau VIII	Coupes forestières	80
Tableau IX	Ourllets méso-acidiphiles	83
Tableau X	Ourllets thermo-mésophiles	88
Tableau XI	Ourllets thermo-acidiphiles	93
Tableau XII	Ourllets acidiphiles	98
Tableau XIII	Tableau comparatif des ourlets	103
Tableau XIV	Ourllet du bois thermophile à Buis	104
Tableau XV	Landes sèches atlantiques	109
Tableau XVI	Landes humides	114
Tableau XVII	Fourrés à Ajoncs d'Europe et Genêts à balais	118
Tableau XVIII	Tableau comparatif des landes et groupements voisins .	120
Tableau XIX	Fourrés à Prunelliers	123

TABLE DES CARTES ET PLANCHES

Carte n° 1	Situation géographique de la région étudiée	14
Carte n° 2	Les bois du pays de Rochechouart : secteur prospecté	16
Carte n° 3	Carte géologique de la région de Rochechouart	18
Carte n° 4	Localisation des chênaies acidiphiles	44
Carte n° 5	Localisation des chênaies acido-thermophiles	54
Carte n° 6	Localisation des ourlets méso-acidiphiles	84
Carte n° 7	Localisation des ourlets thermo-mésophiles	89
Carte n° 8	Localisation des ourlets thermo-acidiphiles	94
Carte n° 9	Localisation des ourlets acidiphiles	99
Planche n° 1	Diagrammes ombrothermiques	26
Planche n° 2	Représentation graphique des spectres phytogéographiques	139

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photo n° 1	Chênaie acidiphile avec sa strate herbacée	39
Photo n° 2	Tapis herbacé de la Chênaie acido-thermophile avec <i>Ruscus aculeatus</i> et <i>Stellaria holostea</i>	50
Photo n° 3	Une des plantes les plus rares de la Forêt de Rochechouart : <i>Rubia peregrina</i>	50
Photo n° 4	Tapis herbacé de la Chênaie-charmaie mésophile avec <i>Hyacinthoides non-scripta</i> et <i>Stellaria holostea</i>	59
Photo n° 5	Une fougère spectaculaire : <i>Osmunda regalis</i>	72
Photo n° 6	Coupe forestière avec <i>Digitalis purpurea</i>	78
Photo n° 7	Deux caractéristiques de l'ourlet thermo-acidiphile : <i>Asphodelus albus</i> et <i>Euphorbia hyberna</i>	101
Photo n° 8	Deux caractéristiques de l'ourlet thermo-mésophile : <i>Melittis melissophyllum</i> et <i>Asphodelus albus</i>	101
Photo n° 9	Aspect de la lande sèche avec <i>Erica cinerea</i>	106
Photo n° 10	Aspect de la lande humide avec <i>Erica tetralix</i>	112
Photo n° 11	Développement spectaculaire d' <i>Erica scoparia</i>	112
Photo n° 12	Fourré à Prunelliers en limite de la Forêt de Rochechouart	121

SAMY, Martine. - Contribution à l'étude des groupements forestiers et préforestiers de la région de Rochechouart (Haute-Vienne) : Phytosociologie et Phytogéographie. 157 f., ill., tab., 30 cm (Thèse Pharm. Limoges, 1994)

RESUME :

Ce travail est consacré à l'étude de la végétation forestière du pays de Rochechouart, situé au Centre-Ouest de la Haute-Vienne : la Forêt de Rochechouart proprement dite et quelques bois alentours.

Après une présentation générale de la région (géographie, géologie, climatologie, paysage végétal), l'auteur a rendu compte, en s'aidant de l'analyse des tableaux de végétation, des principaux types de formations végétales forestières (chênaies acidiphiles, chênaies-charmaies mésophiles, bois thermophiles à buis, bois hygrophiles) et de leurs annexes (coupes forestières, ourlets, landes et fourrés).

Le travail est complété par une étude phytogéographique de la végétation inventoriée. Le spectre phytogéographique de la végétation forestière du Pays de Rochechouart est comparé à celui de la flore de la Haute-Vienne et à celui de la flore du Limousin.

MOTS CLES :

- Rochechouart (Forêt de)
- Haute-Vienne
- Phytosociologie
- Bois acidiphiles
- Bois mésophiles
- Ourlets
- Landes
- Phytogéographie

JURY :

Président : M. A. GHESTEM, Professeur
Juges : Mme C. DESCUBES-GOUILLY, Maître de Conférences
M. M. BOTINEAU, Maître de Conférences
M. R. CHASTAGNOL, Membre de la Société Botanique du Centre-Ouest